

Les régionaux abordent 2025 avec volontarisme

■ Qu'attendre de l'année 2025? Les acteurs économiques du territoire esquissent quelques réponses et espoirs. *Pages 4 et 5*

Savart Paysage travaille l'équilibre du végétal



■ Savart Paysage est une agence spécialisée dans la conception d'espaces. Elle vient de remporter la mention spéciale « Expérimentation » aux Victoires du Paysage. *Page 7*

CCI Marne Ardennes : des vœux dynamiques

■ Mise en avant de réussites d'entreprises et discours ouverts sur l'avenir, la CCI Marne Ardennes a élevé sa cérémonie. *Page 6*

Le Grand Est investit 19,6 M€ dans deux lycées

■ Des travaux conséquents vont être réalisés dans deux lycées carolomacériens dont les effectifs vont s'étoffer à la rentrée 2025. *Page 12*

Portrait

■ L'Aubois David Coridun. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 29

InVivo réinvente « la Ferme France »

« **U**n monde meilleur est un monde où les agriculteurs continuent de s'entraider, un monde où les agriculteurs vivent décemment. C'est un monde où les agriculteurs continuent de nous nourrir. Un monde où les agriculteurs font société. » Jérôme Calteau, président du Groupe InVivo, invite les 167 coopératives agricoles à construire ensemble un monde meilleur, résistant et soudé face au dérèglement climatique, aux instabilités politiques et économiques. « Nous avons subi cet été, une récolte 2024 catastrophique », annonce Thierry Blandinières, directeur du Groupe InVivo. « Nous devons très vite accélérer le changement de mode de production et travailler nos filières de l'amont à l'aval dans la concertation. » La convention 2024 d'InVivo tourne le groupe vers l'avenir, comme pour oublier l'année morose vécue par le monde agricole. « La stratégie d'InVivo est collective », poursuit le directeur en s'appuyant sur l'ADN coopératif. « Il faut rassembler et pérenniser autour de projets de transformation de la Ferme France, aider les agriculteurs à se transformer, c'est un énorme défi. L'Union InVivo donne les moyens d'y contribuer sur tous les métiers avec le digital, l'intelligence artificielle, l'agriculture de précision... autant de services pour les coopératives. » « Une stratégie rendue possible par l'adhésion de tous », souligne Jérôme Calteau.



« La qualité de la gouvernance composée d'agriculteurs représentatifs des territoires et des agricultures diverses est une force qui permet d'accompagner la transformation de l'agriculture et d'écrire une feuille de route claire et applicable », souligne Jérôme Calteau.

Page 3

CPME : compte à rebours pour l'élection du président national

Derniers jours de mandat pour François Asselin qui, après deux mandats et 10 ans à la présidence nationale de la CPME, passe le flambeau. Le 21 janvier, les grands électeurs de la CPME désigneront leur nouveau président. Alain Gargani, Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie mènent leur campagne pour convaincre les entrepreneurs et surtout les présidents de fédération du bien-fondé de leur proposition. Ils étaient invités à Troyes en décembre, invité par le président aubois Jean-Dominique Regazzoni pour présenter leur programme aux adhérents. « Laissez-nous libérer l'économie. Voilà ma vision. Laissez les entrepreneurs faire leur job

d'entrepreneur dans chaque territoire », voilà ce que martèle Alain Gargani, docteur en science quand Amir Reza-Tofighi, dirigeant de Vitaliance, une entreprise réseau de service d'aide à la personne, insiste : « Si nous nous inspirions des méthodes de l'entreprise, nous arriverions à résoudre des problèmes. » Vice-président de la CPME du Rhône depuis deux ans, Gaëtan de Sainte Marie explique pour sa part « vouloir créer le réflexe PME. Nous croyons toujours, en France, que nous sommes un pays de grandes entreprises. C'est faux. 80 % des entreprises sont des PME et la charpente de l'économie française. »

Page 8

Toute l'équipe
du journal
vous présente
ses
**Meilleurs
Vœux**
pour cette
nouvelle année

20
25

Matot Braine

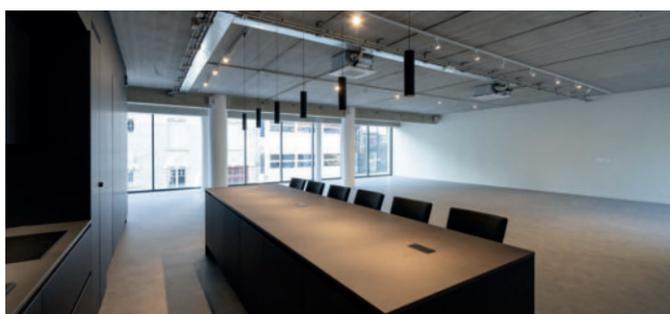
R 28302 - 8107 - 2€
3 760149 520018

DKER
BUSINESS

2, RUE NANTEUIL 51100 REIMS
WWW.DKER-IMMOBILIER.FR
CONTACT@DKER-IMMOBILIER.FR
03 26 85 64 76

Au premier étage d'un immeuble moderne de 2019, DKER Business propose 215 m² de bureaux avec cuisine aménagée, parfaits pour un open space. Rénovés avec des matériaux haut de gamme, ces espaces allient élégance, modernité et praticité. Situés dans un immeuble de standing à l'adresse idéale, ils garantissent visibilité et accessibilité pour votre entreprise.

Loyer annuel : 62 400€ HT-HC
Provision pour charges : nous consulter
Honoraires TTC : 30% du loyer annuel HT-HC



Carte professionnelle n°CP15102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS



baromètre

En décembre 2024, la confiance des ménages se détériore de nouveau

En décembre 2024, les prix à la consommation augmentent de 1,3 % sur un an

Les immatriculations de voitures particulières augmentent de 6,0 %

Ils bougent



À l'occasion de la commémoration du 10^e anniversaire des attentats meurtriers qui ont débuté en visant les équipes de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, Arnaud Robinet, maire de Reims et président du Grand Reims a initié un hommage public à l'ensemble des victimes de ces trois journées sanglantes.

Elus, représentants du monde associatif, journalistes et citoyens, près de 150 personnes se sont rassemblées sur l'esplanade Simone Veil, place de l'Hôtel de Ville pour un moment de recueillement. Comme ils l'avaient fait spontanément au soir du 7 janvier 2015.

« Par leur ampleur et par leur cible, ces crimes sont inédits », a souligné Arnaud Robinet. « Dix ans après, le

souvenir reste intact. Le temps n'a rien effacé de ces 72 heures durant lesquelles tous les Français ont retenu leur souffle, ni les noms de ces 17 victimes assassinées en raison de leurs convictions, de leurs croyances, ni la violence inouïe du fanatisme islamiste ». Dans un discours empreint d'une grande solennité, le maire de Reims a poursuivi : « Attaquer la liberté d'expression, c'est toucher les Français en plein cœur, dans leur identité, dans leurs valeurs. Cette France de la laïcité, de la démocratie, de l'esprit des Lumières, de l'école républicaine, de l'ordre et du respect de nos institutions, celle de Cabu, de Charb, de Wolinski, de Tignous, d'Honoré, d'Elsa Cayat, de Samuel Paty, de Dominique Bernard, celle qui criera jusqu'à son dernier souffle « Liberté, Liberté ché-

rie » et qui défendra avec autant de ferveur la liberté de croire, de s'exprimer, de dessiner que celle de blasphémer ».

Rappelant que si « le peuple français sait être à la hauteur de son histoire », depuis 10 ans, ce dernier n'a pas été épargné par les épreuves, citant les tragédies du Bataclan, de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray, Arnaud Robinet a insisté : « Ces événements tragiques ont donné à notre pays le sentiment de sa vulnérabilité mais aussi celui de sa capacité à surmonter les épreuves avec détermination et solidarité », avant de citer les noms des victimes à qui il a dédié la minute de silence qui a été respectée à l'issue de son discours.

BENJAMIN BUSSON

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



décideurs

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

InVivo, l'ambition d'une innovation résiliente

Agriculture. L'acteur majeur de l'agriculture française accompagne la transformation d'un monde agricole durable, décarboné, préservant ses valeurs coopératives.



Thierry Blandinières, directeur et Jérôme Calteau, président d'InVivo.

Avec un chiffre d'affaires de 11,7 milliards d'euros pour l'exercice 2024, le Groupe, fort de ses 15 000 collaborateurs et 167 coopératives sociétaires, annonce « des résultats très satisfaisants malgré un contexte complexe ». L'activité malterie avec sa filière brassicole et les bons résultats de Soufflet Négoce compensent la baisse d'activité de Cordier affectée par la baisse de consommation de vin, et celle du secteur de la distribution liée à un pouvoir d'achat en baisse et prudentiel. Le Groupe compte, en effet, 1 700 points de vente en distribution, dont les magasins Jardiland ou Gamm Vert avec des marques exclusives portées par TERACTION, société à mission dont 80 % des marques sont à impact positif.

COMPÉTITIVITÉ POSITIVE

Organisé en quatre verticales métiers que sont l'agriculture, le négoce international de grains, l'agroalimentaire et le Retail, InVivo affiche son dynamisme, nota. « Notre vision est de créer un grand groupe

céréaliériste européen, autour principalement du blé et de l'orge, avec une dimension de première transformation et de deuxième transformation, voire jusqu'au Retail », souligne Thierry Blandinières, directeur d'InVivo. « Nous devons penser à une filière compétitive. Nous pouvons montrer l'exemple, car nous sommes les seuls à avoir cette lisibilité du producteur jusqu'au distributeur. Notre ambition est d'acheter 100 % de la production de l'agriculteur, charge à nous d'orienter les volumes soit en négoce ou dans la filière de transformation ».

Un modèle qui implique de repenser l'industrie pour allier compétitivité, juste rémunération des parties prenantes, respect de l'environnement et produit sain. « L'avenir, c'est la techno, mais également la sauvegarde de la planète », souligne Olivier Clity directeur Stratégie, RSE et Digital qui mentionne le déploiement d'offres à impact positif, c'est-à-dire non seulement sans émission de gaz à effet de serre, mais exemplaires pour l'environnement. Des métiers qui s'ap-

puient sur des plateformes digitales et des outils faisant appel à l'intelligence artificielle pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'IA, CONSEILLER DES AGRICULTEURS

InVivo inscrit l'intelligence artificielle dans ses priorités comme levier d'amélioration de la productivité. Les investissements dans l'IA générative doivent faciliter la vie des collaborateurs et des agriculteurs avec les analyses prédictives. Le groupe travaille ainsi avec Microsoft et Raïssa Lamrani-Huynh, directrice des industries agriculture, agroalimentaire. « Chez Microsoft, nous parlons de copilote. Ce qui est important pour nous, ce n'est pas de remplacer l'être humain, mais d'automatiser les tâches répétitives qui nous empêchent d'être créatif et de nous focaliser sur des tâches à valeur ajoutée. Avec InVivo, nous avons amorcé cette transformation depuis un an ». ChatGPT, traduction des fiches produit et en cours, construc-

tion d'un outil pour les agriculteurs...

En 2023, tout le monde parle de l'intelligence artificielle, 2024, les entreprises commencent à investir. 2025 marque l'exécution des tâches autonomes par l'IA générative. Microsoft France et Europe ont des équipes dédiées à ses applications dans l'agriculture. Optimisation des rendements, analyse prédictive, approvisionnement, réduction des pertes, amélioration de la collaboration entre agriculteurs et coopératives, faciliter les exigences réglementaires pour automatiser la traçabilité des pratiques par exemple. « L'objectif de l'IA est d'améliorer la rentabilité et de réduire les pertes agricoles ».

L'HUMAIN EN TOUTE TRANSPARENCE ET AUTONOMIE : 15 000 COLLABORATEURS

Sébastien Graff, directeur général des ressources humaines, communication et projets stratégiques, a comme recette de la réussite de l'industrie haut niveau, des leviers techniques et financiers, mais également une recette humaine qui s'articule autour de trois piliers. « Le premier s'appuie sur la coopération agricole et le sport avec l'esprit d'équipe et la combativité », explique Sébastien Graff, « Le deuxième levier, c'est la transparence. Nous prenons le pari de partager, de se faire critiquer pour avancer plus loin et plus fort ». Insistant sur l'autonomie donnée aux équipes expertes dans leur domaine, Sébastien Graff souligne l'importance du dialogue permanent avec les parties prenantes, le troisième levier.

Après l'acquisition réussie du groupe Soufflet il y a trois ans, le rachat de United Malt Group l'an dernier qui propulse le groupe dans une nouvelle dimension, InVivo poursuit sa croissance. « Gagner des matchs, ça aide à grandir ensemble », souligne Thierry Blandinières. À l'instar de la filière malt qui réunit tous les ingrédients dans une filière globale de première, seconde transformation et

EN CHIFFRES

- Chiffre d'affaires InVivo 2024 : 11,7 milliards d'euros
- Agriculture (Bioline by InVivo, Soufflet Agriculture, Soufflet Vigne) : 3,6 milliards d'euros
- Soufflet Négoce (Soufflet Négoce by InVivo) : 3,3 milliards d'euros - 7,7 millions de tonnes de blé exportées.
- Retail (TERACT) : 1,3 milliard d'euros
- Agroalimentaire (Soufflet Malt, Episens by InVivo et Cordier) 3,4 milliards d'euros
- Fait marquant : acquisition de United Malt Group.

distribution : semence d'orge durable, traçabilité via la blockchain, chaînes de valeur, les marges de chacun préservées, appuie technologique avec des outils numériques et des contrats qui protègent les agriculteurs et partenaires.

Soufflet Malt adopte d'ores et déjà l'IA dans sa production après une période test, Maité (Malt Artificial Intelligence Technologie) est déployée sur l'ensemble des 42 malteries pour optimiser la production. Elle permet de réduire la consommation d'énergie et d'eau et adapter les processus aux conditions météorologiques et aux ressources disponibles. La filière malt aujourd'hui compétitive va poursuivre son développement. InVivo compte bien dupliquer le modèle et embarquer équipes et partenaires dans une nouvelle agriculture intelligente et décarbonée, respectueuse de l'environnement et des hommes. Avec un prix pour l'agriculteur, un prix pour le consommateur avec de bons produits et, entre les deux, un circuit-court repensé pour générer de valeur ajoutée.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

PROJET FERTIGHY : L'AGRICULTURE EUROPÉENNE DÉCARBONÉE AVEC LES ENGRAIS VERTS

Pour défendre la souveraineté nationale, InVivo est le partenaire agricole du consortium Fertighy. « Nous participons à la relocalisation de la production d'engrais décarbonés en France », explique Thierry Blandinières. La construction d'une usine d'engrais azoté bas-carbone dans les Hauts-de-France est actée. D'un investissement d'1,3 milliard d'euros, l'usine aura une capacité de production de 50 000 tonnes d'engrais azotés destinés aux grandes cultures européennes à 2030. « Ce projet a été validé et est soutenu par le président de la République. Il fait partie des projets 2030 de l'industrialisation de la France et coche toutes les cases. J'espère qu'on ira jusqu'au bout, qu'il n'y aura pas trop de recours ».

LIDL FRANCE RÉCONCILIÉ AVEC LES AGRICULTEURS

Michel Biero, vice-président Lidl France*, partenaire d'InVivo explique la révolution du modèle Lidl tant interne en modifiant le mode de management, en travaillant sa marque employeur, que vis-à-vis de ses fournisseurs. La chaîne de magasins est sortie du hard discount pour adopter un modèle de supermarché plus traditionnel. « Nous avons tout changé, on ne peut plus travailler comme on travaillait avant. En 2014, nous avons des millions d'euros de dégâts dans nos magasins, avec des agriculteurs en colère qui venaient casser les magasins. J'ai dit que nous étions fous de dépenser des millions d'euros pour réparer la colère du monde agricole, qui en plus, est légitime et justifiée. Nous avons décidé d'aller au salon de l'agriculture pour rencontrer les agriculteurs. C'était tendu au début, mais dix ans après nous y sommes toujours et nous avons construit des contrats tripartites avec 6 000

agriculteurs. C'est insuffisant, c'est juste 20 % de notre business, nous devons aller plus loin. Ce que demande le monde agricole, c'est de la transparence. Il faut que le législateur légifère sur le sujet. »

Depuis 30 ans, 330 millions de pâtons de panification sont vendus chaque année. InVivo est le partenaire des magasins Lidl avec des accords gagnant gagnant et la préservation des marges des acteurs. Le groupe fournit le vin avec Cordier, le riz et les légumineuses, le plus gros marché étant celui de la boulangerie avec Neuhauser. « Notre produit star est la Crousty, baguette responsable. Lidl en vend 200 par jour. »

*Lidl : 1 612 magasins, 46 000 salariés en France. 50 nouveaux magasins en 2025. Lidl appartient au Groupe Schwarz, 170 milliards de CA, 13 900 points de vente et 575 000 employés.

Perspectives.

Dans le domaine financier, « tout est aujourd'hui contraint par l'attentisme et l'incertitude », observe Catherine Karyotis, professeur de Finance, Responsable académique de la formation continue de Neoma Business School. Une incertitude qui pèse à la fois tant sur le plan européen et international qu'au niveau hexagonal. « Les résultats des récentes élections aux Etats-Unis pourraient avoir des conséquences dramatiques pour l'Europe comme pour le reste du monde si Donald Trump appliquait les droits de Douane qu'il a annoncés. Cela impliquerait notamment une baisse des importations des Etats-Unis, aux conséquences directes sur nos produits dont le Champagne ».

Au niveau européen, les crises politiques dans lesquelles sont engluées la France comme l'Allemagne, les deux locomotives historiques de l'Union Européenne, risquent également de peser sur le climat de l'année 2025. « Dans leur situation actuelle, l'Allemagne et la France ne sont plus vraiment en mesure de tirer l'Europe vers le haut », poursuit Catherine Karyotis. Au plan mondial, l'une des inquiétudes majeures des économistes serait que l'Europe occupe un rôle secondaire et soit reléguée loin derrière les Etats-Unis et la Chine, cette dernière ayant mis un coup d'accé-

lérateur par exemple au niveau des véhicules électriques.

Pour relever ces défis, Catherine Karyotis avance la nécessité de mettre en place une véritable politique structurelle de réindustrialisation de l'Europe et de la France. « Nous avons perdu notre souveraineté industrielle. Nous devons la récupérer et cela devra se faire dans le cadre d'une transition écologique, grâce à une réindustrialisation décarbonée », souligne-t-elle. Revalorisation de certains métiers, révision de certaines filières de formation, facilités fiscales conditionnées, facilités de financements, développement et/ou encouragement des innovations... les idées ne manquent pas. « Il convient de se mettre tous ensemble : Etat, collectivités territoriales, entreprises, écoles et universités, etc. pour faire valoir nos savoir-faire au service de la souveraineté industrielle de la France. Et cela passe par nos territoires ! ».

Et à l'heure où l'épargne des Français n'a jamais été aussi élevée, on peut aussi imaginer pouvoir utiliser celle-ci pour l'injecter dans l'économie réelle. « Il faudrait pouvoir fléchir cette épargne - sans greenwashing... - afin de bel et bien l'orienter vers les enjeux de la réindustrialisation décarbonée, en s'assurant évidemment en permanence que ces fonds lui soient consacrés ».

L'idée de mettre l'épargne au service de l'économie locale, Christian Brethon l'avait également avancée au sortir du Covid. Le président de l'UIMM Grand Est, qui avait en effet suggéré que l'épargne puisse être utilisée et être réinjectée en haut de bilan pour accompagner les entreprises locales, notamment lorsqu'elles rencontrent des besoins en fonds de roulement. Si elle n'a toujours pas été mise en œuvre, elle aurait peut-être pu soutenir certaines structures qui aujourd'hui font face à une situation dégradée. « À l'heure actuelle, le climat d'affaires est négatif avec des carnets de commandes qui sont complètement à sec », observe-t-il, se disant à la fois « inquiet et sceptique quant aux mois à venir ». Au niveau local en particulier, le ralentissement du marché du Champagne a mis un coup d'arrêt à de nombreux projets d'investissements industriels.

Alors que l'élan était plutôt bon depuis la sortie du Covid, un fort ralentissement a été enregistré dès le milieu de l'année 2024. « Le bilan 2024 ne sera pas si mauvais que ça car porté par un début d'année correct mais aujourd'hui, l'investissement industriel est revenu au niveau de celui de 2001 », souligne Christian Brethon.

Suite en page 5

SAMUEL DEGLAIRE : « EN 2025, IL FAUT S'ARMER D'AUDACE ! »

Si en 2024, l'activité dans le bâtiment a pu être préservée pour un certain nombre de sociétés avec des carnets de commandes encore conséquents, pour l'année 2025, les perspectives sont beaucoup moins optimistes. « Il y a beaucoup d'attentisme, aussi bien dans les projets publics que privés, notamment à cause de l'instabilité politique du pays », constate Samuel Deglaire à la tête de la Fédération du BTP dans les Ardennes. Car voilà six mois que les chefs d'entreprise aussi bien que les élus ne savent plus à quel Saint se vouer, avec « des décisions qui tardent à s'enclencher ». Si les dotations des collectivités sont à la baisse, Samuel Deglaire alerte néanmoins sur l'arrêt des mises en chantier. « Certaines EPCI vivent sur un matelas auquel elles ne veulent pas toucher. Or, une collectivité doit avoir recours à l'emprunt, si elle veut continuer d'investir et ne pas voir ses bâtiments ou ses routes se dégrader. Il vaut mieux une politique d'emprunt plutôt que d'attendre la dégradation. » En conséquence, la Fédération incite à continuer le lancement de projets. « On ne peut plus s'appuyer uniquement sur des subventions pour engager des projets. Parce que même quand c'est le cas, elles ne sont pas toutes utilisées ! En témoignent les chiffres dévoilés par le Département, où 7 millions de possibilités de fonds via les contrats de territoires n'ont pas été utilisés. » Faire peut-être moins, mais mieux, est une des solutions proposées par Samuel Deglaire, en axant l'aide « sur des projets structurants ». « Chaque euro qui n'est pas investi c'est de l'activité en moins pour les entreprises locales », martèle-t-il.

« On ne reviendra pas à des emprunts à des taux proches de zéro, il faut donc s'armer d'audace », veut-il lancer comme message aussi bien aux collectivités qu'aux investisseurs privés. Tout en insistant sur la politique que doit mener le gouvernement pour soutenir l'activité. « Dans les Ardennes, nous sommes confrontés à l'effondrement du marché de la primo-accession et de la construction neuve. Face à la hausse des coûts des matériaux et au renforcement des règles thermiques, on ne peut pas supprimer des soutiens comme le PTZ ou Ma Prime'Renov. » La conséquence directe est la souffrance de l'activité du « petit artisan ». « La rétraction du marché implique que toute une catégorie de l'artisanat souffre en silence. Au niveau national, en 2024, le bâtiment a perdu 35 000 emplois et connu 13 000 défaillances d'entreprise. Et cela ne va pas s'arrêter en 2025. » Pour autant, Samuel Deglaire appelle la profession à « conserver de l'énergie et à l'utiliser pour se transformer, se moderniser. Les entreprises doivent aller vers de nouvelles techniques, proposer de nouvelles solutions ».

Pour Georges Bell, « les deux écretements des NPEC (niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage) qui ont eu comme conséquence une baisse de l'ordre de 8 à 12 % des revenus des centres de formation. Pour Alméa que je préside, l'impact est de 1,4 million d'euros de réduction de financement liés à la baisse de coûts contrats dans les petites PME pour les métiers de l'artisanat. C'est la capacité d'investissement qui est affectée pour nos 5 300 apprenants et c'est ce que nous mettrons en moins au service du développement des formations et des plateaux techniques. L'aide aux entreprises de moins de 250 salariés, qui passe de 6 000 € à 5 000 €, touche les artisans qui connaissent déjà des difficultés de trésorerie, comme pour les boulangers. Une dizaine de boulangeries ont ainsi fermé dans la ruralité par manque de repreneur, mais également à cause des coûts de charges, d'énergie et de matière première ». Le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube, vice-président du Grand Est, note, dans les CFA, une baisse des effectifs d'apprenants

en boulangerie, pâtisserie. « Le bâtiment est un indicateur, on dit que quand le bâtiment va, tout va, mais dans l'Aube il marque un repli de 36 % en construction neuve et de 24 % en rénovation. Les entreprises sont en grandes difficultés au-delà même des problèmes de main d'œuvre. Avec des aides en moins, des obligations de labellisation en plus, les artisans ne prendront pas d'apprentis. Chez Alméa, nous avons 80 formations. Si des formations sont délaissées, d'autres sont prisées comme les métiers de l'automobile, la carrosserie, la mécanique ou la mécanique auto-moto. Pour les métiers du vélo, les métiers de l'eau il y a des formations spécifiques. La coiffure, les prothèses ongulaires, l'esthétisme stagnent et les métiers d'aide à la personne et à la santé explosent. Cela suit la société. Tout cela interroge. Nous avons 300 000 entreprises artisanales à reprendre qui risquent de disparaître faute de repreneurs. Il y a une volonté d'aller de l'avant et de continuer malgré tout. Mais il va y avoir de la casse dans tous les secteurs. Le BTP aujourd'hui est celui qui prend le plus cher avec les métiers de bouche. »

« La situation économique est très tendue. Plus de la moitié des entreprises ont baissé en chiffres d'affaires, en marge brute et en trésorerie au dernier trimestre », estime Sylvain Convers, président de la CCI de Troyes et de l'Aube. « Les Français épargnent, mais ne consomment pas. Alors, les entreprises n'investissent pas. Dans notre enquête de conjoncture, la note d'optimisme est de 9,7 sur 20 dans l'Aube pour 2025, c'est un des taux les plus bas jamais connus depuis 25 ans que nous faisons cette enquête. Quant à la résilience des chefs d'entreprises, nous constatons quand même un certain épuisement car ils sont résilients depuis la crise COVID. Dans la dernière enquête CCI nationale de décembre, 59 % des entrepreneurs appréhendent l'avenir de leur entreprise de façon sereine, mais seulement 11 % ont confiance en l'économie française. Ce qui est nouveau, c'est 15 % des entreprises reconnaissent avoir des difficultés à payer leur facture. Fiscalité, dispositions sociales vis-à-vis des entre-

prises, juridique, cette absence de visibilité incite à la prudence et au repli sur soi-même. Il faut que très rapidement ces verrous soient levés. Quelles que soient les décisions prises, favorables ou non, à partir du moment où nous les connaissons, on peut faire avec. Et si 74 % des entrepreneurs identifient le risque géopolitique comme majeur, 34 % pensent que c'est par l'international que l'entreprise s'en sortira. Il ne faut pas avoir peur des menaces américaines de droits de douane. Il y en a toujours eu, il y en aura toujours. La qualité des produits que nous pouvons exporter et l'innovation que nous pouvons mettre dans nos produits peuvent nous permettre de pénétrer des marchés, même américains. Si le produit est bon et original, il trouve sa place. À l'heure actuelle, nous avons des courants d'affaires qui se mettent en place en Ukraine. L'important est d'identifier le risque, de le prendre en compte et de trouver des solutions. En conclusion, on ne lâche rien ! »

Suite de la page 4

« Il n'y a plus d'investissement et en raison du manque de visibilité des décisions politiques, on ne sait pas où on va. Il y a un certain immobilisme, avec, en outre, la crainte que l'on fasse encore payer les entreprises ». Dans ces conditions, les patrons de l'industrie redoutent une nouvelle perte de compétitivité qui entraînerait une vague de délocalisations, notamment au niveau de la sous-traitance. Avec des niveaux de trésorerie enregistrés au plus bas dans les entreprises, l'industrie fait aujourd'hui le dos rond. « Le mot d'ordre c'est de se mettre en mode dégradé et de protéger sa trésorerie », note Christian Brethon, particulièrement inquiet pour les PME et ETI fragilisées. D'autant que la pyramide des âges et le besoin de montée en gamme impliquent une nécessité de recruter alors que dans le même temps l'activité est en berne. Un effet ciseau redouté, qui pourrait être atténué grâce à certaines mesures telles qu'une véritable politique ambitieuse de réindustrialisation, des baisses de charges notamment sur les salaires d'ingénieurs ou la lutte contre la surenchère administrative qui freine les implantations comme les investissements dans l'Hexagone.

Les incertitudes, le secteur du Champagne les observe également.



Après les baisses des expéditions observées en 2023 et 2024, la filière sait que l'année 2025 sera celle de la vigilance. « Que ce soit la conjoncture économique, la politique en France et aux Etats-Unis, la géopolitique, avec les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, nous sommes très dépendants de tous ces éléments, le champagne étant un baromètre du moral des populations », observe David Chatillon, le président de l'Union des Maisons de Champagne. Et face à ces incertitudes, la filière affirme « garder le cap » en poursuivant collectivement sa feuille de route éditée fin 2022. « Nous continuons d'investir pour relever les défis de l'avenir », assure le co-président du Comité Cham-

pagne. Formation, protection, qualité, production, valorisation, défis climatiques, les projets sont lancés, à l'image de QANOPEE, la serre de prémultiplication de matériel végétal destinée à sécuriser la production de plants de vigne pour les vignobles du Beaujolais, Bourgogne, Champagne, qui devrait être mise en service au printemps de cette année. « La poursuite de ces investissements est une marque de confiance des professionnels dans l'avenir et dans notre organisation », poursuit David Chatillon. « Nous sommes conscients de l'importance des efforts demandés aux professionnels, mais ils sont le signe que, y compris dans les périodes les plus incertaines, la Champagne

continue d'investir. C'est dans ces moments que la Champagne marque des points et fait la différence. C'est justement le moment de persévérer, nous continuons à tracer notre sillon ». Une volonté d'avancer qui n'empêche pas les Champenois d'observer avec beaucoup d'attention le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Si les annonces répétées de sa volonté d'augmenter les droits de Douanes pour les produits entrant aux Etats-Unis peuvent inquiéter, les producteurs savent - tout comme le président réélu et les opérateurs américains - que ces augmentations pénaliseraient aussi le business des entreprises outre-Atlantique et que le bilan de son premier mandat avait été économiquement positif pour les affaires sur le sol américain. « Nous suivons avec beaucoup d'attention les évolutions et nous faisons valoir nos arguments des deux côtés de l'Atlantique, pour souligner que des droits de Douanes supplémentaires sur les vins et spiritueux auraient aussi pour conséquence de détruire le business aux Etats-Unis ».

« En ce début 2025, on retrouve un peu du baume au cœur avec des voyants au vert », indique Jérôme Broglé, président de la Fnaim Grand Est. Il faut dire que l'année 2024 n'avait pas épargné le palpitant des agents immobilier tellement elle fut en dents de scie.

« En mars nous avons connu un épiphénomène avec un marché qui redémarrait, mais qui s'est essouffé aussitôt l'assemblée dissolue », raconte Jérôme Broglé, qui n'a « jamais connu une telle situation en 20 ans ». Après un été « calme », le marché a cependant redémarré en octobre. « La continuité de la baisse des taux a donné un regain au marché. » Les discours plus positifs de la Banque de France puis des vendeurs qui eux-aussi remettent leur bien sur le marché ont contribué à une reprise de l'activité qui semble se confirmer début janvier. « Nous avons eu une semaine de début d'année très intense, aussi bien au niveau des vendeurs que des acheteurs. » Autre paramètre, « les vendeurs ont appliqué un correctif sur les prix », reconnaît Jérôme Broglé qui précise que le Grand Est n'a pas non plus connu l'explosion des prix comme d'autres régions, même si, ils ont augmenté comme partout sur le territoire. « L'atterrissage a été plus évident, renforcé par les obligations de mises aux normes énergétiques qui permettent aussi la négociation des biens. » Seule ombre au tableau, celle de la construction neuve. « On ne vend pas de terrain », tranche le président de la Fnaim Grand Est, appelant à une poursuite du PTZ. Plus serein donc et plus positif, le secteur immobilier reste néanmoins sur ses gardes « sans faire preuve d'angélisme ».

Vœux. Les élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, de la Chambre d'Agriculture ainsi que de la Chambre des Métiers ont présenté leurs vœux dans un contexte économique qui alimente les incertitudes des chefs d'entreprises.

« Être persévérants et rester unis face aux doutes et aux incertitudes »



Aubin Jeanteur, 1^{er} vice-président de la CCI Marne Ardennes, est revenu sur les actions menées dans le département comme lors de la Foire de Sedan (rassemblement de l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise au sein d'un Village Ardennes et mise en lumière de talents et de savoir-faire) ou encore avec l'accompagnement des bénéficiaires du RSA avant de rappeler les préoccupations du moment, « inflation, difficultés de recrutement et compétitivité ».

Aubin Jeanteur a aussi évoqué les bonnes nouvelles de l'année 2024, notamment les 20 millions d'euros d'investissement engagés au sein de l'usine de Bazeilles d'Unilin qui développe un processus de recyclage de panneaux et sols stratifiés à base de bois ; les 8,6 millions d'euros annoncés par Stellantis dans sa fonderie des Ayvelles pour la fabrication de nouvelles pièces, le lancement des travaux de réhabilitation de la friche Deville par Hermès qui comptera 900 emplois dans les Ardennes en

2027 et l'essor d'Intelcia à Sedan.

« Le faire ensemble est pour moi le levier le plus important pour la réussite et l'avenir du territoire. C'est une nécessité pour obtenir des succès partagés », insiste Aubin Jeanteur. Après avoir énuméré les actions mises sur pied par la chambre consulaire (Nuit de l'Orientation et de l'Etudiant, Grand Pitch, programmes transfrontaliers Interreg), il a annoncé deux projets phares : le lancement du Festival des Entrepreneurs sur le site rémois les 14 et 15 mai 2025 et la mise en service d'un pôle d'excellence cyber, « une initiative essentielle dans un monde de plus en plus digitalisé ».

Benoit Dave, Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes a pris le relais pour décrire la situation complexe de l'agriculture. « Il y avait déjà la grogne début 2024 qui a débouché sur la forte mobilisation au printemps sans l'obtention de résultats. La météo catastrophique, les mauvais rendements, les mauvais prix, les dégâts causés par la fièvre catarrhale ovine (FCO) et son cortège de variants qui ont entraîné de grosses ponctions dans les cheptels ovins

et bovins, ont accentué un contexte très tendu. Et en plus de cela, l'instabilité politique nationale est vraiment délétère pour l'agriculture ». Déplorant l'absence de dispositifs publics, le président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes a constaté à travers l'épisode du mercosur « que la France n'était plus assez solide pour défendre ce domaine d'activité ». Il a ainsi souhaité qu'en 2025, « on arrête de marcher sur la tête en retrouvant un fonctionnement normal avec des acteurs responsables et de vraies concertations ».

Enfin, Valérie Messina, présidente de Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a conclu les discours en rappelant, qu'en 2024, il avait fallu relever des défis de taille. « L'absence de visibilité sur le budget 2025 génère un ralentissement économique et de la morosité chez nos chefs d'entreprises dont seulement 23 % restent optimistes pour les six prochains mois », insiste-t-elle.

Dans ce contexte, la CMA s'est attachée à « bâtir un écosystème solide pour accompagner le développement économique des entreprises et mobiliser les forces vives du territoire afin de main-

tenir l'attractivité du département ». « Cependant, ces missions du quotidien s'inscrivent dans un contexte de réduction continue des moyens financiers alloués. Mais en dépit de ces restrictions budgétaires croissantes, nous nous efforçons d'innover et de diversifier nos actions pour répondre, avec efficacité et pertinence, aux besoins évolutifs des entreprises. » Trois axes stratégiques guideront les actions de la CMA en 2025 : la transition écologique pour améliorer la compétitivité des entreprises et les orienter vers de pratiques plus durables, le développement des compétences des salariés et apprentis permettant de s'adapter à la digitalisation « parce que l'avenir de nos entreprises passe par une meilleure maîtrise des outils numériques ». Enfin, en 2025, la CMA Grand Est qui va fêter ses 100 ans va franchir un véritable cap en matière d'innovation et de services en lançant un nouveau site internet « véritable porte d'entrée pour les artisans ». Accessible et intuitif, il centralisera les services, les formations et les informations essentielles pour que les artisans gagnent en efficacité et en autonomie.

Perspectives. Séquences vidéo opportunes, mise en avant de réussites entrepreneuriales et discours ouverts sur l'avenir, la CCI Marne Ardennes a élevé sa cérémonie de vœux 2025 à un haut niveau.

La CCI Marne Ardennes innove avec des vœux dynamiques loin des éléments traditionnels de langage



Alexandre Zulick, Président Directeur Général (Pdg) de Ridremont Brosserie Nouvelle, Inès Saadallah co-fondatrice de l'entreprise rémoise Cygnes et Stéphane Flandre, Président Directeur Général d'INITIAL Expertise.



François Gomariz, Président de la CCI Marne Ardennes, a exhorté à « construire l'avenir ensemble, avec audace et solidarité ».

En mettant en avant trois pépites de l'économie champardennoise, la CCI Marne Ardennes a offert une belle vitrine à des jeunes entrepreneurs porteurs de la richesse locale, entre tradition et innovation. Les expériences de Cygnes et INITIAL Expertise pour la Marne et Ridremont Brosserie Nouvelle pour les Ardennes ont largement été suivies et applaudies par l'assistance.

CYGNES, UNE FORMIDABLE NICHE DANS LA FABRICATION DE COLLANTS

Créée fin 2021, par Inès Saadallah et Axel Delannoy, l'entreprise rémoise Cygnes, soutenue dès sa création par Bpifrance et la Région Grand Est, connaît une ascension fulgurante. Avec un peu d'humour, quoi d'exceptionnel pour cette start-up dédiée aux collants, dont l'histoire démarre par l'utilisation d'un fil utilisé pour les vêtements d'escalade ? Fabrication française à 100%, défi contre l'obsolescence programmée, recyclage des produits en fin de vie, les collants Cygnes font carrière auprès de la clientèle, avec un slogan qui perturbe la concurrence : « Vendre le moins possible de collants au plus grand nombre d'utilisateurs. »

Les collants filent, en moyenne, au bout de cinq utilisations. Les Cygnes durent dix fois plus et c'est tout bénéfice pour le consommateur vertueux et pour l'écologie. Entre le siège de l'entreprise et l'atelier de fabrication dans le sud de

la France (une entreprise familiale de plus de 70 ans d'expérience), Cygnes soutient une vingtaine d'emplois dans le tissage, le tricotage et la confection. Au départ commercialisés sur le site à 90%, les collants étoffent leur visibilité au travers de boutiques distributrices en plein essor.

S'il a fallu un et demi de tests aux deux associés pour mettre au point le produit, les résultats sont là. Malgré des ruptures de stock fréquentes, Cygnes commercialise 15 000 collants dès sa première saison 2021-2022, 60 000 paires en 2024 et vise les 150 000 d'ici à la fin de l'année. Parce qu'il veulent participer à la réindustrialisation du textile en France Inès Saadallah et Alex Delannoy ont fait croître leur gamme de produits : chaussettes et shortys accompagnent désormais les collants. De plus, le binôme envisage la construction d'une usine locale en 2026, avec un prévisionnel de 300 000 collants à l'année.

INITIAL EXPERTISE, UN ACCOMPAGNATEUR DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les nouveaux usages de l'énergie, ou comment conseiller le privé et le public dans leur projet de transition énergétique et de décarbonation de leurs activités, tel est le postulat de base de la création, en octobre 2018, de l'entreprise INITIAL Expertise. À la manœuvre Stéphane Flandre, ingénieur et ancien cadre d'Enedis, filiale du groupe EDF,

autant dire un spécialiste en la matière, désormais Président Directeur Général d'une entité qui emploie près d'une trentaine de salariés et a bouclé son bilan 2023 avec un chiffre d'affaires de 1,7 M€, en augmentation de 85% sur deux ans.

Basée à Champigny, dans le Grand Reims, l'entreprise qui dispose depuis peu d'une antenne à Charleville-Mézières travaille dans toute la France et à l'étranger, à partir de quatre activités principales : le conseil énergétique, les travaux, l'innovation et la formation, dans les domaines du photovoltaïque, de la décarbonation des activités, l'autoconsommation, ou encore la recharge pour véhicules électriques et bien d'autres aspects encore.

Soutenue depuis sa création par le Crédit Agricole du Nord Est, INITIAL Expertise compte désormais dans son capital Nord Est Partenaires, filiale de la banque. Depuis sa création, elle compte 80 clients et boucle son bilan 2024 avec plus de 4 000 études réalisées en conseil énergétique. L'entreprise vise une activité de 5 M€ à l'horizon 2026, avec un référentiel clients des plus fournis : Union Champagne, le Cabaret Vert, Champagne Thiénot et Canard Duchêne, Plurial Novilia, CDC Habitat, Emka France, CHU de Reims, EDF International Network ou encore Leclerc Reims-Saint-Brice ou la Maison des Agriculteurs de Reims.

RIDREMONT BROSSERIE NOUVELLE, DE L'INNOVATION AVEC 200 ANS D'HISTOIRE

Troisième dirigeant mis en avant par

la CCI Marne Ardennes, Alexandre Zulick, Président Directeur Général de Ridremont Brosserie Nouvelle depuis 2022, une entreprise familiale au savoir-faire bicentenaire, installée aux Mazures, dans les Ardennes, incarne la tradition artisanale et la modernité dans le métier de la broserie, de la soie naturelle au synthétique. Une tradition et une modernité distinguées par le label Entreprise du Patrimoine Vert, depuis 2019 et lauréate de la 4^e Exposition du Fabriqué en France au Palais de l'Élysée.

L'entreprise, leader national dans son secteur, est à la fois fabricante - 43% de la production y est manuelle - et commerciale. Elle dispose d'un impressionnant catalogue de 2 500 références : brosses et rouleaux à peindre, outils et accessoires de peinture, vêtements professionnels et de protection... Une Caverne d'Ali Baba à sa manière. Ridremont Brosserie Nouvelle emploie une vingtaine de personnes et a réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires de 2 M€ dont 10% à l'exportation, notamment aux États-Unis.

Pinceaux, brosses et accessoires concernent des secteurs d'activité variés, l'industrie, le bâtiment, la décoration, la peinture artistique, mais également les blaireaux de rasage. En moyenne, l'entreprise ardennaise produit annuellement 200 000 brosses et 60 000 manchons de rouleaux. Artisan, devenu aussi industriel, l'entreprise reste sur le créneau haut de gamme.

FRANÇOIS GOMARIZ, L'AVENIR MEILLEUR TOUS ENSEMBLE

Les vœux du Président de la CCI

Marne Ardennes ont eu le mérite de dépasser la morosité ambiante d'une situation économique délicate, reflet d'un avenir que certains dépeignent sombre. « Un bilan riche placé sous le signe du renouveau et des perspectives ambitieuses porteuses d'innovation. » Voilà résumé le propos de François Gomariz.

Côté bilan 2024, François Gomariz met en avant l'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique et écologique ; la mise en œuvre de deux éditions de la Nuit de l'Orient qui ont réuni 5 000 jeunes ; les partenariats sur la cybersécurité ; l'emploi et la RSE ; la participation de la CCI à des projets immobiliers et énergétiques et les actions caritatives fédérées sous la bannière « Les Entrepreneurs ont du cœur ».

L'agenda 2025 dévoile des initiatives, comme le Festival des Entrepreneurs, les 14 et 15 mai, le pôle d'excellence cyber et le nouveau campus rémois de NEOMA. Au final, le Président Gomariz a souligné « la capacité collective à transformer les défis en opportunités » avant de citer Saint-Exupéry : « L'avenir se construit ensemble, avec audace et solidarité ».

LE PRÉFET DE LA MARNE, LA CCI ET LES POUVOIRS PUBLICS MAIN DANS LA MAIN

Dépassant ce que l'on pourrait appeler, en la circonstance, des éléments de langage, le Préfet de la Marne a rappelé la position de la CCI partenaire de premier plan pour les services de l'Etat : « La CCI Marne Ardennes s'acquitte parfaitement de ce partenariat : actions de service public pour le compte de l'Etat et des collectivités, intervention et investissement dans les domaines concourant au développement économique des territoires et porte-voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics... La CCI est plus que jamais un acteur incontournable du paysage et de l'écosystème marnais du soutien à l'économie ».

Dans ses vœux pour 2025, Henri Prévost a souhaité que perdure ses liens entre la CCI et les services de l'Etat, dans un contexte économique complexe et toujours mouvant. Évitant, lui aussi la morosité conjoncturelle le Préfet a souligné : « Pour autant, la Marne a aussi des atouts, des savoir-faire d'excellence et même des pépites sur bien des secteurs. Les initiatives ne manquent pas, ni les talents pour les faire éclore et les développer ».

GÉRARD DELENCLOS

Aménagement. Voilà 26 ans que l'entreprise Savart Paysage, agence spécialisée dans la conception d'espaces existe. Elle vient de remporter la mention spéciale « Expérimentation » aux Victoires du Paysage.

Savart Paysage « expérimente » les espaces et l'équilibre végétal



L'agence Savart a réfléchi son projet en termes de groupement de végétaux pour le parc d'Haussimont, pour lequel elle a obtenu une Victoire du Paysage.

Leurs locaux châlonnais sont tels un petit laboratoire de leurs idées et créations. Si en ce moment, le jardin à l'arrière des bureaux est endormi avec les frimas de l'hiver, dès le printemps, ce petit espace sert de test aux équipes de Savart Paysage. « Nous sommes spécialisés dans la conception d'espaces. Nous concevons des rues, des places, des quartiers, des éco-quartiers... Nous réfléchissons à toutes les échelles », fait savoir Marc Soucat, créateur de l'agence en 1998, à Châlons-en-Champagne. Répondant à des appels d'offres publics aussi bien qu'à des demandes d'entreprises privées, l'agence dessine et conçoit les nou-

veaux plans puis pilote le chantier avec les entreprises de travaux, terrassement, voiries etc. en décembre 2024, Savart Paysage a été récompensée aux Victoires du Paysage, avec la mention spéciale « Expérimentation » pour son travail sur le parc « Latitudes » au sein de la commune d'Haussimont, dans la Marne.

REPENSER LES TECHNIQUES HORTICOLES

« Le maire, Bruno Roulot, nous a contacté pour réaliser un parc expérimental sur le thème des Latitudes pour accompagner une future zone d'habitat. Et ce qui au départ ne devait faire que quelques mètres de

large, fait au final 20 mètres ! »

L'équipe de Savart Paysage est partie du terme « Latitudes » pour « illustrer le rapport du végétal à l'évolution du climat et démontrer aussi, les incertitudes que l'on a ». Le parc est ainsi, « coupé en deux », avec au Nord, des espèces végétales plantées, poussant sous climat tempéré (hêtres, charmes, pruniers, sorbiers, etc.), tandis qu'au sud (photo ci-contre à gauche), les espèces sont issues de climat méditerranéen (palmiers, oliviers, lilas de Perse). « Entre les deux, nous avons planté des végétaux qui font partie des deux climats. » Après un an d'études, les travaux ont duré six mois. « Nous avons deux ans pour suivre l'évolution mais l'objectif est de laisser les plantes vivre et d'observer leur évolution. On change de paradigme et de regard sur la notion horticole », insiste Marc Soucat. Ce projet, innovant, s'inscrit dans la lignée de l'état d'esprit de l'agence, qui a « toujours essayé de repenser l'horticulture », comme lors d'un des premiers projets, celui de l'éco-quartier Réma' Vert de Reims, pensé en collaboration avec le bailleur Plurial Novilia. « L'objectif était de ramener de la nature en ville, dans une zone avec des habitations et des services, avec comme philosophie que l'espace vert privé débordait sur le public. »

Récemment, c'est pour le groupe LVMH et la maison Moët & Chan-



Lors de sa création, quelques mois seulement après les travaux, le quartier Réma'Vert a accueilli la nature dans les espaces publics.



don, sur son site de Oiry (51), que l'agence a travaillé. « Il s'agissait là d'intégrer dans le paysage, une trame végétale illustrant la biodiversité de la Champagne crayeuse et d'un de ses milieux emblématiques, le « savart », qui est aussi à l'origine du nom de notre agence », confie Marc Soucat. « Le projet reconstitue trois traces de savarts : herbacés, arbustifs et arborés. Dans chacun d'eux, la flore est enrichie de quelques végétaux d'origine méditerranéenne pour anticiper les effets du changement climatique », insiste-t-il. Regardant vers l'avenir, l'agence laisse petit à petit de côté les techniques horticoles classiques pour s'orienter vers « des approches inspirées des conditions de développement naturel des milieux » et a encore de beaux

projets pour 2025 : « un parc dans un petit bois à Recy (51), où l'on viendra se glisser entre les arbres, une forêt urbaine à Chaumont (52) ou encore la requalification de l'espace public de la cité-jardin minière Declercq, à Oignies, dans le Nord, classée à l'UNESCO. » À la tête d'une agence stable depuis 10 ans avec un effectif constant de six personnes, Marc Soucat constate cependant que le rôle du paysagiste n'est « toujours pas bien identifié ». Il souligne et rappelle son rôle « d'aménageur » lui permettant de travailler sur des sujets aussi variés que des aménagements de cour d'école pour 300 000 € de travaux que des projets de requalification entière de site à 15 M€!

NASTASIA DESANTI

Concours

la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance son 3^e Concours Régional Next Innov 2025

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance son 3^e Concours Régional Next Innov 2025 avec l'ambition d'apporter un éclairage exclusif aux entreprises innovantes du Grand Est (hors Ardennes), créatrices de valeur. Pour cette 3^e édition, neuf récompenses dont 20 000 € à la clé.

Grand Prix Régional « L'innovation au service de la Performance des entreprises pour une économie plus durable » : 10 000 €

Prix Santé Globale « L'innovation en faveur du Vivant et de la préservation du Capital Naturel » : 5 000 €

Prix Entreprises Solutions Durables « Produits et Services Innovants aux services de la transition des modèles d'affaires et de la souveraineté technologique et industrielle » : 5 000 €

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Du 6 janvier au 16 février inclus : ouverture des appels à candidatures

27 mars : annonce des 10 Entreprises Innovantes finalistes

13 mai à Metz : pitch des Entrepreneurs innovants finalistes devant un jury d'experts puis cérémonie de

remise des prix. Pour candidater : www.banquepopulaire.fr/bpalc/concoursnextinnov2025

Communication

La Jeune Chambre Économique de Châlons Agglo lance « une vague d'optimisme »

Dans un contexte politique, économique, climatique morose, la Jeune Chambre Économique de Châlons Agglo a souhaité redonner le sourire aux Châlonnais et lance une campagne d'optimisme sur le territoire. La JCEF est un mouvement composé d'hommes et de femmes de 18 à 40 ans. Ces derniers s'engagent afin de contribuer à l'évolution de la société et de ses individus par la mise en place de projets d'ordre économique, social, et communautaire.

« Viens on s'aime! », « Se lever de bonheur », « La vie est belle! »... Voilà des exemples de messages que pourront trouver les châlonnais sur leur chemin à partir de demain, sur les panneaux d'affichage de la ville. Les habitants sont invités à se prendre en photo avec les affiches et à les communiquer sur les réseaux sociaux avec le [#campagneoptimisme](https://www.facebook.com/campagneoptimisme) et en taguant la JCE de Châlons Agglo. Pour une vague d'optimisme de plus grande ampleur, La JCE de Châlons Agglo souhaite aussi associer les commerçants et entreprises à cette démarche en leur mettant à disposition gratuitement les modèles d'affiches.

Ces affiches aux couleurs pastels ont été réalisées en partenariat avec l'optimisme.com et l'imprimerie RectoVerso située à Saint-Memmie. La Jeune Chambre

Economique de Châlons Agglo espère ainsi avoir un impact positif sur le moral de la population châlonnaise.

Emploi

Trouver un emploi autour d'un café dans l'Aisne

Le 16 janvier, de 9 à 18 heures, plus de 300 agences O2 ouvrent leurs portes pour un nouveau Job Café. Avec 3 500 postes à pourvoir dans toute la France, O2 souhaite recruter des experts ménagers, garde d'enfants et auxiliaires de vie en proposant un processus de recrutement accéléré dans un cadre agréable.

Pour la sixième fois, O2, N°1 des services à la personne1, organise un Job Café au sein de plus de 300 agences à travers la France, avec la volonté de mettre en avant une approche de recrutement décontractée et humaine. Ce 16 janvier, les candidats pourront échanger avec des collaborateurs présents, discuter de leurs envies et compétences et découvrir les différentes opportunités professionnelles proposées au sein des agences de la marque.

Les candidats peuvent explorer les nombreux avantages des postes proposés par O2 : des contrats variés (CDI et CDD), une proximité géographique, des horaires flexibles, des formations dès l'embauche, une perspective d'évolution ainsi que des équipements professionnels comme les smartphones et des véhicules de fonction.

• Dans l'Aisne, rendez-vous au 36 Rue Saint Christophe, 02 200, Soissons et au 73 Grande Rue, 02 400, Château-Thierry

Élections. François Asselin termine son mandat dans quelques jours à la tête de la CPME, la confédération des petites et moyennes entreprises.

CPME : compte à rebours pour l'élection du président national

Derniers jours de mandat pour François Asselin qui, après deux mandats et 10 ans à la présidence nationale de la CPME, passe le flambeau. Le 21 janvier, les grands électeurs de la CPME désigneront leur nouveau président. Alain Gargani, Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie mènent leur campagne pour convaincre les entrepreneurs, et surtout les présidents de fédération du bien-fondé de leur proposition. Ils étaient invités à Troyes en décembre par le président aubois Jean-Dominique Regazzoni pour présenter leur programme aux adhérents.



Amir Reza-Tofighi, Alain Gargani et Gaëtan de Sainte Marie candidats à la succession de François Asselin à la CPME.

ALAIN GARGANI : « LAISSEZ-NOUS LIBÉRER L'ÉCONOMIE »

À 58 ans, Alain Gargani est docteur en science, anime l'émission Atout Santé sur YouTube, a créé ALGA, le premier palais des congrès virtuel. Il est président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et membre du COMEX national de la CPME. « Le pays va mal et l'économie va mal. C'est 30 ans d'expérience que je mets au service de la CPME nationale. Laissez-nous libérer l'économie. Voilà, ma vision. Laissez les entrepre-

neurs faire leur job d'entrepreneur dans chaque territoire. Je défends l'entreprise familiale, patrimoniale, qui a quelques collaborateurs, 99 % du tissu économique. Je veux une CPME plus offensive. Nous sommes écoutés, mais pas entendus. Je souhaite qu'à cinq ans, quand la CPME parlera, le Gouvernement nous entende pour que nous fassions bouger les lignes. Les députés ne nous connaissent pas. Nous travaillerons donc dans 100 territoires pour por-

ter la voix des TPE/PME, pour faire connaître l'organisation par tous les entrepreneurs comme le défenseur de l'économie réelle ».

AMIR REZA-TOFIGHI : « VOIR LES TPE/PME COMME LES SOLUTIONS AUX DÉFIS D'AUJOURD'HUI »

Amir Reza-Tofighi a 40 ans. Il dirige Vitalliance, une entreprise réseau de service d'aide à la personne, a été président de la Fédération des services à la personne et

de proximité pendant quatre ans. Membre du COMEX de la CPME, il préside la commission innovation. « L'objectif, c'est de vraiment mettre l'entreprise et l'entrepreneur au centre de notre projet de société. À chaque fois que nous parlons d'entreprise, que nos politiques parlent d'entreprise, c'est pour dire comment encore plus les administrer, les normer et comment encore plus les taxer. On ne voit jamais les entreprises comme la solution aux défis de demain : transition environnementale, vieillissement de la population, dette publique. Nous allons convaincre les Français sur les territoires, les députés, les sénateurs, les médias que nos solutions sont des réponses à ces défis.

Nous serons entendus comme la voix des entrepreneurs partout sur les territoires et forcément beaucoup plus d'adhérents nous rejoindront pour une meilleure visibilité. Si nous nous inspirions des méthodes de l'entreprise, nous arriverions à résoudre des problèmes. Dans mon entreprise, si je présente un budget en déficit, elle ferme. Il faut prendre ses responsabilités. »

GAËTAN DE SAINTE MARIE : « LE RÉFLEXE PME »

Vice-président de la CPME du Rhône depuis deux ans, Gaëtan de Sainte Marie, 50 ans, a créé la centrale d'achat Quantis. « Je veux créer le réflexe PME. Nous croyons toujours, en France, que nous sommes un pays de grandes entreprises. C'est faux. 80 % des entreprises sont des PME et la charpente de l'économie française. Mais, il faut que les Français aient ce réflexe PME. François Asselin a été président de la CPME pendant 10 ans. Il est resté le patron de sa PME, c'est très important de ne pas perdre le lien avec la réalité. J'ai 70 salariés dans ma PME et sept dans ma TPE, je suis représentatif. Depuis 25 ans que j'ai créé ma boîte, je porte le faire ensemble, le collaboratif, La CPME compte 245 000 adhérents, mais les gens ne se connaissent pas. Mon métier est d'animer des réseaux. Je veux que les chefs d'entreprise travaillent sur des propositions, que ces propositions remontent au niveau national et qu'on les agrège avec d'autres. Il y a de grands sujets et que nous les portions ensemble ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Déchets. Après un an de travaux, le centre de traitement des déchets de Chaumont (52) est aux normes.

L'unité de valorisation énergétique de Chaumont désormais opérationnelle



Une unité aux normes inaugurée notamment par Jean-Marc Fèvre, président du SDED 52, Luc Petit, Directeur régional Grand Est Veolia Recyclage & Valorisation des Déchets et Nicolas Lacroix, Président du Conseil Départemental de la Haute-Marne.

La rénovation majeure de l'unité de valorisation des déchets de Chaumont lui permet de poursuivre sa mission

tout en respectant les normes environnementales les plus strictes et en optimisant sa production énergétique. Les deux lignes d'inciné-

ration de l'unité de valorisation énergétique de Chaumont ont été remises en service en décembre après un an de travaux. La mon-

tée en puissance de la production d'énergie s'est faite progressivement après une période d'observation en automne pour s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble des installations.

Porté par le Syndicat départemental d'énergie et des déchets (SDDE 52), l'investissement de 16 millions d'euros a financé la modernisation de l'intégralité du système de traitement des fumées pour répondre aux nouvelles normes en matière d'incinération. La capacité de l'unité a également été augmentée avec l'installation d'un économiseur à la sortie de la chaudière et au pied de la cheminée. Il permettra de récupérer la chaleur résiduelle et d'optimiser la valorisation énergétique des déchets.

78 000 TONNES DE DÉCHETS VALORISÉS

Le chantier a mobilisé jusqu'à cent personnes travaillant simultanément sur le site, nécessitant une

gestion rigoureuse de la sécurité et des interventions simultanées. Mise en service en 1998, l'unité de valorisation énergétique traite les déchets ménagers et assimilés du département de la Haute-Marne. Elle est alimentée par les bennes de collecte et via des centres de transfert répartis dans le département. Plus de 95 % des 78 000 tonnes de déchets annuels sont valorisées. Elles génèrent après incinération de la vapeur ou du mâchefer. La vapeur devient l'énergie qui représente la consommation électrique de 4 500 foyers par an. Le mâchefer, les résidus métalliques sont recyclés pour le BTP ou l'industrie sidérurgique. Les 4 % de déchets non valorisables, cendres et rifiom, les résidus de fumées, partent en centre de stockage. L'unité de Chaumont est exploitée par Veolia pour le compte du SDED 52. Elle fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Construction. Dans les vingt dernières années, la construction du Grand Est a perdu 3,8% de ses effectifs salariés, soit 4 200 emplois, alors qu'ils ont progressé de 9,8% en France de province. La baisse dans le département de la Marne (-1%) est moindre qu'en moyenne régionale.

Grand Est : l'emploi salarié dans la construction moins dynamique qu'au niveau national



Entre 2003 et 2024, l'emploi salarié dans la construction du Grand Est a baissé de 3,8 points.

L'emploi dans la construction régionale fléchit depuis 2022. Cette baisse est de 0,7% au 2^e trimestre 2024 et s'inscrit dans un recul

de 9 trimestres consécutifs depuis le début de 2022. À partir de cette date, le Grand Est a perdu 4 200 emplois (-3,6%). Au niveau national, hors Ile-

de-France, la baisse des effectifs salariés en France est moindre avec un recul de 2,4% entre fin 2022 et début 2024.

L'Insee explique cette évolution par un environnement international très défavorable : « La guerre en Ukraine a perturbé les chaînes d'approvisionnement en matériaux de construction entraînant des retards et des pertes d'activité pour les entreprises. En parallèle, l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie alourdit les coûts de production. La remontée des taux directeurs décidée pour juguler l'inflation freine la demande en logements et locaux et retarde les investissements ».

UN GRAND EST MOINS EMPLOYEUR

De plus, cette conjoncture s'inscrit dans un secteur légèrement moins employeur dans le Grand Est. La construction régionale représente 5,7% des salariés contre 5,9% en province, ou encore 20,6 emplois pour 1 000 habitants contre 22,1% en France de province. Historiquement, la croissance rapide d'avant crise

(+12 000 salariés entre 2005 et 2008) a été suivi d'un fort ralentissement à partir de 2008 (-25 000 emplois en région en huit ans). La reprise à partir de 2017 (+12 000 salariés) n'a pas compensé les pertes. Entre 2003 et 2024, l'emploi salarié dans la construction du Grand Est a baissé de 3,8 points. Sur la même période, il a gagné 9,8% en France de province.

Autre explication de l'Insee : « Les évolutions démographiques divergentes, entre la région et la France de Province expliquent en partie cette différence. En vingt ans, la population du Grand Est ne progresse que de 2% contre 9% en moyenne dans les régions de province. »

NON-SALARIÉS ET INTÉRIMAIRES EN HAUSSE

En passant de 82 à 76%, l'emploi salarié s'avère moins prépondérant qu'il y a 20 ans. Les non-salariés de la construction représentent 36 000 emplois (26 000 et 17% du secteur de la construction). Les intérimaires occupent 10 000 emplois et 7% du secteur. Ces deux catégories pèsent 24%

des emplois du secteur contre 18% en 2004. La création du statut de l'auto-entrepreneur en 2008 apporte une explication à cette augmentation. Ce dispositif a fortement dynamisé l'emploi dans la construction. Sa présence a gagné 67% dans la construction en 20 ans.

Entre 2004 et 2022, l'emploi salarié dans la construction est en hausse dans les départements alsaciens et dans la Marne. Il recule de 10% en Meurthe-et-Moselle, dans la Moselle et dans l'Aube. Dans les départements de la Haute-Marne, de la Meuse et des Ardennes, en déprime démographique, l'emploi décroît respectivement 20, 19 et 13%. Depuis fin 2022, l'emploi salarié dans la construction diminue dans tous les départements du Grand Est. Ces baisses sont particulièrement importantes en Haute-Marne (-9%), en Moselle (-6%). Elles sont moindres dans la Marne (-1%) et dans la Meuse (-2%).

GÉRARD DELENCLOS

Source : INSEE novembre 2024

Tourisme. La baisse de la fréquentation touristique régionale est supérieure à celle de la moyenne nationale. Le Grand Est enregistre une baisse des nuitées des touristes français deux fois supérieure à celle des étrangers. La Marne résiste mieux au bilan de la saison d'été 2024.

La baisse de la fréquentation hôtelière régionale supérieure à celle de la France métropolitaine

Avec 14,2 millions de nuitées, d'avril à septembre, la fréquentation globale, hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme dans le Grand Est accuse une baisse de 3,6%, supérieure à celle de la France métropolitaine (-2,0%). La saison estivale régionale demeure cependant légèrement supérieure à celle de 2019, le dernier point haut de l'activité.

Trois nuitées sur cinq ont été réalisées par des touristes nationaux, un segment qui enregistre une baisse (-4,7%) supérieure à celui des touristes étrangers (-2,1%). La durée des séjours en région (1,9 jour) demeure inférieure à celle du niveau national (2,8 jours). Les séjours en camping

sont plus longs, de 2,5 jours sur les emplacements nus à 4,6 jours sur les emplacements équipés. Les 14,2 millions de nuitées concernent la fréquentation des hôtels (7,9 millions), celle des campings (3,8 millions) et celle des autres hébergements collectifs de tourisme, AHCT, (2,5 millions). Tous ces types d'hébergement touristiques sont en baisse : -4,0% pour les hôtels, -4,3% pour les campings et -1,1% pour les AHCT.

UNE FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE PORTÉE PAR LES TOURISTES FRANÇAIS

La baisse des nuitées hôtelières est plus importante chez les touristes nationaux (-4,7%) que chez

les étrangers (-2,8%). La clientèle étrangère de la saison 2024 est surtout allemande (25%), britannique, belge et suisse. La fréquentation de ces quatre pays est en baisse, principalement celle des Britanniques (-15%) et celle des Allemands (-7%). A contrario, les clientèles d'Espagne (+6%), des Pays-Bas (+3%) et d'Italie (+2%) ont plus séjourné dans les hôtels de la région qu'en 2023. La fréquentation hôtelière des Américains est en hausse de 30%, comparativement à 2019. Les nuitées sont en hausse de 3% dans l'hôtellerie haut de gamme (4 et 5 étoiles) et de 2% dans les 3 étoiles. Elles sont en baisse pour la gamme inférieure (-6% dans les 1 et 2 étoiles et -28% dans les hôtels non

classés). Contrairement aux années 2022 et 2023, les nuitées 2024 de l'hôtellerie de plein air décroissent de 4,3% sur un an (-2,6% pour les étrangers et -6,4% pour les résidents nationaux). Dans les campings, la quasi-totalité de la clientèle étrangère est européenne. 83% des nuitées sont concentrées sur trois pays : 40% de Néerlandais, 32% d'Allemands et 11% de Belges. Cette fréquentation dominante est cependant en baisse et 3 à 5%, à l'inverse d'une certaine augmentation cette année de la part des Suisses, Britanniques, Espagnols et Italiens.

LA MARNE RÉSISTE À LA BAISSE MAJORITAIRE

La baisse de la fréquentation

touristique touche la majorité des départements. La Moselle, la Marne et la Haute-Marne se démarquent cependant avec un nombre de nuitées quasi stable entre les saisons 2023 et 2024. Le recul concerne plus particulièrement les Vosges et l'Aube (-6%), le Haut-Rhin (-5%) et le Bas-Rhin (-4%).

L'Alsace concentre toujours près de la moitié des nuitées du Grand Est. 5^e département pour le nombre de nuitées dans le Grand Est, derrière l'Alsace, le Haut-Rhin et les Vosges, la Marne pèse moins de 10% des nuitées régionales de cette saison estivale 2024.

GÉRARD DELENCLOS

+ 3,8 %

En novembre 2024, la production rebondit nettement dans la fabrication de matériels de transport (+3,8 % après -2,6 %) : elle se redresse dans l'industrie automobile (+5,8 % après -3,4 %) et dans la fabrication d'autres matériels de transport (+2,6 % après -2,1 %). Elle est quasi stable dans les industries extractives, énergie, eau (+0,1 % après -1,0 %) et dans la cokéfaction et le raffinage (+0,1 % après +4,7 %). Elle est stable dans la fabrication d'« autres produits industriels » (après -0,2 % en octobre). À l'opposé, la production baisse de nouveau dans les industries agro-alimentaires (-0,7 % après -0,4 %) et se replie dans la fabrication de biens d'équipement (-0,7 % après +1,5 %). (INSEE)

- 1,4 %

La production cumulée des trois derniers mois (septembre à novembre 2024) est inférieure de 1,4 % à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière, et de 0,9 % dans l'ensemble de l'industrie. Sur cette période, la production est en nette baisse dans la fabrication de matériels de transport (-5,3 %) : elle baisse fortement dans l'industrie automobile (-13,4 %) mais augmente légèrement dans la fabrication d'autres matériels de transport (+0,4 %). La production baisse également dans la fabrication de biens d'équipement (-3,1 %), la fabrication d'« autres produits industriels » (-0,8 %) et la cokéfaction et le raffinage (-0,9 %). (INSEE)

- 26 %

Dans le contexte de prix élevés de l'électricité et du gaz facturés aux entreprises compte tenu des contrats négociés en 2022 et 2023 pour 2024, les branches intensives en énergie sont particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, susceptible de peser sur leur production. Pour ces branches, la production des trois derniers mois (septembre à novembre 2024) reste ainsi en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021 (dernier trimestre avant que les prix de l'énergie n'augmentent fortement), notamment dans la sidérurgie (-26,0 %), la fabrication de verre et articles en verre (-20,2 %), la fabrication de produits chimiques de base (-16,6 %) et la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-11,9 %). (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE **+X**
la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 8/01/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 489,35	+ 1,47%
SBF 120	5 668,00	+ 1,36%
Nikkei	40 083,30	- 0,49%
Dow Jones	42 528,36	- 0,11%
Eurostoxx 50	5 011,82	+ 2,37%

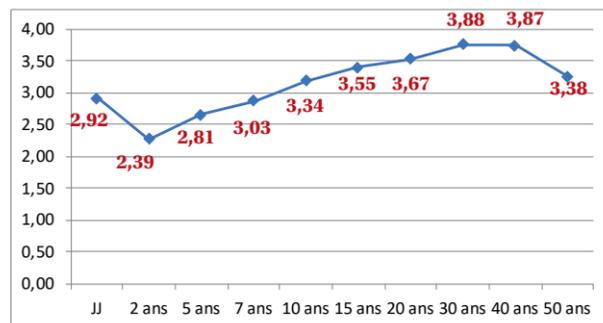
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0299	- 0,16%
Livre Sterling	0,8344	+ 0,34%
Yen	163,13	+ 0,59%
Dollar/Yen	158,38	+ 0,76%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,918	+ 0,013
Euribor 1 mois	2,862	+ 0,077
Euribor 3 mois	2,782	+ 0,046
Euribor 6 mois	2,639	+ 0,077
Euribor 12 mois	2,561	+ 0,113

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,388	+ 0,124
BTAN 5 ans	2,812	+ 0,164
OAT 7 ans (TEC	3,026	+ 0,157
10) OAT 10 ans	3,340	+ 0,156
OAT 30 ans	3,883	+ 0,137
OAT 50 ans	3,384	+ 0,135

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	21,34	- 5,80
BNP PARIBAS	60,40	+ 1,23
CARREFOUR	13,82	+ 0,51
CRÉDIT AGRICOLE	13,39	+ 0,41
EXEL INDUSTRIES	45,20	+ 5,12
L.V.M.H.	644,50	- 0,42
LAURENT-PERRIER	100,00	- 2,91
MICHELIN	31,69	- 0,97
NEXANS	103,50	- 5,42
KERING	231,85	- 4,99
HAULOTTE-GROUP	2,72	+ 2,26
RALLYE	0,04	+ 0,00
REMY COINTREAU	58,05	- 0,68
RENAULT	47,31	- 0,25
SAINT-GOBAIN	85,30	- 0,63
SANOFI-AVENTIS	95,85	+ 1,99
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	27,05	+ 1,47
VALLOUREC	17,02	+ 10,17
VEOLIA	27,17	- 0,59
VINCI	101,15	+ 0,04
VRANKEN-POMMERY	13,20	+ 2,66

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,00	4,48	2,92
2 ans	0,65	4,28	2,20
5 ans	0,81	4,45	2,29
10 ans	1,18	4,69	2,51
30 ans	2,34	4,93	2,75

Vœux du gouverneur de la Banque de France

Les temps sont vus comme mauvais, en tout cas incertains, mais je vous souhaite une vie bonne. Chacun des philosophes depuis Socrate en a cherché la définition ; je vous souhaite simplement le bon alliage d'engagement professionnel et d'enracinement personnel.

Les années 2020 à 2023 avaient déjà vu leur succession de chocs, mais 2024 a été particulièrement turbulente et agitée ; je ne m'aventurerai donc pas à vous souhaiter une année 2025 plus paisible. Je voudrais pourtant souligner deux angles plus positifs. Le premier, c'est que nous allons marquer cette année - le 18 janvier précisément - le 225^{ème} anniversaire de la Banque de France. À cette occasion, nous organisons le 20 mars prochain un colloque intitulé « Une masse de granit » ; c'était l'image même de notre fondateur Bonaparte, qu'il voulait « jeter sur le sol de France » pour stabiliser les « grains de sable » épars de la nation. Occasion de nous rappeler que nous sommes un vieux et grand pays, qui a su plusieurs fois rebondir face à des contextes économiques et financiers difficiles. Au cours du dernier siècle, la France a su le faire en 1926 avec Raymond Poincaré ; en 1958 avec Charles De Gaulle, Antoine Pinay puis Wilfrid Baumgartner ; en 1983 avec Jacques Delors, autre illustre enfant de la Banque de France. Chacun de ceux que je viens de citer y a gagné une stature politique et historique forte ; comme quoi les Français savent reconnaître le sérieux dans la gestion publique.

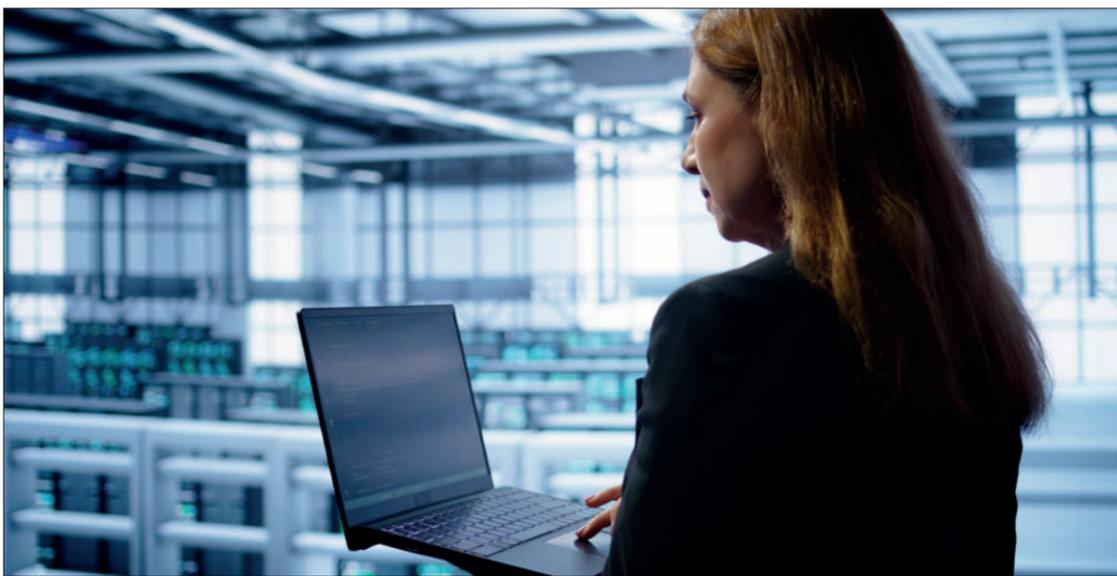
En second lieu, tout n'a pas été mauvais en 2024. L'inflation, qui est notre principal mandat en tant que banque centrale, a diminué plus encore que prévu, même si nos concitoyens restent encore sensibles à la hausse passée du niveau des prix. L'inflation est revenue dans l'ensemble de la zone euro vers notre cible de 2%, à 2,4% fin 2024). La légère remontée de décembre était attendue, et ne remet pas en cause notre victoire en cours contre l'inflation. En France, l'inflation se situe même en-deçà, à 1,8% selon l'indice harmonisé. Nous l'y attendons en moyenne annuelle en 2025 à 1,6%. Cela nous a permis avec Christine Lagarde, au Conseil des Gouverneurs de la BCE, de déjà baisser à quatre reprises notre taux directeur, passé de 4% à 3% entre juin et décembre.

Le crédit immobilier a ainsi pu redémarrer, avec une production de nouveaux crédits de 10,1 milliards d'euros en novembre - contre un point bas de 7 milliards d'euros en mars -, et l'économie française a été bien financée grâce à votre engagement à tous : +1,3% de crédits au secteur privé sur l'année.

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Une économie numérique relativement peu présente dans le Grand Est

Nouvelles technologies. Le poids de l'économie numérique régionale est inférieur à la moyenne de province. Les emplois salariés du secteur progressent moins qu'ailleurs. Ils sont occupés majoritairement par des hommes et des jeunes de moins de 30 ans à haute qualification. 18% des salariés exercent dans les pays frontaliers.



Le secteur de la programmation-conseil rassemble la moitié des emplois numériques.

En 2020, 31 500 emplois relèvent de l'économie numérique régionale. En six ans, ces emplois ont progressé de 5%, contre une quasi-stagnation de l'emploi dans l'ensemble de l'économie régionale. Ce dynamisme est cependant inférieur à celui de la France de province (+14%), notamment en Corse, Pays de la Loire, Occitanie, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine.

Cette hausse modérée de l'emploi est surtout portée par les activités informatiques et la réparation (+21%). Le secteur de la programmation-conseil rassemble la moitié des emplois numériques.

Dans les autres secteurs du numérique, fabrication et vente de TIC, Technologie de l'Information et de la Communication les emplois diminuent, plus fortement dans le Grand Est (-13%) qu'en province (-5%).

10^e RÉGION POUR LE POIDS DU NUMÉRIQUE

L'économie numérique ne pèse que 2,1% du total des emplois régionaux, contre 3,1% en province. Seules la Bourgogne-Franche-

Comté, la Corse et la Normandie font moins bien. L'écart entre le Grand Est et la province est de 15 000 emplois. Cette part moindre dans le Grand Est vient surtout de la faiblesse relative des activités de l'informatique et de la réparation. Sur ce dernier point, l'écart avec la province correspond à 12 000 emplois.

38% des emplois de la région sont concentrés dans la zone d'emploi de Strasbourg, 75% si l'on ajoute les zones de Nancy, Metz, Mulhouse et Reims. Les zones d'emploi de

Nancy, Metz et Reims sont davantage spécialisées dans les télécommunications. Un tiers des emplois de Mulhouse est dédié à la réparation du matériel informatique et de communication. La fabrication d'équipement dédiés aux TIC est bien implantée à Romilly-sur-Seine et Sedan (Axon Câble, Amphénol, Nexans Interface).

UNE MAJORITÉ DE SALARIÉS DANS DES PETITES ENTREPRISES

Neuf emplois sur dix de l'économie numérique régionale sont des salariés. Dans le Grand Est les entreprises employeuses (12,3 salariés en moyenne), sont plus petites qu'ailleurs (15,5 salariés). La moitié des emplois est portée par des entreprises de moins de 50 salariés, contre 40% en province. Seuls 16% travaillent dans des établissements d'au moins 250 salariés. C'est la proportion la plus faible de France.

Les salariés du numérique sont majoritairement des hommes (70%). La proportion de femmes (30%) est moindre que leur part dans l'économie générale (43%). Dans la région, la féminisation est plus prononcée dans les industries de fabrication des TIC, soit 46% et 10 points au-dessus de la province. 30% des salariés ont moins de 30 ans dans le secteur de la programmation-conseil, secteur très masculin. Cette proportion de jeunes est de 25% dans l'ensemble de

l'économie générale.

UN SALARIÉ SUR DEUX EST UN CADRE

Avec 45% de cadres et professions intellectuelles supérieures, le niveau de qualification est particulièrement élevé dans l'économie numérique. Cette proportion n'est que de 12% dans l'ensemble de l'économie. Cette prédominance de cadres est cependant 10 points au-dessous de la moyenne de province. L'Ile-de-France se démarque avec 74% de cadres parmi ses salariés du numérique. Les salaires sont plus élevés dans le secteur des télécommunications. Le salaire moyen du secteur est de 17,9€ de l'heure contre 14,4€ dans l'ensemble de l'économie et plus de 20€ dans les télécommunications. Ces salaires s'expliquent par la forte proportion des cadres. Cependant, les salaires versés dans l'économie numérique régionale sont plus bas que ceux de la province, à l'exception pour le secteur particulier de la réparation du matériel numérique. Enfin, parmi les actifs résidant dans le Grand Est et travaillant dans le numérique, 18% travaillent au Luxembourg, en Allemagne en Suisse ou en Belgique et près de 3% en Ile-de-France. Une moyenne supérieure à celle des actifs transfrontaliers de l'économie générale.

Source : Analyses INSEE, novembre 2024

GÉRARD DELENCLOS

Toute l'équipe du journal
vous présente ses
Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année

2025

Équipements. La Région Grand Est va réaliser des travaux conséquents dans deux établissements de Charleville-Mézières, les lycées François Bazin et Charles de Gonzague dont les effectifs vont s'étoffer.

Le Grand Est investit 19,6 M€ dans deux lycées professionnels

Dès la rentrée de septembre 2025, les lycées carolomacériens François Bazin et Charles de Gonzague vont améliorer leurs conditions de vie scolaire pour l'enseignement des professeurs et l'apprentissage des élèves. Une évolution nécessaire pour des établissements qui s'appêtent à recevoir 370 et 150 élèves supplémentaires venant du Lycée Simone Veil qui fermera ses portes, en raison d'une forte baisse de fréquentation, à la fin de l'année scolaire cette année. Ils compteront ainsi des effectifs de 1 000 et 600 apprenants.

Bazin accueillera la troisième « Prépa des métiers », les formations commerce et vente, l'assistance à la gestion des organisations et la filière fleuriste. Charles de Gonzague, de son côté, verra arriver les formations liées aux soins, les services à la personne ainsi que les CAP « grand âge » et « petite enfance ».

Grâce à ces chantiers programmés dans les prochains mois, les deux lycées, après une restructuration de leurs locaux et des plateaux techniques, disposeront d'un cadre



Au lycée Charles de Gonzague, l'internat et de l'externat ainsi que les sols seront refaits à neuf.

d'études optimisé et adapté aux exigences des métiers de demain.

« L'objectif est d'avoir des classes et des bâtiments rénovés pour mettre tous les élèves et les professeurs dans

les meilleures conditions de travail possibles sans qu'il y ait beaucoup de perturbations », explique Guillaume Maréchal, vice-président régional.

CRÉATION DE NOUVEAUX ESPACES, RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Au lycée Bazin, où les grandes

manœuvres ont commencé dès octobre 2024, une enveloppe financière de 14,3 millions d'euros est engagée pour moderniser l'externat et la fonderie, créer un espace pour la filière fleuriste, assurer la réfection du dojo et d'une salle de musculation assortis de vestiaires et sanitaires.

Des travaux de rénovation énergétique, de désimperméabilisation de la cour et d'accessibilité compléteront ce programme.

Concernant le lycée Gonzague qui avait déjà bénéficié de la restructuration d'ateliers, du pôle scientifique et de la filière « prêt-à-porter grâce à un précédent effort de la Région de 21,7 millions d'euros, 5,3 millions d'euros permettront, cette fois, la rénovation de l'internat et de l'externat (5 millions d'euros), la réfection du sol et de la demi-pension. » Par ailleurs, on sait déjà qu'en 2025, des études techniques seront lancées pour la reconstruction du gymnase.

PASCAL REMY

Aisne

La Capelle : le maire dévoile les grands projets de 2025

Le lundi 6 janvier, Johann Wery, maire de La Capelle, a présenté ses vœux à la population lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la salle Hennebelle. L'occasion pour lui de dresser un bilan des réalisations de l'année écoulée et de dévoiler les projets qui marqueront 2025, tout en insistant sur l'importance de « partager nos ambitions pour l'avenir ». L'un des projets majeurs qui touche à sa fin est l'aménagement du parvis de l'église Sainte-Grimonie, qui inclut la création d'un parking. Après quelques retards dus à la découverte de vestiges archéologiques, les travaux, financés en partie par le pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, vont améliorer à la fois l'accessibilité et l'esthétique de cet espace central pour la commune.

Par ailleurs, un projet de « cour oasis » est en préparation pour améliorer le bien-être des écoliers. Cette cour sera l'aboutissement d'une collaboration entre élèves, architectes et paysagistes, afin de concevoir un espace de jeu et de détente favorable au développement des enfants. En parallèle, un parcours sportif sera aménagé sur l'ancienne voie ferrée, destiné à encourager la pratique de l'activité physique. Des tables de pique-nique et des plantations d'arbres viendront compléter l'aménagement du city-stade, qui a été inauguré en 2024.

Les travaux se poursuivent également au tiers-lieu des Andiers, où des aménagements supplémentaires sont prévus en 2025. L'aménagement de bureaux et d'une salle de réunion débutera cette année, pour accueillir l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache, qui a dû être relogé en urgence dans les locaux de l'ancienne poste, place de la Demi-Lune.

Le dispositif «Ma boutique à l'essai» verra l'installation d'un nouveau commerçant, avec pour objectif de pérenniser son activité. Enfin, un projet de rénovation de la friche Le Temps Jadis est prévu. Il inclura un local

commercial en rez-de-chaussée et trois logements à l'étage, dans un souci de dynamiser le secteur commercial tout en offrant de nouvelles solutions de logement.

G.B.

Aménagement

L'Aisne réduit ses moyens pour déneiger les routes

Le Département de l'Aisne a décidé de revoir son dispositif de déneigement, jugé trop coûteux après quinze ans de fonctionnement identique. Cette nouvelle organisation, entrée en vigueur cet hiver, a pour objectif de réduire les dépenses tout en s'adaptant aux nouvelles réalités économiques et environnementales.

L'une des principales mesures consiste à réduire la flotte de déneigeuses. Le Département a ainsi abandonné neuf de ses 50 véhicules, notamment ceux sous contrat avec des sous-traitants privés. Ce changement devrait permettre une économie de 100 000 euros pour la saison hivernale, tout en réduisant les coûts liés à l'entretien et au carburant des véhicules externes.

En parallèle, les priorités de déneigement ont été réajustées. Les routes sont désormais classées en deux catégories principales : les axes prioritaires (2 131 km) et les routes secondaires (2 048 km). Les 555 km de routes non-prioritaires, jusqu'ici déneigées après les autres, seront désormais moins souvent traitées, une mesure permettant de réaliser encore plus d'économies.

Cette réorganisation s'inscrit également dans une démarche écologique. La réduction de l'utilisation du sel, qui a des effets néfastes sur la faune et la flore, ainsi que la diminution du nombre de véhicules en circulation, contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

G.B.

Région

«L'esprit Charlie» souffle sur la jeunesse du Grand Est

La Région Grand Est annonce la publication exceptionnelle d'un numéro spécial du journal Charlie Hebdo, conçu par des lycéens du Grand Est. Ce projet inédit, réalisé dans le cadre des commémorations des dix ans des attentats de janvier 2015, reflète l'engagement des jeunes générations envers les valeurs de liberté d'expression, de laïcité et de démocratie.

Ce numéro spécial, élaboré depuis plusieurs mois par 200 lycéens issus de 14 établissements du territoire est diffusé depuis le 7 janvier 2025 à 22 000 exemplaires dans tous les lycées du Grand Est, ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels et culturels, et distribué gratuitement aux abonnés de Charlie Hebdo en Grand Est. Cette initiative éducative a permis aux élèves de vivre une expérience journalistique immersive, encadrés par des journalistes de Charlie Hebdo et des intervenants spécialisés.

L'exposition itinérante « L'humour de Charlie » sera visible dans plusieurs lieux emblématiques, tels que la Place Stanislas à Nancy, la Médiathèque de Reims, et les Clubs de la Presse de Strasbourg et Metz. Ce projet, porté par la Région Grand Est en partenariat avec Charlie Hebdo, s'inscrit dans une dynamique de transmission et de réflexion. Il témoigne de la capacité des jeunes à s'approprier des sujets complexes et à exprimer leurs idées sur des thématiques aussi cruciales que la laïcité, la lutte contre les discriminations, et la liberté de la presse.

Rendez-vous le 24 mars 2025 pour une restitution finale à Châlons-en-Champagne, à la Comète et à la Duduchothèque, lieu dédié à la mémoire de Cabu, l'un des dessinateurs emblématiques de Charlie Hebdo, mort dans l'attentat. Retrouvez ce numéro spécial de Charlie hebdo en ligne : www.grandest.fr/actualites/lesprit-charlie-et-la-liberte-de-la-presse

Opinions

PAR VÉRONIQUE LE FLOC'H, PRÉSIDENTE DE LA COORDINATION RURALE

Les vœux de la colère : une victoire pour l'agriculture

Véronique Le Floc'h, présidente de la Coordination Rurale, premier syndicat agricole dans la mobilisation actuelle, souligne la réussite des journées de mobilisation des 5, 6 et 7 janvier 2025 : « Il s'agit d'une large victoire pour les paysans français. Nous voulions placer l'agriculture au cœur de l'actualité pour rappeler au nouveau gouvernement les engagements de l'État. Ce premier objectif est atteint. Nous souhaitons également prouver que la Coordination Rurale est capable de susciter une mobilisation d'ampleur des agriculteurs, au-delà même de ses adhérents et en pleine trêve des confiseurs. L'objectif est également atteint. »

Des convois de tracteurs ont ainsi pu circuler en Ile-de-France mais également à Lyon et en Normandie.

Dans le même temps des actions symboliques ont eu lieu au Trocadéro, aux abords de la Tour Eiffel et même du Palais de l'Élysée, suscitant la sympathie

immédiate des Parisiens malgré les interdictions et la répression.

À ce sujet, Véronique Le Floc'h rappelle que :

« Rien ne nous aura été épargné par le nouveau gouvernement et par le ministère de l'Intérieur : arrestation ubuesque

dimanche après-midi de notre secrétaire général Christian Convers, verbalisation de dizaines d'adhérents dans les rues de Paris pour port de bonnet jaune, contrôle au faciès, siège d'une ferme à Orveau dans l'Essonne à l'aide de véhicules blindés, blocages musclés de convois de tracteurs sur les grands axes franciliens... »

La Coordination Rurale, mobilisée depuis un an, va poursuivre la mobilisation de ses adhérents et de ses sympathisants au cours des heures et jours à venir dans les départements de province.

La présidente de la Coordination Rurale rappelle que « les revendications immédiates que nous portons font l'objet d'un large consensus dans le monde agricole, et bien au-delà, ne coûtent rien au budget de l'État mais nécessitent simplement l'arrêt des contrôles vexatoires des exploitations agricoles françaises au profit de la multiplication des contrôles sanitaires des importations étrangères européennes et extra-européennes et au bénéfice premier des consommateurs ».

Enfin, nous tenons à remercier les 88 % de Français qui, selon un récent sondage IFOP/Ouest France, trouvent justifiée la mobilisation des agriculteurs pour exprimer leurs difficultés et manifester leur colère.



Etre Charlie

Etre Charlie c'est se souvenir qu'il y a dix ans, la France et plus globalement la Démocratie, ont été meurtries dans leur chair laissant à jamais une trace dans le cœur des amoureux de la liberté.

Etre Charlie c'est défendre quoi qu'il en coûte la liberté, toutes les libertés, à commencer par la liberté d'expression, la liberté de la presse mais aussi celle de caricaturer sans entrave.

Etre Charlie c'est respecter et faire respecter le principe de laïcité, toutes religions confondues, et refuser toute ingérence religieuse dans l'espace public, laissant à chacun sa liberté de conscience.

Etre Charlie c'est combattre l'obscurantisme et les tentatives répétées de censure de celles et ceux qui voudraient imposer leur vision sociétale et leur étroitesse d'esprit au pays des Droits de l'Homme.

Etre Charlie c'est refuser que des hommes et des femmes puissent risquer de se faire tuer pour un dessin, une parole, un mot, ou tout simplement pour ce qu'ils sont ou ce qu'ils représentent, que ce soit dans une salle de rédaction, dans une salle de concert, à la terrasse d'un café, devant un collège ou en portant un uniforme.

Etre Charlie c'est aussi partager les valeurs séculaires qui lient les peuples libres et épris de démocratie, dans le respect de l'autre avec ses différences.

Etre Charlie c'est en quelque sorte être Français, avec les qualités et les défauts qui font notre peuple et qui nous lient.

Etre Charlie c'est être vous et moi, dans l'unité et non dans l'uniformité.

Etre Charlie c'est justement ne pas oublier qui nous sommes, l'assumer pleinement et le rappeler dès que nous en avons l'occasion.

Etre Charlie c'est tout mettre en œuvre avec courage, honneur et fermeté que cela ne se reproduise jamais.

Etre Charlie c'est se souvenir.

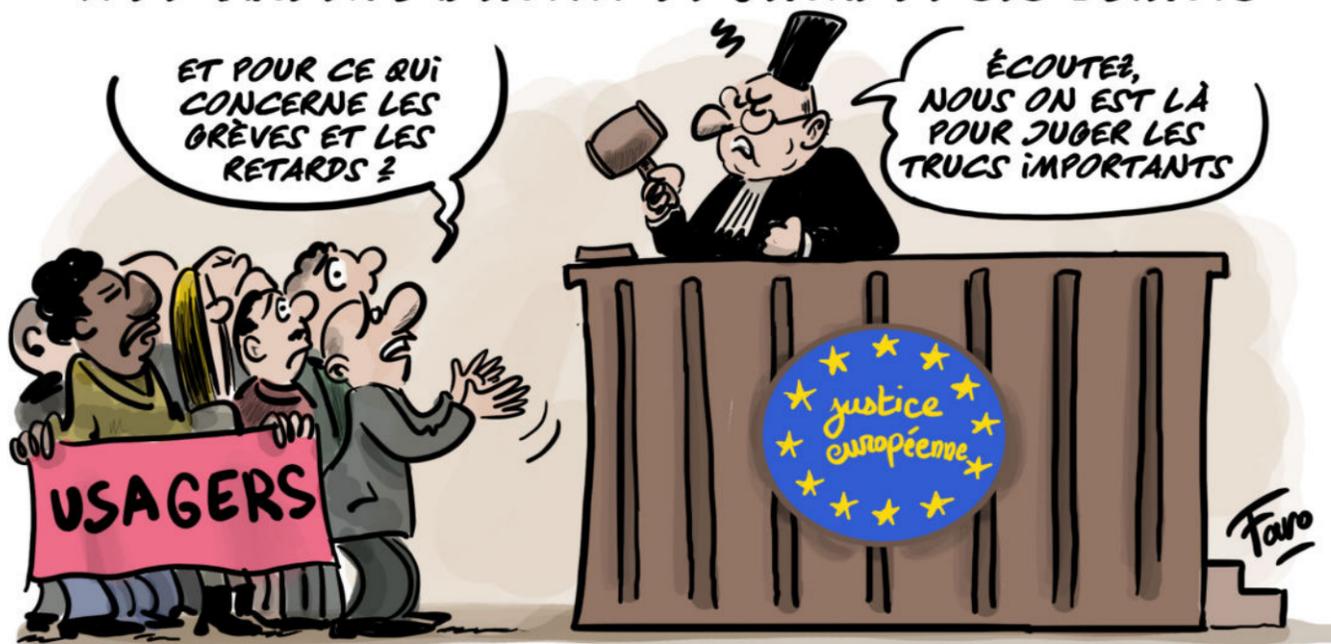
C'est pour cela, et pour bien d'autres raisons encore, que je suis Charlie.

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

LA JUSTICE EUROPÉENNE ESTIME QUE LA SNCF N'A PAS À DEMANDER L'IDENTITÉ DE GENRE DE SES CLIENTS



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Indices. L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

Indices des loyers commerciaux du 3^e trimestre

L'Insee a publié les différents indices des loyers commerciaux servant de référence pour le plafonnement du loyer lors de la révision annuelle ou triennale et lors du renouvellement du bail.

- Au 3^e trimestre 2024, l'indice des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 137,71 en hausse de 3,03 % sur un an et de 16,30 % sur trois ans (ILC 3e trim. 2021 : 118,41).

L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Au 3^e trimestre 2024, l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) s'établit à 137,12, en hausse de 3,76 %

sur un an et de 17,74 % sur trois ans (ILAT 3e trim. 2021 : 116,46). L'ILAT s'applique aux baux des locaux de bureaux et des professions libérales. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- L'indice du coût de la construction (ICC) du 3^e trimestre 2024 s'établit à 2143 en hausse de 1,76 % sur un an.

Pour la révision triennale, la hausse du loyer est plafonnée à 13,62 % (3^e trim. 2021 : 1886).

Pour le renouvellement du bail, la hausse du loyer est plafonnée à 36,62 % (3^e trim. 2015 : 1608).

L'ICC ne peut plus être retenu pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.



Le plafonnement peut être écarté en cas de modification notable de la valeur locative (caractéristiques du local, destination des lieux, obligations des parties, facteurs de commercialité, prix pratiqués dans le voisinage - Code de commerce, art. L145-33).

Insee: 18 décembre 2024

Fiscal. Ces taxes ne concernent que les sociétés, les entrepreneurs individuels en sont exonérés.

Taxes sur les véhicules de tourisme des sociétés

Les taxes annuelles sur l'affectation des véhicules de tourisme à des fins économiques (ancienne taxe sur les véhicules des sociétés) doivent faire l'objet d'une déclaration annexe à la déclaration de la TVA (de janvier ou de la CA12 annuelle), accompagnée du paiement. Ces taxes ne concernent que les sociétés, les entrepreneurs individuels en sont exonérés.

- Les entreprises au régime réel normal de TVA doivent effectuer la déclaration en janvier 2025 (sur formulaire n° 3310 A).

Les entreprises au régime simplifié de TVA doivent déclarer les taxes avec la déclaration annuelle de TVA CA12 (sur formulaire n° 3517), le 3 mai 2025 lorsque l'exercice est calqué sur l'année civile ou dans les trois mois de la clôture de l'exercice dans le cas contraire.

- L'une des taxes est basée sur les émissions de dioxyde de carbone des véhicules (CO₂), l'autre sur les émissions de polluants atmosphériques.
- Les véhicules sont taxables dès lors



qu'ils sont utilisés par l'entreprise, qu'elle en soit propriétaire ou locataire (plus de trente jours consécutifs).

Sont également taxables les véhicules utilisés à titre professionnel par un salarié, un dirigeant, un associé, et dont l'entreprise prend en charge tout ou partie des frais.

- Les véhicules électriques ou à hydrogène, ou combinant les deux énergies, sont exonérés des deux taxes. Les véhicules hybrides sont exonérés de la seule taxe CO₂.

Code des impositions sur les biens et services, articles L421-93 et suivants

En bref



Agenda

Janvier 2025

Mercredi 15

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en décembre 2024 ou janvier 2025, ou, pour les employeurs de moins de 11 salariés au paiement trimestriel, sur les salaires du quatrième trimestre 2024.

- Employeurs : compte professionnel de prévention : déclaration sur la DSN des facteurs de pénibilité auxquels les salariés ont été exposés en 2024.

Vendredi 31

- Changement de régime fiscal à compter de 2025 (passage du régime micro-entreprises au régime simplifié ou du régime simplifié au réel normal) : option à formuler auprès du service des impôts.

- Employeurs : déclaration d'emploi des seniors sur la DSN pour les employeurs d'au moins un salarié de 55 ans et plus, placé en 2024 en préretraite, cessation anticipée d'activité, mise à la retraite d'office, licenciement ou rupture conventionnelle homologuée.

Dates variables

- Télèglement de la TVA de décembre 2024 ou du quatrième trimestre 2024 (TVA annuelle inférieure à 4 000 euros).

- TVA (régime réel normal) : demande de remboursement annuel du crédit de TVA de 2024, si ce crédit est au moins égal à 150 euros, ou du crédit du quatrième trimestre 2024 (déclaration CA3).

- Taxes sur les véhicules de tourisme affectés à des fins économiques et taxe annuelle sur les véhicules lourds de transport de marchandises (ancienne taxe à l'essieu) : déclaration et paiement des taxes avec la déclaration de TVA CA3 (annexe 3310 A-SD).

Matot Braine
Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année

2025



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédure adaptée

Commune de Coupetz

AAPC / Marché travaux / Marché d'exécution

Pouvoir adjudicateur : Commune de Coupetz - Grande Rue - 51240 COUPETZ - Tél : 03.26.70.60.58 - Email : mairiecoupetz@orange.fr
Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
Caractéristique du marché : Requalification de la Grande Rue.
Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées
Date de réception des offres : vendredi 7 février 2025 - 12 H 00
Modalité d'obtention du dossier : <https://www.marches-securises.fr> (signature électronique non obligatoire).
M2500153

Offre de reprise



SELARL
BRUCELLE Charles
Mandataire Judiciaire

Vend fonds de commerce de Restaurant à Warcq «La Mal Campée» (08000)

Date limite de dépôt des offres au 31 janvier 2025

Renseignements auprès de l'étude : 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
M2500288



L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

LA SAGESSE/ AUDIBERT AUDITION

Cession

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/12/2024 par Me Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, LA SAGESSE, SASU au capital de 25.000 €, ayant son siège social 41 cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée sous le n°839167004 au RCS de SEDAN, a cédé à AUDIBERT AUDITION, SASU au capital de 5.000 €, ayant son siège social 7 rue de Saint-Thierry 51110 AUMENANCOURT, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°938 414 083, un fonds consistant en une activité d'audioprothésiste sous la franchise «ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN», exercée au sein du point de vente opticien «ALAIN AFFLELOU», exploitée à REIMS (51100) 4 rue André Chaillot, moyennant le prix de 70.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/12/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, où domicile a été élu à cet effet.

Frédérique CONREUR-MARTIN.
M2500169

LA SAGESSE/ AUDIBERT AUDITION

Cession

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/12/2024 par Me Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, LA SAGESSE, SASU au capital de 25.000 €, ayant son siège social 41 cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée sous le n°839167004 au RCS de SEDAN, a cédé à AUDIBERT AUDITION, SASU au capital de 5.000 €, ayant son siège social 7 rue de Saint-Thierry 51110 AUMENANCOURT, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°938 414 083, un fonds consistant en une activité d'audioprothésiste sous la franchise «ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN», exercée au sein du point de vente opticien «ALAIN

AFFLELOU», exploitée à TINQUEUX (51430) route de Soissons, Centre commercial Carrefour, moyennant le prix de 80.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/12/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, où domicile a été élu à cet effet.

Frédérique CONREUR-MARTIN.
M2500171



Monsieur Jean -Marie HUTTOIS - SARL L'ATELIER

Monsieur Jean-Marie HUTTOIS, né le 23 octobre 1958 à Reims, de nationalité française, demeurant 26 avenue de Rethel, 51420 WITRY-LES-REIMS, n° SIRET 339 902 363 00029

ET

La société L'ATELIER société à responsabilité limitée au capital de 20 000,00 euros, dont le siège social est situé 6 rue Etienne Lenoir 51420 WITRY-LES-REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le n°815 377 403,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE - FIN DE LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP établi à REIMS en date du 19/12/2024, enregistré le 31/12/2024 au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE LA MARNE, Dossier 2024 00056113, référence 5104P04 2024 A 03217, Monsieur Jean-Marie HUTTOIS (n° SIRET 339 902 363 00029), né le 23 octobre 1958 à Reims, de nationalité française, demeurant 26 avenue de Rethel, 51420 WITRY-LES-REIMS, a cédé à la société L'ATELIER, SARL au capital de 20 000,00 euros, dont le siège social est situé 6 rue Etienne Lenoir 51420 Witry-lès-Reims, 815 377 403 RCS REIMS, un fonds de commerce de mixte composé (i) d'une part d'une activité principale de prestations de réparation et de maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux connu sous le nom « L'Atelier de la Montgolfière » et, (ii) d'autre part, d'une activité accessoire de vente et de réalisation de prestations d'ameublement, de tapisserie et de décoration connu sous le nom « L'Atelier du Siège », sis et exploité à 6 rue Etienne Lenoir 51420 WITRY

LES REIMS, moyennant un prix de 150.000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 19 décembre 2024, mettant ainsi fin à cette même date au bail de location-gérance du fonds de commerce, conclu entre le cédant et le

cessionnaire aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 30 mai 2017. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la réception et la correspondance à l'adresse du séquestre à l'adresse suivante : Me Justine Guinoiseau, Cabinet Lorette & Associés, centre d'affaires Colbert 34, rue des Moulins 51100 Reims.

Pour avis le Gérant et Locataire-Gérant

M2500151



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

DM FOOD/ AB FOOD

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 4 décembre 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 24 décembre 2024, dossier 2024 00055463 référence 5104P04 2024 A 03089.

La Société DM FOOD, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est sis 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 833 653 827,

A CEDE : A la Société AB FOOD, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 937 710 796, son fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter de tout type de cuisine, sis et exploité 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100), moyennant le prix de soixante mille euros (60.000 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 4 décembre 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales au 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100), établissement où sera exploité le fonds de commerce pour la validité avec une copie auprès du cabinet SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 3 Rue Jean Mermoz à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Pour avis.
M2500289

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GUYOT & DE CAMPOS
Notaires associés
4 rue Thiers, B.P. 30331
51062 REIMS CEDEX
Tél. : 03 26 40 93 23
Fax : 03.26.40.09.03

IMMO CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
46 Avenue de Laon - 51100 REIMS
448 397 414 RCS Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 décembre 2024, enregistré le 12 décembre 2024 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Marne, Dossier n°2024 00054116, Référence 5104P04 2024 A 03017, la société IMMO CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 € avec siège social à REIMS - 46 Avenue de Laon et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 448 397 414, a cédé à la société CHLOPA, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 € avec siège social à 51100 REIMS 35 Ter Boulevard Foch et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 914 215 181, un fonds de commerce de transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière, connu sous l'enseigne ORPI sis et exploité en qualité d'établissement principal 46 Avenue de Laon 51100 REIMS et en qualité d'établissements secondaires 14 rue des Elus 51100 REIMS et 72 Avenue Jean Jaurès 51100 REIMS, moyennant le prix de prestations de services de propriété sis et exploité sous l'enseigne AZURIAL au sein d'un établissement secondaire sis 40 route de Thionville 57140 WOIPPY, moyennant le prix de 500.000 € s'appliquant à hauteur de 465.000 € sur les éléments incorporels et à hauteur de 35.000 € aux éléments corporels.

La date d'entrée en jouissance et le transfert de propriété de l'établissement principal exploité 46 Avenue de Laon et de l'établissement secondaire 72 Avenue Jean Jaurès à 51100 REIMS a été fixée avec effet au 2 décembre 2024. La date d'entrée en jouissance concernant l'établissement secondaire exploité 14 rue des Elus à 51100 REIMS a été fixée rétroactivement au 1^{er} novembre 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans le ressort du fonds de commerce cédé, savoir au Cabinet de Maître Carlos DE CAMPOS, Avocat, SELARL GUYOT & DE CAMPOS 4 rue Thiers 51100 REIMS, où il est fait à cette fin élection de domicile. Elles devront être faites, à peine de forclusion, au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues et ce, par exploit d'huissier ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

M2500217

VOLTAIRE
OFFICE NOTARIALE
Notaire
34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

**LA SAGESSE/
AUDIBERT
AUDITION**

Cession

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/12/2024 par Me Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, LA SAGESSE, SAS au capital de 25.000 €, ayant son siège social 41 cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée sous le n°839167004 au RCS de SEDAN, a cédé à AUDIBERT AUDITION, SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social 7 rue de Saint-Thierry 51110 AUMENANCOURT, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°938 414 083, un fonds consistant en une activité d'audioprothésiste sous la franchise «ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN», exercée au sein du point de vente opticien «ALAIN AFFLELOU», exploitée à CORMONTREUIL (51350) 2 rue des Alleux, moyennant le prix de 50.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/12/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, où domicile a été élu à cet effet.

Frédérique CONREUR-MARTIN.
M2500170

SAUVAGE / MALAU

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée «Laurent QUINART et Thibaut DURAND, Notaires Associés» titulaire d'un Office notarial à REIMS, 24 rue de L'Isle, le 31 décembre 2024 ;

La société dénommée SAUVAGE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 8.000,00 €, ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 1 place du Maréchal Foch, identifiée au SIREN sous le numéro 433 028 784 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

A vendu à :
La société dénommée MALAU, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social à COMPERTRIX (51510), 10 rue Soeur Emmanuelle, identifiée au SIREN sous le numéro 931 125 998 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de RESTAURANT, exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 30 rue d'Orfeuil.
Moyennant le prix de : Cinq cent dix-neuf mille euros (519.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 444.000,00 € et aux éléments corporels pour 75.000,00 €.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à en l'Etude du Notaire, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis : Le Notaire.
M2500208

**Maîtres BOUFFIN,
MARCHAND**

Notaires associés
4 mail des Acacias - 51120 SEZANNE

L'ATELIER HBC

Suivant acte reçu par Lucile MATHIEU PERRAULT, Notaire à SEZANNE, le 31 décembre 2024, contenant cession de fonds de commerce par :

La société dénommée L'ATELIER HBC, société à responsabilité limitée, au capital de 1.500,00 €, dont le siège social est à MONTMIRAIL (51210), 1 rue du Faubourg de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) de la ville de REIMS sous le numéro SIREN 789 244 175.

Au profit de la société dénommée HAIR'DM STUDIO, société par action simplifiée unipersonnelle, au capital de 500,00 €, dont le siège social est à GAGNY (93220), 75 rue de Franceville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) de la ville de BOBIGNY sous le numéro SIREN 892 050 469.

D'un fonds de commerce de coiffure, soins esthétiques, vente de produits cosmétiques et d'objets de fantaisie en lien avec l'activité principale, connu sous l'enseigne de L'ATELIER HBC, sis et exploité à MONTMIRAIL (51210), 1 rue du Faubourg de Paris.
Moyennant le prix de : Trente mille Euros (30.000,00 €).

Entrée en jouissance 31 décembre 2024.

Les oppositions seront adressées à Maître Lucile MATHIEU PERRAULT, Notaire à SEZANNE (51120), 4 Mail des Acacias, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
Lucile MATHIEU PERRAULT.
M2500210

GERANCE

FIN DE GERANCE

IP TEIC / HEXATEL

Location-Gérance

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 2 janvier 2025 la société IP TEIC (société par actions simplifiée au capital de 93.250 €, dont le siège social est 13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 326 017 019 R.C.S. REIMS) a donné en location-gérance à la société HEXATEL (société par actions simplifiée au capital de 1.429.260 €, dont le siège social est 2 rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest - 35530 NOYAL SUR VILAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 523 252 765 R.C.S. RENNES) son fonds de commerce d'intégration de solutions télécoms et informatiques à destination des entreprises, situé 13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, pour une durée de 9 mois à compter du 1^{er} janvier 2025.

La société HEXATEL assurera seule à compter du 1^{er} janvier 2025 et sous sa responsabilité exclusive l'exploitation dudit fonds de commerce, sauf application des dispositions de l'article L 144-7 du Code de commerce.

Pour unique avis signé HEXATEL, le locataire-gérant.

M2500084



**ACTIV'EMPLOI /
EMPLOI GROS
OEUVRE**

Avis de location - gérance

Suivant un acte SSP du 01/01/2025, ACTIV'EMPLOI, SAS au capital de 50 000 €, ayant son siège social 22 rue Cérés 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°805 066 131 a confié en location-gérance à EMPLOI GROS OEUVRE, SAS au capital de 50 000 €, ayant son siège social 22 rue Cérés 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°937 951 598, son fonds de commerce de : Travail temporaire dans le domaine du bâtiment et plus particulièrement du gros oeuvre (couvreurs, charpentiers, coffreurs), sis et exploité au 22 rue Cérés, 51100 REIMS.

À compter du 01/01/2025 pour se terminer le 31/12/2025, renouvelable par tacite reconduction.
M2500060

**STECARPHI /
HEXATEL**

Location-Gérance

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 2 janvier 2025 la société STECARPHI (société par actions simplifiée au capital de 75.000 €, dont le siège social est 13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 525 024 493 R.C.S. REIMS) a donné en location-gérance à la société HEXATEL (société par actions simplifiée au capital de 1.429.260 €, dont le siège social est 2 rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest - 35530 NOYAL SUR VILAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 523 252 765 R.C.S. RENNES)

son fonds de commerce de distribution de services opérateurs au profit des clients de sa filiale, la société IP TEIC, situé 13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, pour une durée de 9 mois à compter du 1^{er} janvier 2025.

La société HEXATEL assurera seule à compter du 1^{er} janvier 2025 et sous sa responsabilité exclusive l'exploitation dudit fonds de commerce, sauf application des dispositions de l'article L 144-7 du Code de commerce.

Pour unique avis signé HEXATEL, le locataire-gérant.

M2500083



**ACTIV'EMPLOI /
EMPLOI INDUSTRIE**

Avis de location - gérance

Suivant un acte SSP du 01/01/2025, ACTIV'EMPLOI, SAS au capital de 50 000 €, ayant son siège social 22 rue Cérés 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°805 066 131 a confié en location-gérance à EMPLOI INDUSTRIE, SAS au capital de 50 000 €, ayant son siège social 22 rue Cérés 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°938 001 138, son fonds de commerce de : Travail temporaire dans le domaine de l'industrie, de la logistique et des activités liées aux transports de marchandises, sis et exploité au 22 rue Cérés, 51100 REIMS.

À compter du 01/01/2025 pour se terminer le 31/12/2025, renouvelable par tacite reconduction.
M2500062



**ACTIV'EMPLOI /
EMPLOI SECOND
OEUVRE**

Avis de location - gérance

Suivant un acte SSP du 01/01/2025, ACTIV'EMPLOI, SAS au capital de 50 000 €, ayant son siège social 22 rue Cérés 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°805 066 131 a confié en location-gérance à EMPLOI SECOND OEUVRE, SAS au capital de 50 000 €, ayant son siège social 22 rue Cérés 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°937 956 290, son fonds de commerce de : travail temporaire dans le domaine du second oeuvre (électricité, isolation, plomberie, chauffage, menuiserie,...), sis et exploité au 22 rue Cérés, 51100 REIMS.

À compter du 01/01/2025 pour se terminer le 31/12/2025, renouvelable par tacite reconduction.
M2500075

CONSTITUTION

DE SOCIETE

HZ ASIA STORE

Par ASSP en date du 10/12/2024, il a été constitué une SAS dénommée : HZ ASIA STORE.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue de Cernay - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Vente en détail et en gros d'épicerie, crèmerie, tout type d'alimentation et boissons non alcoolisées. Ainsi que : La création, l'acquisition, la location, la location-gérance, l'exploitation de tout fonds de commerce, établissement, usine, atelier, local se rapportant à son objet ; La prise de participation dans toute société, entreprise ou groupement de nature à faciliter la réalisation de son objet ; Et, plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou de tout objet similaire ou connexe.

PRÉSIDENT : M. HU Jufeng, demeurant 12 rue de Berru - 51100 REIMS élu pour une durée de illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2414017

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

BOULANGERIE BM

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/12/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOULANGERIE BM

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwich, petite restauration sur place et à emporter
Siège social : 2 avenue de BEETHOVEN, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Gérance : M. NIFI El Medhi 5 boulevard Franchet d'Esperey 51100 REIMS
Le gérant

M2414262

**HOLDING DES
GOUTTES D'OR**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/12/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HOLDING DES GOUTTES D'OR

Objet social : La propriété, l'acquisition, la vente, la gestion, par tous moyens, de tous titres de sociétés ou tous groupement, de tous portefeuilles de valeurs mobilières et de tous droits portant sur ces valeurs et titres
Siège social : 2 rue des Gouttes d'Or, 51480 CORMOYEUX
Capital : 48 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Co-gérance : M^{me} VAUTRIN Aurèle 2 rue des Gouttes d'Or 51480 CORMOYEUX et M. VAUTRIN Edouard 2 rue des Gouttes d'Or 51480 CORMOYEUX

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
M2414571

**SCP Florent ROBERT,
Romain REMIOT**
Notaires associés
RILLY LA MONTAGNE (51500)
Place de la République

**EURL LASALLE
DAMIEN**

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain REMIOT, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Florent ROBERT et Romain REMIOT, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à RILLY-LA-MONTAGNE, Place de la République, le 6 janvier 2025, a été constituée une société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL) ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La société a pour objet : Toute activité de menuiserie générale, soit la fourniture, la fabrication, la pose de menuiseries intérieures et extérieures, menuiseries bois, aluminium et PVC, agencements en bois et dérivés, pose de pergolas, auvents et terrasses extérieurs, pose de vélux, travaux d'isolation placo-plâtre.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Dénomination : «EURL LASALLE DAMIEN».
Siège : RILLY LA MONTAGNE (51500), 8 rue de la Source.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Capital : MILLE EUROS (1.000,00 €), par apports de numéraire.
Cession de parts sociales : Les cessions de parts consenties par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés.

Gérant : Monsieur Damien Joris Robert LASALLE, demeurant à RILLY LA MONTAGNE (51500), 8 rue de la Source.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2500174

AGI

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 Euros
Siège social :
3B, 158 rue de l'Hôpital Auban Moët 51200 EPERNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 06/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : AGI.
SIÈGE : 3B, 158 rue de l'Hôpital Auban Moët à EPERNAY 51200.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 5.000 €.
OBJET : - Externalisation du poste de Directeur des Systèmes d'Informations (DSI) auprès des TPS - PME - PMI ; Conseils en stratégies informatiques, digitales, digitalisation ; Organisation des structures, Aide à la prise de décisions, Formations, Audits, Evaluations des risques informatiques ; Commercialisation et conception de logiciels informatiques, aide au pilotage d'entreprises, gestion des projets informatiques et digitaux transverses.

PRÉSIDENT : M. Aranud GAUTHIER, domicilié 3B, 158 rue de l'Hôpital Auban Moët - 51200 EPERNAY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2500175

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



LORETTE
et ASSOCIÉS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SCI BCL

Société civile au capital de 1.000 €
Siège social : 34 rue Tarbé - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SCI BCL
Siège social : 34 rue Tarbé, 51100 REIMS

Objet social :

- la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par bail ou autrement, de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés civiles immobilières qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle ;
- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Benjamin JARIA, Demeurant à REIMS (51100) 34 rue Tarbé

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2500195



ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

Sweet Home

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue des Docks Rémois
51100 REIMS
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 7 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Sweet Home.
FORME : Société civile immobilière.
SIEGE : 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.

CAPITAL : 1.000 € (apports en numéraire).

GERANCE : M^{me} Florence CHOMBINHO, demeurant à REIMS (51100), 27 rue des Elus.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2500211

BAILLY
MAÇONNERIE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue des Crochets
51500 MONTBRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTBRE du 2 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BAILLY MAÇONNERIE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,
Siège social : 22 rue des Crochets - 51500 MONTBRE,
Objet social :

- des travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, de façade et de rénovation de bien immobilier ;
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros,
Gérance : Monsieur Quentin, François, Xavier BAILLY, demeurant 22 rue des Crochets - 51500 MONTBRE,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2500054



18 rue René Cassin
51430 BEZANNES

Elite Conciergerie
by Alexandra &
Julien

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue de la Fosse aux Raines
51110 BOULT SUR SUIPPE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à BOULT SUR SUIPPE (51) du 03/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : Elite Conciergerie by Alexandra & Julien.

SIEGE : 5 rue de la Fosse aux Raines - 51110 BOULT SUR SUIPPE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Prestation de services de conciergerie et mise à disposition de moyens d'agrément de vie à destination de particuliers, d'entreprises ou de collectivités, en exécutant des tâches directement ou indirectement, par le recrutement et la mise en relation avec des professionnels ; Prestation de services afférents à l'intendance, la supervision, la sous-traitance ; Prestation d'assistance dans l'organisation de loisirs, déplacements, vacances, réceptions, événements, congrès, séminaires ; Prestation d'assistance dans l'acquisition de services, biens de consommation, biens mobiliers ou immobiliers ; Prestation de location et de gestion de biens immobiliers meublés ou non.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de

son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : M^{me} Alexandra Paté, demeurant 5 rue de la Fosse aux Raines - 51110 BOULT SUR SUIPPE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La présidente.

M2500091



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

VALQ IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social :
3 Impasse de l'Allemanderie
51520 LA VEUVE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à LA VEUVE du 8/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : VALQ IMMO.

SIEGE SOCIAL : 3 Impasse de l'Allemanderie - 51520 LA VEUVE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Quentin LEMAIRE, demeurant 33 Rue du Général Carré - 51100 REIMS et Madame Andréa VAUTROP, demeurant 3 Impasse de l'allemanderie - 51520 LA VEUVE.

CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Pour avis : La gérance.

M2500229

HOLDING PIO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/01/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING PIO

Objet social : L'acquisition par tous moyens, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupement et de tous droits portant sur ces valeurs et titres

Siège social : 10 avenue Gabriel Péri, 51430 TINQUEUX
Capital : 655 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. PIO Adriano 2 rue de la Garenne 51140 CHALONS SUR VESLE et M^{me} PIO Céline 2 rue de la Garenne 51140 CHALONS SUR VESLE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

M2500090



LORETTE
et ASSOCIÉS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

AG FONCIER

Société civile au capital de 100 000 euros
Siège social : 126 rue Saint Vincent,
51160 HAUTVILLERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 03 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : AG FONCIER
Siège social : 126 rue Saint Vincent - 51160 HAUTVILLERS

Objet social :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faire la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutilés à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 100 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Alexandre GOBILLARD demeurant 126 rue Saint Vincent, 51160 HAUTVILLERS

Clauses relatives aux cessions de parts : - dispense d'agrément pour cessions à associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2500298

«CARMA 2025»

Société Civile Immobilière au capital de 5.000 Euros
Siège social : CAUREL (Marne)
4 rue du Moulin

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CAUREL (Marne) du 24 décembre 2024, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : «CARMA 2025».

SIEGE SOCIAL : CAUREL (Marne), 4 rue du Moulin

OBJET :
- l'achat, la vente, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : Cinq Mille Euros (5.000 Euros) divisé en 500 parts sociales numérotées de 1 à 500, de Dix Euros (10 Euros) chacune de valeur nominale.

AGREMENT : Il a été institué un droit d'agrément donné par les associés sous la forme d'une décision collective extraordinaire pour toute mutation au bénéfice d'un tiers non associé.

GÉRANT :
- Monsieur Régis HUART, demeurant à CAUREL (Marne) 4 rue du Moulin ;

IMMATRICULATION : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion

M2500114

BR CONSULTING

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 2 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BR CONSULTING.
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 8 rue Gabriel Voisin - 51100 - REIMS.

OBJET SOCIAL :
L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres ;

L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé ;

La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ;

L'acquisition et la propriété en directe de tout immeuble.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GERANCE : Monsieur Romain, Patrice, BERRIER, demeurant 7 rue Irénée Lelievre - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La gérance.

M2500102

VT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social :
17 rue Chanteraine - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 2 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : VT.
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 17 rue Chanteraine - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : Consultation et formation en œnologie, enseignement et formation du yoga.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GERANCE : Madame Virginie, Véronique THOLLIN, demeurant 17 rue Chanteraine - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La gérance.

M2500103

EJSA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 6 janvier 2025 à Sainte Ménéhould, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EJSA
SIEGE SOCIAL : 48 avenue Victor Hugo - 51800 SAINT MENEHOULD

OBJET : gestion d'un établissement de débit de boissons et de petite restauration, organisation de spectacles et de toutes animations

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
Président : Romaric ANSCIAUX - 48 Avenue Victor Hugo - 51800 SAINT MENEHOULD

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Châlons En Champagne.

Pour avis : Le président.

M2500315



ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

L&P immobilier

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social :
10 rue Elisa Deroche - 51450 BETHENY

En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à BETHENY (Marne) du 8 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : L&P immobilier.
FORME : Société civile immobilière.
SIEGE : 10 rue Elisa Deroche - 51450 BETHENY.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.

CAPITAL : 1.000 € (apports en numéraire).

GERANCE : M. Yannick LAMBOTTE, demeurant à HERMONVILLE (51220), 10 rue de Sébastopol ; M. Damien PARANT, demeurant à DIZY (51530), 319 rue Dupont Suire.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2500311

LE FOURNIL
DE TINQUEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE FOURNIL DE TINQUEUX

Objet social : la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers, mobiliers,

Siège social : 10 avenue Gabriel Péri, 51430 TINQUEUX
Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. PIO Adriano 2 rue de la Garenne 51140 CHALONS SUR VESLE et M^{me} PIO Céline 2 rue de la Garenne 51140 CHALONS SUR VESLE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

M2500099

Matot Braine
PETITES AFFICHES

s'occupe
de vos
annonces
dans toute
la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AMALUXIA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AMALUXIA
Objet social : L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, et le négoce de tous produits ou marchandises, neufs ou d'occasion, par tout moyen, notamment en ligne (e-commerce) et en direct. Toutes prestations de services liées à ces activités, incluant la logistique, le conseil et le marketing. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.
Siège social : 48 Rue de longjumeau, 51500 TAISSY
Capital : 200 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. CHUETTE etienne 48 rue de longjumeau 51500 TAISSY
Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.
Etienne CHUETTE
M2500321

MODIFICATION

DE STATUTS

Etude de Maître Jérôme PERTIN
Notaire à AVIZE (Marne)
7 rempart du Midi

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JEAN GIMONNET

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 959.056,94 Euros
Siège social :
16 rue Jean Mermoz - 51530 CUIS
RCS Reims 420 939 050

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la Société d'Exercice à Responsabilité Limitée dénommée « Jérôme PERTIN, Notaire », titulaire d'un Office Notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7, Rempart du Midi, le 3 janvier 2025, il a été effectuée une augmentation de capital social par suite d'apports immobiliers à hauteur de 204.750 €. Le capital social est ainsi porté de 959.056,94 € à 1.007.078,69 € par création de 315 parts d'un montant nominal de 152,45 €, entièrement souscrites et libérées.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 959.056,94 € et divisé en 6.291 parts sociales de 152,45 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 1.007.078,69 € et divisé en 6.606 parts sociales de 152,45 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de REIMS par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis : Le notaire.

M2414423

CARROSSERIE PENIN

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS
793 010 802 RCS REIMS

Aux termes des décisions en date du 10 décembre 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Theo PENIN de ses fonctions de gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

En conséquence, l'associée unique a décidé de supprimer la mention des noms des gérants des statuts.
M2414793

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE LECRIVAIN

Société civile
au capital social de 321.225 Euros
Siège social :
57 Grande Rue - 51130 GERMINON
400 008 637
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis modificatif

Par décision de l'AGE du 01/12/2024, Mr Robert LECRIVAIN demeurant 57 grande rue - 51130 GERMINON, a démissionné de sa fonction de gérant à compter du 01/12/2024.

Pour avis : La gérance.

M2413454



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

PELLETIER ET ASSOCIES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'avocats au capital de 20.000 Euros
Siège social :
87 place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
483 754 933 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 21 novembre 2024 et du procès-verbal de l'AGE en date du 31 décembre 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 17.169,28 €, pour être ramené de 20.000,00 € à 2.830,72 € par rachat et annulation de 1.544 parts sociales appartenant à un associé.

Le capital a ensuite été immédiatement augmenté d'un montant de 17.169,28 € par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts sociales existantes pour le ramener à 20.000,00 €.

Pour avis : La gérance.

M2414047

SCEA LES BLES VERTS

Société Civile au Capital Social de 54 900 €
34 Grande Rue - 51300 GLANNES
410 172 936 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Par PVAGE du 23/12/24 les associés ont accepté que Laetitia LUGNIER, demeurant 69 rue Jehan Fouquet - 37000 TOURS, démissionne de ses fonctions de gérante et soit remplacée par Hugo WRINCQ, demeurant 3 rue de la Fontaine - 10150 VAILLY et de fixer le siège social 14 Grande Rue - 51320 HUMBAUVILLE
M2414359

SCP MARTEAU REGNIER MERCIER PONTON RACONNIER

Société civile professionnelle au capital de 158.144 Euros
Ancien siège social :
11 rue Irénée Lelièvre - 51100 REIMS
Nouveau siège social :
58 rue Boulard - 51100 REIMS
RCS Reims 501 699 680

Aux termes d'une AGE en date du 12/12/2024, les associées ont décidé que le siège social qui était fixé 11 rue Irénée Lelièvre - 51100 REIMS est transféré 58 rue Boulard - 51100 REIMS, à compter du 18/12/2024.

Pour avis, la gérance.

M2414397

GROUSELLE FREDERIC

SASU au capital de 18 000 €
Siège social : 17 rue Pablo Picasso
51140 MUIZON
RCS de REIMS n°835 360 686

Avis de modification

En date du 01/01/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/01/2025 de diminuer le capital social de 15 000 € par rachat d'actions par la Société en le portant de 18 000 € à 3 000 €.

Article 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2414428

AEROGOMMAGE GRENAILLAGE PEINTURE INDUSTRIELLE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
5 rue Sole Bis
51420 WITRY LES REIMS
953 947 082 RCS Reims

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 Décembre 2024, il résulte que : La société M2T, S.A.R.L. au capital de 1.000 €, dont le siège social est 2 bis chemin de la Billotièrre - 51110 POMACLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904 579 711, a été nommée Directrice Générale.

Pour avis : La présidente.

M2414535

GAP MAINTENANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social :
5 rue Sole Bis
51420 WITRY LES REIMS
930 115 654 RCS Reims

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 décembre 2024, il résulte que : La société M-2-T, S.A.R.L. au capital de 1.000 €, dont le siège social est 2 bis chemin de la Billotièrre - 51110 POMACLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904 579 711, a été nommée Directrice Générale.

Pour avis : La Présidente.

M2414536

SIMH

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 chemin de la Billotièrre
51110 POMACLE
921 379 541 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 4 décembre 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social du 2 chemin de la Billotièrre - 51110 POMACLE au 13 Rue de Reims - 51420 - NOGENT L'ABESSE à compter du 4 Décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- après avoir pris acte de la démission de monsieur Maxime THIEBAULT représentant de la société M2T de ses fonctions de gérant à compter du 4 décembre 2024, de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2414537

EARL CHAMPAGNE VAUTRIN PERE ET FILS

EARL au capital de 13 000 €
Siège : 2 rue des Gouttes d'Or
51480 CORMOYEUX
440823904 RCS REIMS

L'AGE du 20/12/2024, a décidé :

- de modifier la dénomination sociale qui devient : CHAMPAGNE VAUTRIN PERE ET FILS ;

- et de transformer la société en Société civile d'exploitation agricole, sans création d'un être moral nouveau.

Modification du RCS de REIMS
M2414592



Cabinet LAURENCY & ASSOCIES

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
8 rue de Montléan
51210 MONTMIRAIL

EURL OCEANE DANTAS

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social :
16 Rue Croix de Bussy
51200 ÉPERNAY
883 042 772 RCS de Reims

Le 07/01/2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : La société a pour objet le compte exclusif des Associations Mutuelles le Conservateur, Société à forme Tontinière, entreprise régie par le code des assurances, ayant leur siège social 59, Rue de la Faisanderie 75116 PARIS, et des Assurances Mutuelles le Conservateur, Société d'Assurance Mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, ayant leur siège social 59, Rue de la Faisanderie 75116 PARIS, ensemble dénommées Le Conservateur : - L'exercice de la profession d'Agent Général d'Assurances tel que défini par le code des assurances ; - L'exécution du ou des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement ; - Dispenser des cours, formations, ateliers et séminaires en présentiel ou en ligne ; - Concevoir ou éditer des supports pédagogiques physiques et numériques ; - Fournir des services annexes tels que le coaching, l'accompagnement individuel ou collectif et l'évaluation des compétences. Et plus généralement les opérations de conseil se rattachant à l'objet ci-dessus.
Mention au RCS de Reims.
M2414737

JAM HOLDING

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 10 chemin de Chalons
51110 LAVANNES
490 946 134 R.C.S. REIMS

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Bertrand SCHUPPE, gérant, a cessé ses fonctions de fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Bertrand SCHUPPE, demeurant 10 Chemin de Chalons - 51110 LAVANNES

Pour avis, Le Président
M2414866

SARL A2 ANALYSES

Capital social de 7.622,43 Euros
Siège sociale :
1 route départementale 375
51310 JOISELLE
R.C.S. Reims n° 424 059 111

Par décision de l'AGE du 1^{er} janvier 2025, l'associé unique a décidé ce qui suit :

- Cession d'une partie du capital à Mesdemoiselles Lauranne VIEL et Isabelle GAILLARD ;

- Nomination de Lauranne VIEL cogérant, demeurant 1 route départementale 375 - 51310 JOISELLE ;

- Modification de l'objet social : Fabrication, achat et vente en tout lieu de bougies, produits parfumés, d'objets de décoration et de produits cosmétiques ;

- Ajout du nom commercial : Ma maison enchantée.
M2500019



BIOXA

SELAS au capital 1.694.764 Euros
27 rue du Colonel Fabien - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 334 029 337

Modification de statuts

Suivant procès-verbal du 12/12/2024, l'assemblée générale a :

- Désigné en qualité de directeur général Monsieur Philippe ROSTOWSKY, né le 01/03/1966 à SEDAN (08), Médecin biologiste, demeurant au 11 rue de la Deaderie - 51460 L'EPINE, de nationalité française, pour un mandat d'une durée indéterminée, à compter du même jour ;

- Désigné en qualité de directeur général Monsieur Romuald JOBART, né le 25/05/1979 à REIMS (51), Médecin biologiste, demeurant au 5 impasse du Clos Fleury - 51370 CHAMPIGNY, de nationalité française, pour un mandat d'une durée indéterminée, à compter du même jour ;

- Désigné en qualité de directeur général délégué Madame Agathe CHARLIER, née le 25/08/1979 à REIMS (51), Médecin biologiste, demeurant au 125F rue de Vesle - 51100 REIMS, de nationalité française, pour un mandat d'une durée indéterminée, à compter du même jour ;

- Désigné en qualité de directeur général délégué Monsieur Sébastien VERGNOLLE, né le 09/12/1982 à REIMS (51), Pharmacien biologiste, demeurant 1 rue Robert Lecomte à FAGNIERES (51510), de nationalité française, pour un mandat d'une durée indéterminée, à compter du même jour.

Modification au R.C.S. de REIMS.
Pour avis et mention,
Le président.



12 Place Hugues Plomb
51200 ÉPERNAY

TREILLES SAINT HUBERT

Société civile d'exploitation viticole au capital de 138.540 Euros
14 rue Jean Mermoz
51480 DAMERY (51480)
R.C.S. de Reims 497 737 395

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/12/2024, il a été pris acte de modifier le capital de la société à compter du 27/12/2024. ANCIENNE MENTION : Le capital était de 134.540 €, divisé en 13.854 parts de 10 € chacune. NOUVELLE MENTION : Le capital est désormais de 126.470 €, divisé en 12.647 parts de 10 € chacune. NATURE DE LA MODIFICATION : Départ d'associé. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Me HERVO.

M2500064

SC «des NEIGETTES»

Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
2 rue de la Liberté - 51380 TREPAIL
R.C.S. Reims 479 555 369

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2024 :

- Nomination de Monsieur Gauthier BEAUFORT, demeurant 5 rue des Neigettes - 51380 TREPAIL, en qualité de gérant ;

- Retrait de Monsieur Arnaud BEAUFORT, de la gérance.

Pour avis :
La gérance.

M2500068

SCI C.S.C

Société civile au capital de 400,00 Euros
Siège social :
8 impasse du Levant
51100 REIMS
493 614 283 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du 11/12/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 rue Campagne Première - 75014 PARIS, à compter du même jour. L'article « SIÈGE SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence.

Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de PARIS.

Pour avis.

M2500076

SCI RACINE

Société civile au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
8 impasse du Levant
51100 REIMS
804 469 781 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/12/2024, le siège social a été transféré au 5 rue Campagne Première - 75014 PARIS, à compter du 11/12/2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de PARIS.

Pour avis.

M2500079



Maître Xavier PREZ

Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SAS D3L RESTAURATION

au capital de 1.000 Euros
8 boulevard Louis Barthou - 51100 REIMS
949 149 975 R.C.S. Reims

Avis de démission et nomination

Par décision de l'associé unique en date du 26/12/2024 :

- A été pris acte de la démission de Monsieur DEVEVEY Ludovic de ses fonctions de directeur général à effet du 26/12/2024, non remplacé ;

- Monsieur ERAY Omer, né le 8 août 2002 à IGDIR (Turquie), demeurant 60 rue Bazin à REIMS (51100), a été nommé en qualité de président de la société SAS D3L RESTAURATION à compter du 26/12/2024 au lieu et place de Monsieur Lahoucine LACHEHAB, démissionnaire à effet du même jour.

Pour avis :
Le président.

M2500088

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HADLEY SEARCH

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.100 Euros
Siège social :
9-11 rue Gaston Boyer
51100 REIMS
Transféré au
78 rue Frédéric Passy, Immeuble
ZASH
51430 BEZANNES
825 217 789 R.C.S. Reims

Transfert du siège

Aux termes d'une délibération en date du 03/01/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 9-11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS au 78 rue Frédéric Passy, Immeuble ZASH - 51430 BEZANNES à compter du 31/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis.

M2500092

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

SCI VAIDRE

Aux termes d'un ASSP en date du 10/12/2024 de la société SCI VAIDRE, SCI au capital de 40.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 32 rue de Bourgogne, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 901.197.574, il a été constaté la démission de Madame Emeline PARIETTI, demeurant à REIMS (51100), 32 rue de Bourgogne, de ses fonctions de cogérante de la Société, à compter du 10/12/2024 minuit. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2500098

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Société Anonyme au capital de 134.056.275 Euros
Siège social :
5 place du Général Gouraud
51100 REIMS
348 494 915 RCS Reims

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 16/12/2024, il a été décidé de dissocier les fonctions de Président du CA et de Directeur Général de la Sté.

Mr Paul François VRANKEN, démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général à effet du 31/12/2024, a été maintenu dans ses fonctions de Président du CA à effet du 1/01/2025, et ce pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur. M^{me} Nathalie VRANKEN a été nommée Directrice Générale à effet du 1/01/2025 pour la durée restant à courir du mandat du Président du CA, cette prise de fonction mettant automatiquement fin à sa fonction de Directrice Générale Déléguée.

Et de nommer en qualité de Directeurs Généraux Délégués à effet du 1/01/2025 pour la durée du mandat d'Administrateur de la Directrice Générale :

Mr Clément PIERLOT, demeurant 55 rue Roger Sondag - 51160 AY-CHAMPAGNE.

Mr Julien LONNEUX demeurant 3 rue Jovin - 51100 REIMS.

Mention RCS REIMS.

Pour avis.

M2500122

LHT AUTOMOBILE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 7B, rue des Verriars
51500 CHAMPFLEURY
RCS de REIMS n°897 787 859

Transfert de siège

L'AGE du 30/12/2024 a décidé le transfert du siège social au 15, Rue Denis Papin, 51100 REIMS à compter du 01/01/2025.

Mention : RCS de REIMS

La Gérance

M2500052

FINANCIERE GAIDOZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 265.956 Euros
Siège social :
1 rue Carnot - 51500 LUDES
481 466 191 R.C.S. Reims

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31/12/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 265.956 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Luc GAIDOZ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par M. Luc GAIDOZ, demeurant 4 rue Gambetta - 51500 LUDES, en qualité de président.

Pour avis : La Gérance.

M2500134

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

CABINET CHALONS PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.331.000 Euros
Siège social :
48 boulevard Carteret - 51100 REIMS
912 298 519 R.C.S. Reims

Suivant acte reçu par Me Vincent CROCHET, Notaire à REIMS (51100), la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérant, à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour une durée illimitée, M. Julien CHALONS, demeurant à LES MESNEUX (51370), 4 rue d'Entre 2 Villes.

M. Olivier CHALONS est maintenu cogérant.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de REIMS.

M2500137

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES PROVINCES

Groupe foncier agricole
sous forme de société civile particulière
au capital de 574.616,00 Euros
Siège :

Chez Monsieur et Madame SCHWEIN
Cedex 329 - 51600 VAUDESINCOURT
R.C.S. 344 712 906 Reims

Par assemblée générale extraordinaire intervenue suivant acte reçu par Maître Chantal THIBAUT, notaire associée à REIMS (Marne), le 23 décembre 2024, les associés ont décidé à l'unanimité :

- Le retrait d'éléments d'actifs pour un montant de 926.313,00 € avec attribution de biens immobiliers à l'INDIVISION SUCCESSORALE Philippe HAPILLON ;
- La diminution du capital de 287.308,00 € pour le ramener à 287.308,00 € par voie d'annulation de 331 parts d'une valeur nominale de 868,00 € chacune, appartenant à l'INDIVISION SUCCESSORALE Philippe HAPILLON.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 574.616,00 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 287.308,00 €.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.

M2500139

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

COSSU S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 576.000 euros
Siège social : 3 Allée Robert Delyoye - Parc d'Activités 2 - 51500 SILLERY
312 260 573 RCS REIMS

1. Suivant décision unanime des associés en date du 30 décembre 2024, la Société HM FINANCES, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000 €, dont le siège social est fixé au 7 rue Aristide Briand 51350 CORMONTREUIL, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 837 751 544, en qualité de Présidente en remplacement de la SOCIETE FINANCIERE COSSU,

2. Suivant décisions de la Société HM FINANCES en sa qualité de Présidente en date du 30 décembre 2024, la SOCIETE FINANCIERE COSSU, Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est fixé au 15 rue Pierre et Marie Curie 51500 TAISSY, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 439 940 446, a été nommée en qualité de Directrice Générale en remplacement de la Société HM FINANCES.

ADMINISTRATION
Ancienne mention
La SOCIETE FINANCIERE COSSU, Présidente

La Société HM FINANCES, Directrice Générale
Nouvelle mention
La Société HM FINANCES, Présidente

La SOCIETE FINANCIERE COSSU, Directrice Générale

L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S de REIMS.

Pour avis La Présidente

M2500152

SARL LE QG

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 Euros
Siège social :
16 Rue de Mars - 51100 REIMS
792 413 981 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 29/11/2024, l'A.G.E. des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 €.

Madame Catherine PIDANCET, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Madame Catherine PIDANCET demeurant 44 rue des Sablons 51390 GUEUX.

L'A.G.E. a également décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL LE QG» par «LE QG» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite auprès du RCS de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2500167

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

PARGNY AUTOMOBILE

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social :
3 rue de Vigny
ZAC des Presles - 51390 GUEUX
531 825 859 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2024, l'Actionnaire Unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de ventes de pièces, réparations de karting et assistance courses et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2500181

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

AMS LOGISTICS

SAS au capital de 1 800 €
Siège social : 4 rue Nicolas Appert
51430 TINQUEUX
RCS de REIMS n°984 793 117

Avis de transformation

L'AGE du 07/01/2025 a décidé de transformer la société en Société À Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 07/01/2025 et a nommé en qualité de gérant M. MAHAMAT SALEH ISSA AHMAT, demeurant 41 rue Yves BEAUMONT 51100 REIMS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de REIMS.

LE PRESIDENT

M2500182

SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SARL HOLDING MELOS

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Euros
Siège social :
13 rue de Sézanne
51260 MARCILLY SUR SEINE
793 692 815 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2025, la collectivité des associés a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 01/01/2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 100.000 €. Il est divisé en 100 parts de 1.000 € chacune.

NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à 100.000 €. Il est divisé en 100 actions de 1.000 € chacune entièrement libérées.

FORME ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION ANCIENNE MENTION : SARL HOLDING MELOS.

NOUVELLE MENTION : SAS HOLDING MELOS.

ADMINISTRATION ANCIENNE MENTION : GÉRANTE : Madame Sylvie MELIQUE, demeurant 13 rue de Sézanne - 51260 MARCILLY SUR SEINE.

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENTE : Madame Sylvie MELIQUE, demeurant 13 rue de Sézanne - 51260 MARCILLY SUR SEINE.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, conjoints, ascendants ou descendants qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2500198

EARL «de l'EOLIE»

Capital social : 53.550 Euros
Siège social :
1 rue de la Vallée
51600 SOMME TOURBE
R.C.S. Châlons en Champagne
394 450 951

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2024 :

- Nomination de Madame Delphine CHAPRON, demeurant 1 rue de la Vallée - 51600 SOMME TOURBE, en qualité de gérante ;

- Retrait de Madame Claudine CHAPRON née BIGORGNE, de la gérance ;

- Prorogation de la durée de la société de 45 ans.

Pour avis : La Gérance.

M2500111

COMPTABILITÉ**DEPIERREUX Carole****03.26.08.38.27**

compta.pamb@legalnet.org

FINANCIERE GOMERIEUX

Société à responsabilité limitée au capital de 31.500 Euros
Siège social :
16B rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX
481 273 498 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGO du 18/12/2024, est nommée Madame Céline FLORENCE, demeurant 7 rue de l'École - 57820 HULTEHOUSE, née le 9 octobre 1987 à REIMS, de nationalité française, aux fonctions de Gérante, en remplacement de Monsieur Bruno GOMERIEUX, décédé le 9 décembre 2024. Les Statuts ne nécessitent aucune modification en conséquence.

Dépôt légal au GTC de REIMS. M2500212

Holding Meije

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5.000 Euros
Siège social :
9 rue en Mémoire des Harkis
La Neuville - 51100 REIMS
950 889 923 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions en date du 30 décembre 2024, l'associé unique a augmenté le capital social de 3.826.800 € pour être porté à 3.831.800 € par voie d'apport en nature.

L'article 7 «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 5.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 3.831.800 €.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2500218

SNC ALLART BOULARD

Société en nom collectif au capital de 10.000 Euros
Siège social :
3 Esplanade Fléchambault
51100 REIMS
934 013 152 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 19/12/2024, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Victorien BOULARD et M. Victorien ALLART avec effet au même jour et a nommé en qualité de gérante Madame Isabelle BIONNE, demeurant 19 place Maurice Utrillo à REIMS 51100.

Pour avis : La Gérance.

M2500223

EARL «BRIQUET-BARBIER»

Capital social : 99.000 Euros
Siège social :
1 Rue du Château - 51300 PRINGY
RCS Châlons en Champagne
390 080 489

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/12/2024 a décidé de transformer l'EARL «BRIQUET-BARBIER» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DENOMINATION : «BRIQUET-BARBIER».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 14/02/2092.

SIÈGE SOCIAL : 1 Rue du Château - 51300 PRINGY.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime et la production d'énergie photovoltaïque.

CAPITAL SOCIAL : Augmentation du capital social de 259.974 € le portant à 358.974 € (AGE du 02/12/24).

GÉRANCE : Monsieur Romain AUDEBERT, demeurant 3 Rue du Château - 51300 PRINGY.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

Pour avis : La Gérance.

M2500232

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

HOTEL VICTORIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
35 place d'Erlon et 1 rue Buirette
51100 REIMS
319 958 906 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2025, les associés de la société HOTEL VICTORIA ont décidé de modifier l'objet social et d'adopter l'activité de location de courte durée de tous biens immobiliers, de modifier la dénomination sociale de la société en adoptant «B&C Suite», et de transférer le siège social sis à REIMS (51100), 35 place d'Erlon et 1 rue Buirette, pour le fixer à REIMS (51100), 15 place Drouet d'Erlon, et de procéder, en conséquence, aux modifications des articles 2, 3 et 4 des statuts de la société.

ANCIENNES MENTIONS
OBJET SOCIAL : La société a pour objet la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte, tant en France qu'à l'étranger, de tous hôtels, maisons meublées, restaurants, brasseries, cafés, ainsi que de tous autres établissements ouverts au public et dans lesquels se débitent des objets de consommation. Et spécialement, l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel meublé, exploité à REIMS (Mame), rue Buirette, numéro 24, connu sous le nom de « Hôtel Cecyl », que la société se propose d'acquérir.

DÉNOMINATION : HOTEL VICTORIA.

SIÈGE SOCIAL : 35 place d'Erlon et 1 rue Buirette - 51100 REIMS.

NOUVELLES MENTIONS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion, la location de courte durée de tous immeubles et biens et droits immobiliers, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et l'octroi de toute garantie immobilière ou autre portant sur tout ou partie du patrimoine social, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en sociétés.

DÉNOMINATION : B&C Suite.

SIÈGE SOCIAL : 15 place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS.

L'inscription modificative sera faite auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour insertion,
Maître Thibault PIERLOT, Notaire.
M2500294

RENNER ENERGIES OPERATIONS FRANCE
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 26-28 rue Buirette,
51100 REIMS
948 028 287 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 07/01/2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 26-28 rue Buirette 51100 REIMS au 85 Avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 MÉRIGNAC à compter rétroactivement du 01/01/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
M2500274



A LA CAVE COLBERT
Société par actions simplifiée au capital de 195 000 €
Siège social : 18 rue Colbert 51100 REIMS
798 148 391 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 06 juillet 2023, il résulte que :
- La Société BOURLY, société civile dont le siège social est situé 1 rue du Montcet, 51140 COURCELLES SAPIECOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 951 495 126 représentée par Monsieur Fabien BOURLY a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Fabien BOURLY, démissionnaire.
L'article 40 des statuts a été modifié en conséquence.
POUR AVIS Le Président
M2500297



SCI DES 21 SACRES
Société Civile Immobilière au capital de 337.000 Euros
Siège social :
71 rue de Vesle - 51100 REIMS
532 224 912 RCS Reims

Suivant acte reçu par Me David Mennetret, notaire à REIMS le 19/12/2024, la collectivité des associés a décidé de :
- réduire le capital social d'une somme de 273.998 € pour le ramener de 337.000 € à 63.002 € et ce, par voie d'annulation de parts sociales.
- prendre acte de la démission du poste de cogérant de M. Sébastien LIESCH à compter de ce jour.
Madame Audrey DERVIN assumera désormais seule les fonctions de gérant.

Le Titre II des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de REIMS.

Pour avis et mention.
M2500310

H.G.B.
Société par actions simplifiée au capital de 301.000 Euros
Siège social :
16B rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX
313 497 638 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGO du 18/12/2024, est nommée la société FINANCIERE GOMERIEUX, société à responsabilité limitée au capital de 31.500 €, dont le siège social est ZI du Moulin de l'Ecaille, 16 B rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de REIMS sous le numéro 481 273 498, représentée par Madame Céline FLORENCE, gérante, demeurant 7 rue de l'Ecole - 57820 HULTEHOUSE, née le 09 octobre 1987 à REIMS, de nationalité française.

Les Statuts ne nécessitent aucune modification en conséquence.

Dépôt légal au GTC de REIMS.
M2500339



Maître Arnaud LEFEVRE
Notaire à VITRY LE FRANCOIS (51)
28 rue Aristide Briand

GFA DU BUISSON GRENOBLE
Groupement foncier agricole
Capital social : 1.357.479,29 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation
Siège social : à HUMBAUVILLE (Mame)
RCS Châlons en Champagne
381 287 804

Avis est donné de la nomination de gérants, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, en date du 6 Janvier 2025 :

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé :

- De nommer en qualité de nouveaux co-gérants à compter de ce jour en lieu et place de Monsieur José WRINCQ décédé le 7 février 2015 :

- Monsieur Dany Louis Hilaire WRINCQ, Agriculteur/gérant, demeurant à VAILLY (10150) 3 rue de la Fontaine né à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 3 juillet 1969.

- Madame Jocelyne Michelle Gisèle WRINCQ, épouse de Monsieur Jackie HERVEUX, demeurant à HUMBAUVILLE (51320) 5 grande rue. Née à HUMBAUVILLE (51320) le 25 novembre 1955.

- Madame Linda Euphémie Jocelyne WRINCQ, épouse de Monsieur Jean-François PETIT, demeurant à HUMBAUVILLE (51320) 3 voie romaine Née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 14 décembre 1962.

Et de modifier corrélativement les statuts.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention :
Me Arnaud LEFEVRE.

M2500236

SOCIETE FINANCIERE FAVRE
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
69 avenue Jean Jaurès 51100 REIMS
820 057 545 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31/12/2024, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à associé unique à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Son objet social est étendu aux activités de production, la réalisation et la distribution de photos et reportages vidéo à destination des particuliers et des professionnels.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €.

La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur François FAVRE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur François FAVRE, demeurant 69, avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2500309

ABONNEMENTS
03.26.08.38.26
abonnement.pamb@legalnet.org

RENNER ENERGIES FRANCE

SAS au capital de 17 537 000 €
Siège social : 26 - 28 rue Buirette,
51100 REIMS
490 576 865 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 07/01/2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 26 - 28 rue Buirette 51100 REIMS au 85 Avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 MÉRIGNAC à compter rétroactivement du 01/01/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
M2500269

RENNER ENERGIES HOLDCO FRANCE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 26-28 rue Buirette,
51100 REIMS
947 990 388 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 07/01/2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 26-28 rue Buirette 51100 REIMS au 85 Avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 MÉRIGNAC à compter rétroactivement du 01/01/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
M2500272

SCEV «Pascal AGRAPART»

Capital social : 2.000.000 Euros
Siège social :
57 avenue Jean Jaurès - 51190 AVIZE
R.C.S. Reims 531 932 820

Par assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024, les associés ont autorisé Monsieur Pascal AGRAPART à démissionner de ses fonctions de cogérant à compter du 30 novembre 2024.

Pour avis : La gérance.
M2500292

L'ANNEXE
SCI au capital de 600 €
Siège social : 19 rue des Berceaux
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°520 760 570

L'AGE du 09/01/2025 a constaté la démission de M. Philippe HOLIN de ses fonctions de gérant avec effet au 31/12/2023 et à nommer en qualité de cogérante M^{me} HOLIN Sarah, demeurant 23 allée Victor Grignard 51430 BEZANNES et de co-gérant M. BILLARD Stéphane, demeurant 5 allée de la Vanette 51430 BEZANNES, à compter du 01/01/2024.
Modification au RCS de REIMS.
M2500333

POURSUITE D'ACTIVITE



SELARLU DE KINESITHERAPEUTE JUSTINE VEDRENNE
SELARLU au capital de 10 €
Siège social : 1 A, rue du Centre
51370 ORMES
RCS de REIMS n°920 852 555

Avis de poursuite d'activité

En date du 18/10/2024, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.
M2500017

FUSION



BIOXA
SELAS au capital 1.694.764 Euros
27 rue du Colonel Fabien
51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 334 029 337

Modification de statuts

Suivant procès-verbal du 12/12/2024, l'assemblée générale a :

- Approuvé le traité de fusion signé le 04/11/2024, aux termes duquel la société BIOCHALONS, société d'exercice libéral par action simplifiée au capital de 2.104.011 €, dont le siège social est situé au 3 rue du Maréchal des Logis de Terline - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 328 726 344, a fait apport à titre de fusion à la société BIOXA, de la totalité de son patrimoine ;

- Décidé, à la suite de cette opération de fusion, d'annuler les actions détenues par la société BIOXA dans le capital de la société BIOCHALONS et d'augmenter le capital de la société BIOXA d'une somme de 612 € par la création de 36 actions nouvelles de 17 € de valeur nominale chacune, le capital étant ainsi porté à la somme de 1.695.376 €.

La fusion est devenue définitive le 23/12/2024, date de réalisation de la dernière des conditions suspensives, ainsi qu'il résulte de la décision du président de ladite société.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, le président.
M2500058

NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SAS DE L'ERMITAGE

Société par actions simplifiée au capital de 1.600 Euros
Siège social :
4 Rue des Menues Dimes
51230 CONNANTRE
440 387 090 RCS Reims

Avis de fusion

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2024, il a été :

- approuvé le traité de fusion signé le 21 novembre 2024 et aux termes duquel la société SARL DU PRIEURE, société à responsabilité limitée au capital de 93.598,94 €, ayant son siège social à CONNANTRE (51230), l'Hermitage, identifiée sous le numéro 780 298 824 RCS REIMS, a fait apport à titre de fusion à la société SAS DE L'ERMITAGE de la totalité de son patrimoine,

- approuvé les apports effectués au titre de cette fusion, à savoir : élément d'actifs transmis pour un montant de 130.052 €, moyennant la prise en charge d'un passif de 37.392 €, soit un actif net apporté de 92.660 € et constaté un mali de fusion de 119.530 €,

- approuvé l'absence d'augmentation de capital social conformément aux dispositions de l'article L.236-3, II du Code de Commerce, la société SAS DE L'ERMITAGE détenant la totalité du capital social de la société SARL DU PRIEURE,

- et constaté que l'opération de fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société SARL DU PRIEURE étaient définitives à la date du 30 décembre 2024.

Pour avis :
Le représentant légal.

M2500305



LEXAN AVOCATS Société d'Avocats ZIRST II
55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot-St-Martin

OCI 51

Société par Actions Simplifiée au capital de 550.000 Euros
Siège social : 5 rue René Francart - 51100 REIMS
509 583 902 RCS Reims

Réalisation définitive de l'opération de fusion par voie d'absorption de la société EQUIPEMENT BUREAU DE CHAMPAGNE (société par actions simplifiée au capital de 920.200 euros, dont le siège social est situé 5 rue René Francart - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 336 280 243 R C S REIMS), société absorbée, par la société OCI 51, société absorbante, telle que décrite aux termes du projet de fusion conclu en date du 13 novembre 2024, régulièrement publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la Marne le 18 novembre 2024 sous les références dossier 2024 00048946 référence 5104P04 2024 A 02689.

Les éléments d'actif et de passif apportés ou pris en charge ont été déterminés sur la base des valeurs nettes comptables au 31 décembre 2023.

La société absorbée a apporté à titre de fusion à la société OCI 51 la totalité de son actif évalué à 2.769.832 euros, à charge de payer la totalité de son passif évalué à 1.455.491 euros, soit un apport net de 1.314.341 euros.

La fusion est devenue effective au 31 décembre 2024 à minuit.

La fusion a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024. Aussi, toutes les opérations actives et passives réalisées par la société absorbée entre la date ci-dessus et celle de la réalisation définitive de la fusion, soit le 31 décembre 2024 à minuit, seront considérées comme accomplies pour le compte de la société OCI 51.

La société OCI 51 détenant la totalité des actions composant le capital de la société EQUIPEMENT BUREAU DE CHAMPAGNE, il n'y a pas lieu à augmentation du capital social de la société OCI 51.

La société EQUIPEMENT BUREAU DE CHAMPAGNE est dissoute de plein droit sans liquidation.

Les dépôts prescrits par la loi seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims.

Pour avis : Le Président.
M2500020

DISSOLUTION DE SOCIETE

HEXADIAG
EURL au capital de 7 500 €
Siège social : 69 LES DESERTS
51270 CHAMPAUBERT
RCS de REIMS n°499 139 020

Avis de dissolution

En date du 30/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. JOUGLET Thierry, demeurant 69 LES DESERTS 51270 CHAMPAUBERT et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2500341

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

GILLES ROLECK

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
117 rue de Cernay 51100 REIMS
Siège de liquidation :
13 Place de la République
51350 CORMONTREUIL
811 919 794 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 14 novembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 novembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Gilles ROLECK, demeurant 13 Place de la République - 51350 CORMONTREUIL, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13 Place de la République à CORMONTREUIL (51350). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2412746

SCI OBIWANE

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 100 Euros
Siège social :
16 rue de la Paix - 51220 BRIMONT
892 977 422 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 31/10/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur Gregory PILLIER, demeurant 16 rue de la Paix - 51220 BRIMONT, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 rue de la Paix - 51220 BRIMONT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2500055

SCEA «RV»

Société en cours de liquidation
Capital social : 15.240 Euros
Siège social :
4 rue de Paris - 51400 PROSNES
R.C.S. Reims 384 373 080

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2024, la collectivité des associés de la SCEA «RV» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Thibault GILLET, demeurant 2 rue des Remparts - 51400 BACONNES, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 4 rue de Paris - 51400 PROSNES, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500080

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

DB CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 3 000 Euros
Siège social et de liquidation :
16 Rue de la Hovette
51390 GUEUX
839 713 476 RCS Reims

Suivant décision en date du 02/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Didier BECHARD, associé unique, demeurant 16 Rue de la Hovette, 51390 GUEUX, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 Rue de la Hovette, 51390 GUEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500034

BERENICE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 chemin des Semonts
51200 EPERNAY
802 894 675 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 18/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. A été nommée comme liquidatrice M^{me} Corinne ANTOINE, demeurant 87 chemin des Semonts - 51200 EPERNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 87 chemin des Semonts - 51200 EPERNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérante.

M2500101

ARGONN4AIR

EURL au capital de 4 000 €
Siège social : 26 rue FOCH
51600 SOMMEPY TAHURE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°515 203 792

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 31/03/2020, l'associé unique a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/03/2020. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CRETON Luc, demeurant 26 rue FOCH 51600 SOMMEPY TAHURE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500133

CABINET

LAURENCY & ASSOCIÉS

Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
8 rue de Montléan
51210 MONTMIRAIL

CMI CHARPENTE

SAS au capital de 2.000 Euros
Siège social :
2 rue de Champagne
51530 BRUGNY VAUDANCOURT
885 403 725 R.C.S. de Reims

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. VALTER Yann, demeurant 13 rue Saint Caprais - 51390 BOUILLY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2500202

EARL «LE MOIGNE»

Société en cours de liquidation
Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
12 Grande Rue
51800 SAINT MARD SUR AUVE
RCS Châlons en Champagne
429 339 088

Par décision du 31 décembre 2024, l'associé unique de l'EARL «LE MOIGNE» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre et sa mise en liquidation amiable.

Madame Corinne LE MOIGNE, demeurant 14 Grande-Rue - 51800 SAINT MARD SUR AUVE, est nommée en qualité de liquidatrice, et il lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 12 Grande-Rue - 51800 SAINT MARD SUR AUVE, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Liquidatrice.

M2500250

SCEA «DU PONT DORE»

Société en cours de liquidation
Capital social : 46.515 Euros
Siège social :
Chemin de la Plaie - au domicile
de Monsieur LAPIE Joël - 51400
MOURMELON LE PETIT
RCS Châlons en Champagne
331 477 042

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, la collectivité des associés de la société SCEA «DU PONT DORE» a autorisé Monsieur Jaky LAPIE à démissionner de ses fonctions de gérant et a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jaky LAPIE, demeurant 61 rue du 11 novembre 2024 - 51400 MOURMELON LE PETIT, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à MOURMELON LE PETIT (51400), Chemin de la Plaie - au domicile de Monsieur LAPIE Joël, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, Le Liquidateur.

M2500300

DIAS
Société civile immobilière
au capital de 3.000 Euros
Siège social / liquidation :
13 rue Hippolyte Fontaine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
508 354 768
RCS Châlons en Champagne

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Paulo DIAS, demeurant 13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500313

BOIS DE MOSLINS

SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 39 rue de Picardie
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°412 782 534

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PIERRON Bernard, demeurant 39 rue de Picardie 51200 EPERNAY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2500226

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

AMESA

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
MONTMIRAIL 51210
21 rue Roussat
Siège de liquidation :
21 rue Roussat
51210 MONTMIRAIL
797 582 046 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Arnaud BOURDON, demeurant 21 rue Roussat - 51210 MONTMIRAIL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 rue Roussat - 51210 MONTMIRAIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500141

ARCADES IMMO

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
13 rue Hippolyte Fontaine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
834 434 243
RCS Châlons en Champagne

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Paulo DIAS, demeurant 13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Hippolyte Fontaine 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500314

CLOTURE**DE LIQUIDATION****SCI OBIWANE**

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 100 Euros
Siège social :
16 rue de la Paix - 51220 BRIMONT
892 977 422 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 31 octobre 2024, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; Donné quitus au liquidateur Monsieur Grégory PILLIER, demeurant 16 rue de la Paix - 51220 BRIMONT et déchargé ce dernier de son mandat ; Prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2500097

ALPHONSINE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
20 rue Cérés - 51100 REIMS
Siège de la liquidation :
25 bis rue du Général Leclerc
51220 LOIVRE
533 550 604 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Vincent FRODEFOND de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29 novembre 2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2500104

SCCV DU PARC

Société civile immobilière de
construction-vente en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social :
CHALONS-EN-CHAMPAGNE
51000 6 PLACE SAINTE CROIX
Siège de liquidation :
6 PLACE SAINTE CROIX
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
837 859 917 RCS CHALONS EN
CHAMPAGNE

L'Assemblée Générale réunie le 30 octobre 2024 au 6 PLACE SAINTE CROIX, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la SARL FELIX DEPANNAGES REMORQUAGES représentée par son Gérant, Monsieur Emmanuel FELIX, dont le siège social est fixé au 7 Rue Raoul Follereau, 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

M2412338

SARL LA CHAMPAGNE EN FLEURS

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social :
15 rue Aristide Briand
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. : Châlons en Champagne
425 038 817

Clôture de liquidation

Madame Béatrice MOUGEOT, demeurant 15 rue Aristide BRIAND - 51300 VITRY LE FRANCOIS, agissant en qualité de liquidatrice, déclare que la liquidation de la SARL CHAMPAGNE-EN-FLEURS dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 19 décembre 2024, sous la référence n° M2413887, a été clôturée le 27 décembre 2024 suivant décision de l'associé unique après approbation du compte définitif.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S.

Pour avis : La liquidatrice.

M2414557

BARBARA PUBLICITE

2 RUE SAINT ANDRE
51230 FAUX-FRESNAY

Clôture de liquidation

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, l'associé unique de l'EURL BARBARA PUBLICITE au capital de 1.000 € - 51230 FAUX-FRESNAY, 2 Rue Saint André - RCS REIMS 807 622 113, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur

M2500140

ALINE

Société en nom collectif en liquidation
au capital de 304 800 euros
Siège social : 132 Avenue de Laon
51100 REIMS
Siège de liquidation : 3 chemin du
rempart 51110 POMACLE
411 806 870 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2024 à 11h au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Sébastien PANNET demeurant 3 chemin du rempart 51110 POMACLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2500270

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE



LEXAN AVOCATS
Société d'Avocats
ZIRST II
55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot-St-Martin

EQUIPEMENT BUREAU DE CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 920.200 €uros
Siège social :
5 rue René Francart - 51100 REIMS
336 280 243 R.C.S. Reims

Réalisation définitive de l'opération de fusion par voie d'absorption de la société EQUIPEMENT BUREAU DE CHAMPAGNE, société absorbée, par la société OCI 51 (société par actions simplifiée au capital de 550.000 €, dont le siège social est situé 5 rue René Francart - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 509 583 902 R.C.S. REIMS), société absorbante, telle que décrite aux termes du projet de fusion conclu en date du 13 novembre 2024, déposé au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE le 13 novembre 2024 et publié au BODACC le 15 novembre 2024. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 31 décembre 2024 à minuit.

Dissolution de la société EQUIPEMENT BUREAU DE CHAMPAGNE sans liquidation par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2500021



NATIVUS

SARL au capital de 500 €uros
Siège social :
48 rue Chanzy - 51360 VERZENAY
842 689 671 R.C.S. Reims

Suivant déclaration en date du 15/11/2024, l'associé unique, la société GAME IT 1, SARL au capital de 9.000 €, dont le siège social est situé au 66 rue Libergier - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 807 521 216, a décidé de dissoudre, la société NATIVUS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société NATIVUS à la société GAME IT 1.

Les créanciers sociaux pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de REIMS.

M2500131



BIOCHALONS

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
de laboratoire de biologie médicale
au capital de 2.104.011 €uros
Siège social :
3 rue de Terline
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
328 726 344

Transmission universelle de patrimoine

Suivant procès-verbal du 12/12/2024, l'assemblée générale a :

- Approuvé le traité de fusion signé le 04/11/2024, aux termes duquel la société BIOCHALONS, société absorbée, a transmis à la société BIOXA, société absorbante, au capital de 1.694.764 € immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 334 029 337, ayant son siège social situé 27 rue du Colonel Fabien - 51100 REIMS, la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 36 actions nouvelles de 17 € de valeur nominale chacune entièrement libérées ;

- Décidé, que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, la société BIOCHALONS se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.

La fusion et la dissolution de la société BIOCHALONS sont devenues définitives le 23/12/2024, date de réalisation de la dernière des conditions suspensives, ainsi qu'il résulte de la décision du président de ladite société.

Pour avis et mention, le président.

M2500057



SARL DU PRIEURE

Société à responsabilité
au capital de 93.598,94 €uros
Siège social :
l'Hermitage - 51230 CONNANTRE
780 298 824 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre de la société SAS DE L'ERMITAGE, société par actions simplifiée au capital de 1.600 €, ayant son siège social à CONNANTRE (51230), 4 rue des Menues Dimes, identifiée sous le numéro 440 387 090 R.C.S. REIMS, il a été constaté la réalisation à la date du 30 décembre 2024 de la fusion par voie d'absorption de la société SARL DU PRIEURE par la société SAS DE L'ERMITAGE et par voie de conséquence la dissolution sans liquidation de la société SARL DU PRIEURE du seul fait de la réalisation définitive de la fusion et ce, à compter du 30 décembre 2024.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500320

ANNONCES LÉGALES

**NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie**

03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Référence : NaturéO CHAMPIGNY SUR VESLE

ZA les Bonnières la Charme - 51370 CHAMPIGNY. RCS REIMS : 812 603 223. Etablissement(s) secondaire(s) : ZA les Bonnières la Charme - 51370 CHAMPIGNY. RCS REIMS : 2015 B 589.

En date du 25/11/2024, jugement du tribunal de commerce d'EVRY prononçant la modification du plan de sauvegarde, commissaires à l'exécution du plan : SELARL MJC2A prise en la personne de Me Christophe ANCEL, mandataire judiciaire, 9 bd de l'Europe, 91050 EVRY Cedex et Me Alain-François SOUCHON 1 rue des Mazières, 91000 EVRY COURCOURONNES. M2500242

Référence : NaturéO Cormontreuil

Lotissement les Monts Blancs, Rue des Blancs Monts - 51350 CORMONTREUIL. RCS REIMS : 535 327 571. Etablissement(s) secondaire(s) : Lotissement les Monts Blancs, Rue des Blancs Monts - 51350 CORMONTREUIL. RCS REIMS : 2011 B 808.

Par jugement du tribunal de commerce d'EVRY en date du 25/11/2024, prononçant la modification du plan de sauvegarde, commissaires à l'exécution du plan : SELARL MJC2A prise en la personne de Me Christophe ANCEL, mandataire judiciaire, 9 bd de l'Europe, 91050 EVRY Cedex et Me Alain-François SOUCHON 1 rue des Mazières, 91000 EVRY COURCOURONNES. M2500248

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par Jugement du 7 janvier 2025, le Tribunal de Commerce de REIMS a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de

Madame BRUN née URBANIAC Aurore

conjointe collaboratrice dans la société BRUN MULTISERVICES (SARL), 1 rue du Château - 51360 BEAUMONT SUR VESLE. RCS REIMS : 847 688 611. Activité : Divers travaux de finitions, prestations de services en espaces verts, vente de végétaux (arbres, arbustes, plantes, sapins, fleurs).

Date de cessation des paiements jugée : 01/07/2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus désigné.

M2500263

PROCEDURE DE SAUVEGARDE

Référence : BOURSEDESCREDITS. COM

10 rue de la Bourse - 75002 PARIS 2° Arrondissement. RCS PARIS : 539 924 449. Etablissement(s) secondaire(s) : 18 rue René Cassin - 51430 BEZANNES. RCS REIMS : 2021 B 938.

Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé en date du 06/01/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202500047 et a désigné juge commissaire : M. Pascal Gagna, administrateur : SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 PARIS, avec pour mission : de surveiller, mandataire judiciaire : SELARL BDR & ASSOCIES en la personne de Me Xavier Brouard 34 rue Sainte-Anne 75001 PARIS, et a ouvert une période d'observation expirant le 06/07/2025, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.

M2500325

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



ÉPOUX HENIMANN AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire Associé de la SARL «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS-ENCHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 23 décembre 2024, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par adjonction d'une société d'acquêts,

ENTRE :
Monsieur Antoine Marie Jacques HENIMANN, commercial, et Madame Martine Paule SEMBLAT, assistante maternelle, demeurant ensemble à SAINT-MARTIN-SURLE-PRE (51520) 31 chemin des Sports.

Monsieur est né à SAINT-QUENTIN (02100) le 25 mai 1967,

Madame est née à SAINT-QUENTIN (02100) le 2 mai 1966.

Mariés à la mairie de ETEILLERS (02590) le 30 avril 1994 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Yves BERNET, notaire à CHALONSEN-CHAMPAGNE (51000), le 15 avril 1994.

Le bien propre de Monsieur Antoine HENIMANN, ci-après désigné, a été apporté à la société d'acquêts, savoir :

une maison à usage d'habitation sise à SAINTMARTIN-SUR-LE-PRE (MARNE) 51520, 31 Chemin des Sports, cadastrée section AB numéro 438.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2500105



EPOUX MORE

M. Jean-Claude Marcel Camille MORE, retraité, né à PINEY (10), le 17/05/1936 et Mme Joëlle Fernande Renée BASSINAT, retraitée, née à BAR SUR SEINE (10), le 07/01/1946, demeurant ensemble à CORMONTREUIL (51), 2 rue Paul Gauguin, mariés à la Mairie de BAR SUR SEINE (10), le 09/07/1966, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 08/01/2025.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'étude de Me SHALGIAN, 13 Q rue Paul GAUGUIN - 51350 CORMONTREUIL.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Romain SHALGIAN.

M2500302



EPOUX CHALARD Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marion HÉRICHER, Notaire soussignée au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, CRPCEN 51046, le 27 décembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jacques CHALARD, mandataire judiciaire à la protection des majeurs et Madame Nicole Georgette RIGOT, retraitée, demeurant ensemble à REIMS (51100), 70 rue Ponsardin.

Monsieur est né à JOIGNY (89300) le 25 novembre 1943 ;
Madame est née à BINSON ET ORQUIGNY (51700) le 30 octobre 1946.

Mariés à la mairie de EPERNAY (51200) le 18 décembre 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Etienne CHARBONNEAU, notaire à EPERNAY (51200), le 17 décembre 1980.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la parution de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Marion HÉRICHER, Notaire à REIMS (51100), 23 rue Libergier.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de leur domicile.

Pour insertion, la Notaire.

M2500127



EPOUX HAQUET

Avis de changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Xavier BOUFFIN, le 9 décembre 2024 :
Monsieur Dominique, Robert, Auguste HAQUET, gérant de sociétés, et Madame Sylvie, Geneviève RICHARDON, gérant de sociétés, demeurant ensemble à LA CHAPELLE LASSON (51260), 8 Impasse de la Grenouillère.

Nés savoir :

- Monsieur à ASNIERES SUR SEINE (92600), le 23 mars 1957.

- Madame à TROYES (10000), le 22 janvier 1959.

Tous deux de nationalité française. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de EAUX PUISEUX (10130), le 11 juillet 1987 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle prévu par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions seront reçues dans les formes prescrites par l'article 1300 -1 du Code de procédure civile dans un délai de trois mois à compter de cette publication, en l'étude notariale, à SEZANNE, où domicile est élu.

Pour avis :

Xavier BOUFFIN, notaire.

M2500312



EPOUX ROLLAND

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 17 décembre 2024, a été effectué un changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec apport de biens propres à la communauté, entre :

Monsieur Cyril Michel Gérard ROLLAND, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 13 juin 1972 et Madame Sophie Annick Alexandra CHOSSENOT, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 4 mai 1976, demeurant ensemble à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, mariés à la mairie de SAINT MEMMIE (51470) le 28 mai 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

APPORT DE BIEN PROPRE PAR L'ÉPOUX

Monsieur Cyril ROLLAND déclare apporter :

Article 1^{er} : les 46/100^{èmes} indivis qu'il détient dans un appartement, un emplacement de parking et un box, correspondant aux lots 37, 53 et 7 d'une copropriété sise à LUCCIANA (HAUTE-CORSE) 20290 Lieu-dit «Mezzana», cadastrée section AC numéro 323 ;

Article 2^{ème} : 375 parts sociales de la société dénommée «SOS MARNE INFORMATIQUE», société à responsabilité limitée au capital de 7.500,00 € dont le siège est à Châlons-en-Champagne (51000), 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Châlons-en-Champagne, sous le numéro 482 181 070 ;

Article 3^{ème} : 10 parts sociales de la société dénommée «SOS INFORMATIQUE 51», société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 € dont le siège est à Châlons-en-Champagne (51000), 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Châlons-en-Champagne, sous le numéro 529 489 874 ;

Monsieur Cyril ROLLAND et Madame Sophie CHOSSENOT déclarent également, chacun, apporter à la communauté, la moitié indivise qu'ils détiennent chacun, dans un appartement, une cave et un garage, correspondant aux lots 55, 33 et 108 d'une copropriété sise à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, cadastrée section AY numéro 342 ;

Les oppositions des créanciers à ce changement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du code civil,

Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT.

M2500154

ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES**

annoncelegale.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SCP BOUFFIN - MARCHAND
Notaires associés
4 mail des Acacias, B.P. 100
51122 SEZANNE CEDEX

EPOUX
PETITChangement de régime
matrimonial

Suivant acte reçu par Me Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 04 janvier 2025, Monsieur Pascal, Maurice, Lucien PETIT, employé, et Madame Nathalie, Léa, Henriette DURAND, retraitée, demeurant ensemble à SEZANNE (51120), 12 rue Bouvier Sassot.

Nés :

- Monsieur à LA FERTE GAUCHER (77320) le 7 mai 1965 ;
- Madame à REIMS (51100) le 18 juillet 1961.

Tous deux de nationalité française. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de SEZANNE (51120), le 27 juin 1987 ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant des deux époux et exclusion de la reprise par les héritiers du conjoint prédécédé des apports et capitaux tombés dans la communauté du chef de leur auteur.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Me Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE.

Pour avis et mention,
Me BOUFFIN.

M2500220

M. Mikaël
HUARDChangement de régime
matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à 24, rue de L'Isle, le 8 janvier 2025, à la requête des époux ci-après identifiés :

Madame Coralie Angélique Julie BENTO-RODRIGUES, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 6, rue Saint Laurent, née à REIMS (51100), le 4 juin 1989.

Mariés à SAINT BRICE COURCELLES (51370) le 25 juin 2022.

Monsieur Mikaël Louis Balthazar HUARD, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 6, rue Saint Laurent, né à TOULON (83000), le 6 septembre 1987.

Mariés à SAINT BRICE COURCELLES (51370) le 25 juin 2022.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois (3) mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51100), 24, rue de L'Isle.

Pour avis :
Le notaire.

M2500261

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE DE
BRIMONT

Avis d'enquête publique

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° CUGR - DUPAANC-2024 -005 en date du 26 novembre 2024, la Communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU de la commune de BRIMONT.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 36 jours :

DU LUNDI 27 JANVIER 2025 à 9H
AU LUNDI 03 MARS 2025 à 12 H

Les principaux objectifs de l'élaboration du PLU définis par la délibération du 31 mars 2015 sont les suivants :

- L'obsolescence constatée du POS actuel datant de 1997 dont les zones NAA et Ab ont déjà été modifiées et déjà en partie aménagées ;

- La gestion de la consommation de l'espace qui se doit d'être raisonnée et conforme aux recommandations du SCOT ;

- La politique de transport et la maîtrise du développement urbain qui doivent être intégrés au prochain document d'urbanisme ;

- L'intérêt de créer des zones d'aménagement d'urbanisme pour une progression maîtrisée de l'habitat en préservant l'identité du village et en respectant son activité agricole.

Monsieur François SCHUESTER, demeurant à COURTISOLS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de BRIMONT pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les LUNDIS de 9h à 12h .

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de BRIMONT, et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de BRIMONT et sur le site www.grandreims.fr dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 27 janvier 2025 de 9 h à 12 h ;
- Samedi 22 février 2025 de 9 h à 12 h ;
- Lundi 03 mars 2025 de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de BRIMONT et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique le projet d'élaboration du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.
M2414373

Communauté
urbaine du Grand
Reims

Commune de LOIVRE

Révision allégée n° 1

Par délibération n°CC-2023-236 en date du 16 novembre 2023 la Communauté urbaine du Grand Reims a prescrit La révision allégée n° 01 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LOIVRE.

Par délibération n° BC-2023-56 en date du 14 décembre 2023, la communauté urbaine du Grand Reims a décidé de soumettre à concertation du public le projet de révision allégée n° 1 du PLU de la commune de LOIVRE selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition d'un registre papier en mairie de LOIVRE afin de recueillir les éventuelles remarques du public accompagné d'éléments du dossier ;

- Mise en ligne d'un registre dématérialisé sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims accompagné d'éléments du dossier.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2500222

AVIS DIVERS

M. Luc
ANDRZEJCZAKAVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DE LAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 novembre 2022,

Monsieur Luc Yves ANDRZEJCZAK, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100) 73 boulevard Paul Doumer. Né à FISMES (51170), le 6 décembre 1957. Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 7 novembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel THIENOT, Notaire soussigné, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 6 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel THIENOT, Notaire à REIMS (51100), 23 rue Libergier, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2500135

Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON

notaires associés

29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

MME GISÈLE
BEAUMONTAvis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mars 2016, Madame Gisèle Marguerite Jeanne BEAUMONT, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 38 rue de Betheny EHPAD SAINT MARTIN. Née à VANDIERES (51700), le 9 avril 1927. Célibataire. Décédée à REIMS (51100), le 14 juillet 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me CIRETDUMONT, Notaire associé à REIMS, 29, Boulevard Foch, le 6 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me COINTIN-TARATUTA, Notaire à DORMANS, référence CRPCEN : 51085, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.

M2500130



PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
24 rue de Taissy - T4 au 8^{ème} étage - 68,43 m² Carrez - lot 51 - DPE : C - 85 700 € - réf : ER.16815

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2500180

M. Peng Thong
PEN

Suivant jugement prononcée par le tribunal judiciaire de REIMS en date du 18 novembre 2024, il a été constaté et déclaré l'absence de Monsieur Peng Thong PEN né le 10 juillet 1964 à PHNOM-PENH (Cambodge), de Monsieur Chhoeun PEN, né en 1936, décédé et Madame Van LIM épouse PEN, née en 1935, décédée, demeurant 08 rue du 106^{ème} Régiment d'Infanterie à REIMS (51100).
M2414210



PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
137 rue de Courlancy - T5 au 1^{er} étage - 91,57 m² Carrez - lot 3 - Box - DPE : C - 188 500 € - réf : ER.16684

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2500240



PLURIAL NOVILIA

EPERNAY - APPARTEMENT :
15 rue de l'Arquebuse - T2 au 2^{ème} étage - 54 m² env- lot 717 DPE : en cours - 82 500 € - réf : ER.61532

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2500279

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de REIMS en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SAUDREAU Michel décédé le 08/03/2022. Réf. 0808138912. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500156

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} APPECHE Cindy décédée le 28/10/2018 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808064857.
M2500159

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du
07 janvier 2025

SARL BOUGEAULT, 58 Avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 828 560 367. Sans activité. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Juillet 2024 , désignant liquidateur judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2500281

Jugement du
07 janvier 2025

SAS VAD'N MAN, 4 Rue des Laps, Zone Commerciale les Parques, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 840 980 874. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE).
M2500179

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du
07 janvier 2025

SAS SASU GOLD & CIE, 76 la Chute des Eaux, 51140 Prouilly, RCS Greffe de Reims 814 972 238. Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 07 Juillet 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500243

SARL ASA SERVICES PRO, 58 Avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 828 938 472. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 19 Décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500255

SARL BRUN MULTISERVICES, 1 Rue du Château, 51360 Beaumont-sur-Vesle, RCS Greffe de Reims 847 688 611. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juillet 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500256

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SARL SOCIETE D'EXPLOITATION THIBAUT, 70 Rue des Huguenots, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 384 905 667. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Décembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500257

COPP Patricia, Emma, Adrienne, 10 rue des Gobelins et 2 Rue de Strasbourg, 51100 REIMS, RCS Greffe de Reims 507 833 614. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500258

SAS ALLYA, 6 Rue Léon Jolly, 51120 Sézanne, RCS Greffe de Reims 901 765 602. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Octobre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500259

SASU ETREFAS, 10 Rue de la Hovette, 51390 Gueux, RCS Greffe de Reims 827 605 510. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Novembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500260

Monsieur COUET Jean-Charles Alain, 32 A route de Reims, 51450 Béthény, RCS Greffe de Reims 539 604 843. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Novembre 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500267

SARL Soul society, 6 Rue Général Leclerc, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 950 735 753. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Novembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500276

SARL AUTO 51, 32 Route de Champigny, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 838 753 044. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Novembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500278

HUSSON Benoit, Francois, Michel, 11 Cours Jean-Baptiste Langlet, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 840 749 089. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire sur le patrimoine professionnel et personnel, date de cessation des paiements le 30 Décembre 2024, désignant liquidateur judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500282

SARL BEST PRO PLUS, 23 Rue Pierre Taittinger, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 890 813 009. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Août 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500283

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

Jugement du 07 janvier 2025

SARL LAPS, 1 Rue Saint-Vincent, 51150 Ambonnay, RCS Greffe de Reims 851 096 446. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500322

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 07 janvier 2025

SAS AGRIVITECH, 2 Rue Jules Méline, Bâtiment A, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 882 706 658. Portails Internet. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Juillet 2023, désignant administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE) 4, rue Thiers - 51100 Reims avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500295

SAS Institut de Formations aux Textiles du Monde, 2 Rue Du Commerce, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 903 540 748. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2024, désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter De Chanaud (Me Jérôme Cabooter) 18, rue de l'Abreuvoir - BP 40006 - 77101 Meaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500296

SARL ESPACE DELICE, 331 Avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 812 645 174. Cuisson de produits de boulangerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500330

SARL LEFEVRE FRERES, 134 Avenue du Maréchal Foch, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 350 206 298. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500338

SARL BATILER, 8B Rue Gabriel Voisin, Centre le Crystalide, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 819 332 545. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Août 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500344

SARL GUGLER REIMS, 23 Rue Des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 498 073 501. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500345

Monsieur MAVOUNA Issoufa, 6 rue Nikki de St Phalle, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 522 544 014. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Juillet 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500346

SARL GM ENERGIES, 1 Rue de la Révolution, 51160 Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims 821 310 331. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juillet 2024, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500347

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES

DUMOUCHEL MICHAEL / AMBULANCES SOHIER MAHUT

CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE exploité à MACHAULT (08310) 4 rue des Soeurs

Suivant acte reçu par Me Frédéric INFANTINO, notaire associé à VOUZIERES, le 16 décembre 2024, enregistré au SPFE (Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement) des ARDENNES le 20 décembre 2024 sous les références 0804P01 2024 N 01075

Monsieur Michaël DUMOUCHEL, artisan taxi né à VOUZIERES (08400) le 26 novembre 1971, demeurant à MACHAULT (08310) 4 rue des Soeurs, entrepreneur individuel identifié sous le numéro SIRET suivant 393.603.113.00043.

A cédé à La société dénommée **AMBULANCES SOHIER-MAHUT**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à CHEVIERES (08250), 9 rue Principale, identifiée au SIREN sous le numéro 929660124 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Un fonds de commerce de TAXIS, AMBULANCES, VSL, exploité à MACHAULT (08310), 4 rue de Soeurs. Moyennant le prix de CENT VINGT TROIS MILLE EUROS (123 000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 90.000 € et aux éléments corporels pour 33.000 €

Entrée en jouissance : 01.01.2025
Opposition dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, pour la validité au fonds vendu, et pour la correspondance en l'étude de Me Frédéric INFANTINO, notaire à VOUZIERES (08400) 10 rue de l'Aisne, où domicile est élu.

Pour unique insertion
Me Frédéric INFANTINO
M2500123

MODIFICATION DE STATUTS

«BATI'JARDIN»

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 Euros
11 rue de l'Eglise
08360 SAINT FERGEUX
903.758.878 RCS Sedan

Par ASSP du 02/12/2024, les associés ont procédé au transfert du siège de la société, fixé à compter du même jour, au 7 rue de la Cour Barrée à LE CHATELET SUR RETOURNE (08300), et accepté la démission de fonction de gérant de M. Alban GUICHARD, demeurant 11 rue de l'Eglise à Saint Fergeux (08).

Pour avis : Le gérant
M2413473

EARL «DU SALONAI»
Société civile
au capital de 149.745 Euros
1 rue d'Asfeld
08190 BLANZY LA SALONNAISE
330 925 181 R.C.S. Sedan

Par ASSP du 15/12/2024, les associés ont accepté la démission de M. Gérard VACHEZ de ses fonctions de gérant et son retrait de la société à compter du 31/12/2024.

Pour avis : Le gérant.
M2414032

NMS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 45 rue des Tilleul
08320 VIREUX-MOLHAIN
388 138 265 RCS Sedan

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30/12/2024, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet, le siège, la durée, les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et le capital social de la Société demeurent inchangés. La dénomination de la Société a changé pour devenir « N.M.S. ».

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur René RADO, 45 rue des Tilleul 08320 VIREUX-MOLHAIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée Monsieur René RADO, 45 rue des Tilleul 08320 VIREUX-MOLHAIN, en sa qualité de président.
M2414834

SARL INNOV SAINTGER

Sarl au capital de 10.000 Euros
5 route de Laon
08190 SAINT GERMAINMONT
R.C.S. Sedan 898 422 225

Par PV AGE du 17/07/2022 les associés ont accepté la démission de M. Mehdi SELLAMI de la fonction de co-gérant au 17/07/2022.

Pour avis : La gérance.
M2500066

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

E.A.R.L «GACOIN-VAILLANT»

Aux termes d'un acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 30 décembre 2024, Monsieur Guillaume Michel GACOIN, né à REIMS (51100) le 22 août 1986, a été nommé, à compter du 01 janvier 2025, gérant de l'E.A.R.L «GACOIN-VAILLANT», au capital de 189.951,48 €, dont le siège social est à ASFELD (08190), Juzancourt, identifiée sous le numéro SIREN 402 231 179 et immatriculée au R.C.S. de SEDAN, en remplacement de Monsieur Michel GACOIN, démissionnaire au 31 décembre 2024.

Par suite, la gérance est désormais assurée par : Monsieur Guillaume GACOIN.

Pour insertion, Me Martial JACQUES.
M2500067



SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES

SCI FOURCROY
société civile immobilière
au capital de 500,00 Euros
ayant son siège social à :
SAINT JUVIN (08250), 3 rue de la Mame
identifiée sous le n° 918 551 920
R.C.S. Sedan

Changement d'associés, de gérant et de siège social

Suivant acte reçu par Me INFANTINO, Notaire associé à VOUZIERES, le 23 décembre 2024, contenant CESSION DE PARTS, les associés de la SCI FOURCROY ont décidé d'accepter :

Concernant les associés :
- Le retrait de Monsieur Stéphane FOURCROY et de son épouse Madame Astrid BOVEROUX ;
- L'entrée de M^{me} Charlotte GUYOT, demeurant à VIEUX LES ASFELD (08190), 38 rue d'Ecry.

Concernant la gérance :
- La démission de M. Stéphane FOURCROY de ses fonctions de gérant ;
- La nomination de M^{me} Charlotte GUYOT pour une durée indéterminée.

Concernant le siège social :
- Le transfert du siège social à VIEUX LES ASFELD (08190), 38 rue d'Ecry.
Toutes les modifications ont eu lieu à compter du 23 décembre 2024 et les statuts de la SCI FOURCROY ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention,
F. INFANTINO.
M2500143

«SOCIETE D'EXPLOITATION SOPAIC REPROGRAPHIE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 60.000 Euros
Siège social :
CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes)
54 Cours Aristide Briand
R.C.S. Sedan 503 064 347

Selon procès-verbal de décisions unanimes en date du 22 novembre 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société, laquelle sera désormais : «SOPAIC REPRO».

DENOMINATION :
ANCIENNE MENTION : SOCIETE D'EXPLOITATION SOPAIC REPROGRAPHIE.
NOUVELLE MENTION : SOPAIC REPRO.

Pour insertion.
M2500177

TOY & CO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 700.000 Euros
Siège social :
Rue Jules Fuzelier, ZAC du Bois Fortant
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
349 588 541 RCS Sedan

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 20 décembre 2024, il résulte que la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCO, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la Société AA. COM. AUX COMPTES, dont le mandat est arrivé à expiration, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Pour avis.
M2500178

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

LIVANA CONNECT

SAS au capital de 100 Euros
Siège social :
Appartement 329, 2^{ème} étage
6 avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES
938 402 872 R.C.S. Sedan

Suivant décisions unanimes des associés en date du 23/12/2024 et décisions du Président en date du 30/12/2024 et du 07/01/2025, le capital social a été augmenté de 7,14 € pour le porter de 100 € à 107,14 €. Par décisions du 07/01/2025, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital avec effet en date du 06/01/2025. Les articles 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention au RCS de Sedan. M2500188

EARL LA FONTAINE AUX LOUPS

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 461.800 Euros
Siège social : 14 rue du Point du Jour
08370 SAPOGNE SUR MARCHE
491 566 709 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Florent LECLER de ses fonctions de co-gérant à compter du 23/12/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Mention en sera faite auprès du greffe de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2500203



MARBRENERIE DU MONT TILLEUL

Société par actions simplifiée au capital de 14.162,51 Euros
Siège social :
7 rue Vauban - 08110 CARIGNAN
422 016 493 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 31 décembre 2024, il résulte que : Madame Julie NEGRIER née LOURDELET, demeurant 3 rue de la Cour Village d'AMBLIMONT - 08210 MOUZON a été nommé en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Denis LOURDELET, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2500249

HOLDING 2010

Société à responsabilité limitée au capital de 2.296.129 Euros
Siège social :
6 boulevard des Ecossois
08200 SEDAN
519 741 961 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 novembre 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 59.440 €, pour être ramené de 2.296.129 € à 2.236.689 € par voie de rachat et annulation de parts sociales appartenant à certains associés.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : «Le capital social est fixé à deux millions deux cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-neuf Euros (2.296.129 €).»

NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à deux millions deux cent trente six mille six cent quatre vingt-neuf Euros (2.236.689 €).»

Pour avis : La gérance.

M2500277



ETABLISSEMENTS BONNE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 9.146,94 Euros
Siège de liquidation/siège social :
71 rue Gambetta - 08140 BAZEILLES
320 253 255 RCS Sedan

Démission et nomination d'un liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, l'Assemblée générale a pris connaissance de la démission de M. Didier BONNE demeurant 71 Rue Gambetta 08140 BAZEILLES de ses fonctions de liquidateur et a décidé de nommer en remplacement M^{me} Odile BONNE demeurant 71 Rue Gambetta 08140 BAZEILLES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation demeure inchangé.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2500319



GENUS

Société à responsabilité limitée au capital de 993.000 Euros
Siège social :
2 rue Mickael Faraday
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES
824 608 830 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 24 juin 2024, la gérance de la société à responsabilité limitée GENUS a décidé de transférer le siège social du 2 rue Mickael Faraday - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES au 5 rue des Manises - 08440 VIVIER AU COURT à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance prend acte du décès de Monsieur Jean-Jacques MARTIN, cogérant, survenu le 12 novembre 2020, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2500085

VEDOVOTTO

Société par actions simplifiée au capital de 45.700 Euros
Siège social :
Rue Henri Bauchet
Zone de l'Etoile, 08300 RETHEL
351 616 974 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 décembre 2024, il résulte que :

- Monsieur Romain RICHARD demeurant 2, Rue du Châteaux à PUISEUX (08270) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Bruno RICHARD, démissionnaire.

- Monsieur Benjamin RICHARD demeurant 3, Chemin de Louvet, à VAUX-MONTREUIL (08270) a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Romain RICHARD, démissionnaire.

Pour avis : Le Président.

M2500303

SCEA RAGUET ET FILS

Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 95.387 Euros
Siège social :
1 rue du Paquis
08390 LES PETITES ARMOISES
R.C.S. Sedan 391 256 856

La collectivité des associés de la société civile d'exploitation agricole dénommée «SCEA RAGUET ET FILS» réunis en assemblée générale extraordinaire le 20/12/2024, a décidé :
- de prendre acte de la démission de Monsieur Anthony RAGUET en raison de son décès à compter du 20/12/2024
- De nommer en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 20/12/2024, Monsieur Jean-François RAGUET demeurant 1 rue du Paquis 08390 LES PETITES ARMOISES.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2500301

SCP Pascale GUERIN, Damien DELEGRANGE

Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

DU THIN

SCEA au capital de 155 610,00 Euros
Siège social : La Fosse à l'Eau,
08430 POIX-TERRON
RCS Sedan 324 754 209

Précision de l'adresse du siège social

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2024, en cours d'enregistrement au SPFE des ARDENNES, les associés ont précisé l'identification du siège de la société jusqu'à ce jour identifié comme suit : La Fosse à l'eau, 08430 POIX TERRON par référence au bureau postal distributeur alors que l'identification exacte doit être : 08430 LAUNOIS SUR VENCE, 16 rue de Bellevue, «La Fosse à l'eau».

Pour avis :

Me Damien DELEGRANGE

M2500343

SCEA «DU BRACHOIS»

Société civile au capital de 260.670 Euros
3 rue du Brachois
08300 AVANCON
801 215 419 R.C.S. Sedan

Par ASSP du 03/01/2025 les associés ont accepté la nomination de Madame Amandine NOCTON, demeurant 3 rue du Brachois à AVANCON (08300) en qualité de co-gérante à compter rétroactivement du 31/12/2024.

Pour avis : Le gérant.

M2500074

SELARL DE CHIRURGIEN-DENTISTE DU DOCTEUR ALEXANDRE MOINEAU

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au Capital Social de 222 220 Euros
Siège Social : 32 rue Robert Sorbon
08300 RETHEL
RCS Sedan 517 899 274
N° SIRET : 517 899 274 00016

Suivant décisions en date du 16 Décembre 2024, l'Associé unique a augmenté de 185.550 Euros et porté à 407.770 Euros le capital social par voie d'incorporation de réserves, au moyen de création de 18.555 parts nouvelles.

ANCIENNE MENTION
Capital social 222.220 Euros
NOUVELLE MENTION
Capital social 407.770 Euros
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan.

La gérance.

M2500126

RICHARD GROUP

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.500 Euros
Siège social :
12 Avenue de Bourgoin
08300 SAULT LES RETHEL
828 409 292 RCS Sedan

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 12 décembre 2024, il résulte que :

- Monsieur Romain RICHARD demeurant 2, Rue du Châteaux à PUISEUX (08270) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Bruno RICHARD, démissionnaire.

- Monsieur Benjamin RICHARD demeurant 3, Chemin de Louvet, à VAUX-MONTREUIL (08270) a été nommé en qualité de Directeur général.

Pour avis : Le Président.

M2500304

CONSTITUTION

DE SOCIETE

MITEIN PRODUCTIONS

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 Euros
Siège social : 42 rue de l'Arquebuse
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

SOCIÉTÉ : MITEIN PRODUCTIONS.
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : Cinq mille Euros (5.000 €), divisé en cinq cents (500) actions de dix Euros (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE : 42 rue de l'Arquebuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : - La production audiovisuelle, le développement et la production de films institutionnels, publicitaires, de vidéos journalistiques, clips vidéos, la production cinématographique, la production photographique, l'acquisition, l'exploitation, la distribution, l'édition, la diffusion sous quelques formes que ce soit, et par quelque moyen que ce soit des œuvres littéraires, artistiques, dramatiques, musicales, théâtrales, cinématographiques, audiovisuelles sous quelques formes qu'elles se présentent ;

- La production déléguée : spécifique aux productions d'œuvres audiovisuelles (cinéma, télévision, radio, journalisme, publicité), multimédia (podcasts, jeux vidéo, éditions interactives), du spectacle vivant ou événements (sportif, meeting, commémoration, instance de collectivités locales, spectacle vivant, événement privé) ;

- Prestations de conseil, d'accompagnement et d'assistance technique, intellectuelle, artistique et opérationnelle auprès de producteurs, réalisateurs, écrivains, festivals et de sociétés de production ;

- Vente de scénario ou de concept narratif pour la production cinématographique, publicitaire, institutionnelle ou tout autre support numérique ;

- La création, la production, l'édition, la distribution et la promotion de podcasts ou de tout autre contenu narratif audio ;

- La création, la production, l'édition, la distribution et la promotion de livres. Lecture et analyse des problématiques narratives d'un scénario ou d'un roman écrit ou en cours d'écriture ;

- Le développement, l'écriture et la vente d'articles journalistiques, de photographies et de vidéos à des institutions médiatiques ;

- Organisation de conférences thématiques à destination des particuliers et des professionnels. Organisation d'événements liés aux secteurs de l'art, de la culture et des médias, notamment spectacles, concerts et autres événements ;

- La location et l'exploitation technique de vidéo, matériels son, lumière, régies, quelles que soient la nature des lieux d'exploitation (salle de sport, parc des expositions, mairie, salle de spectacle, théâtre, et plus généralement tout lieu accueillant du public) ;

- Location d'un espace équipé et adapté à la réalisation de films de fiction, documentaires, publicitaires, institutionnels, clips ou tout autre type de vidéo ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMÉRIQUES : Cinq mille Euros (5.000 €).

PRÉSIDENT : - Madame Julie KEBBI, 42 rue de l'Arquebuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : - Madame Kawssar KEBBI, 42 rue de l'Arquebuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion, le président.

M2500093



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuill

Société civile IZARD-PETRE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud MANGIN, Notaire à RETHEL (Ardennes), 3 quai d'Orfeuill, le 30 décembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Société civile IZARD-PETRE.

FORME : Société civile.
SIEGE SOCIAL : SINGLY (08430), 10 rue des Puits.

DUREE : 99 ans.
APPORTS EN NATURE :
- Lots de copropriété n° 6 et 25 dépendant d'un immeuble sis à RETHEL (08300), 2 B rue Dauphine ;
- Immeuble à SAULT LES RETHEL (08300), 1 impasse du 73^{ème} Régiment d'Infanterie ;
- Immeuble à SINGLY (08430), 10 rue des Puits.

CAPITAL SOCIAL : 445.000 €.

OBJET SOCIAL : La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, mobilier et immobilier, outre de pouvoir cautionner hypothécairement sur l'actif social immobilier les dettes d'un associé ou d'un tiers.

GERANCE :
Premiers gérants : Monsieur Jean -Luc PÊTRE et Madame Monique IZARD domiciliés à SINGLY (08430), 10 rue des Puits.

Second gérant : Madame Sophie PÊTRE, domiciliée à BERSEE (59235), 100 rue Nestor Longue Epée pour le cas de décès, absence, empêchement dûment prouvé, démission, révocation du premier gérant et plus généralement pour abandon ou vacances, pour toute la durée de la société restant à courir.

CESSION DE PARTS : Soumise à agrément de la gérance pour les tiers à la société.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le Notaire.

M2500089

CONVOCAION

GROUPAMA NORD EST

Les Conseils d'Administration des Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de Juniville, Charleville-Mézières Ouest, Sedan Raucourt, Rethel, Carignan Mouzon, Flize Omont, Château Porcien, Novion Porcien, Asfeld, Chaumont Porcien, Vouziers Le Chesne, Attigny Tourteron, Buzancy Grandpré, Rumigny Signy l'Abbaye, Machault Monthois, Rocroi Signy le Petit, la Vallée de la Meuse, Renwez, Charleville-Mézières Est, invitent leurs sociétaires à leurs Assemblées Générales ordinaires qui se tiendront le :

Mardi 21 janvier 2025 à 17h à Groupama

6 avenue Jean Jaurès à CHARLEVILLE MEZIERES.

Ordre du jour : Résultats, rapport d'activités, votes et résolutions.

Dans le cas où le quorum de ces assemblées ne serait pas atteint, des convocations personnelles seront adressées individuellement aux sociétaires.
M2414411

DISSOLUTION

DE SOCIETE

EARL «VAUBOISON NOCTON»

Capital de 176.900 Euros
9 rue Basse
08300 SAINT LOUP EN CHAMPAGNE
504 647 371 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 03/01/2025, l'associée unique a décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 31/12/2024 et d'ouvrir une période de liquidation.

Madame Amandin NOCTON, demeurant 3 rue du Brachois à AVANCON (08300) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Basse à SAINT LOUP EN CHAMPAGNE (08300).

Le liquidateur.

M2500087

GAEC «POTIER»

Société en cours de liquidation
Capital social : 67.687,36 Euros
Siège social :
6 rue Haute - 08400 SAINT MOREL
R.C.S. Sedan 333 926 913

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, la collectivité des associés du GAEC «POTIER» a décidé du retrait de Monsieur Yves POTIER de la gérance et de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.

En conséquence, l'agrément est retiré à compter de cette date.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Victorien POTIER, demeurant 4 rue Jollivart - 08310 LEFFINCOURT, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 6 rue Haute - 08400 SAINT MOREL, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500148

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

EARL «PINTEAUX»

Société civile
au capital de 182.100 Euros
8 rue Simon - 08430 NEUVIZY
950 064 360 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution

Suivant AGE en date du 31/12/2024 l'assemblée générale a décidé de dissoudre par anticipation la société EARL PINTEAUX à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable. Il a été nommé en qualité de liquidatrice, Madame Dominique PINTEAUX, demeurant chez 8 rue Simon à NEUVIZY (08). La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse de la liquidatrice. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis : La liquidatrice.

M2500206

CLOTURE

DE LIQUIDATION

msb
Formalités
03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.fr
Cabinet de formalités juridiques

M.S.B Formalités

95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

GAEC DE LA BAR

Groupement agricole d'exploitation en commun en liquidation au capital de 176.940,00 Euros
Siège social : CHEZ M. ERIC DURMOIS 08240 GERMONT
328 163 399 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 février 2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur Monsieur DURMOIS Eric, demeurant 17 rue principale - 08240 GERMONT, et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2023.

Mention au RCS de SEDAN.
M2414813

DAPEGE

Société civile Immobilière en liquidation au capital de 30.490 Euros
Siège de liquidation : 5 Boulevard Masson à RETHEL (08300)
395 032 279 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 25 Novembre 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno GERVAIS, demeurant 5 Boulevard Masson à RETHEL (08300), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500286

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 8 novembre 2024 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du Code de commerce, au passif de la procédure collective de la :

SCI AMW

(SIREN : 854 000 049), 148 Grand Rue - 08140 POURU SAINT REMY, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 3 janvier 2025, le Greffier des Procédures Collectives, Delphine RABIER.

M2500241

CHANGEMENT DE

NOM PATRONYMIQUE

Office notarial MOUZON

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Maître Alexandre MOUZON
43 rue Madame de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Par testament du 15/02/2011 déposé le 07/01/2025 au rang des minutes de Maître Alexandre MOUZON, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de CHARLEVILLE-MEZIERES.

M^{me} CARMAUX Nicole, demeurant 5 rue d'Auny, 08150 SECHEVAL, née le 20/07/1937 à L ECHELLE, décédée le 20/12/2024 à SECHEVAL, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 13/01/2025 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

Alexandre MOUZON
M2500299

AVIS DIVERS

SCP Stéphan ROSTOWSKY

Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

AUGUSTE Monique

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

«Par testament olographe du 5 mai 2015 Madame AUGUSTE Monique Léone, née à DOUZY, le 16 décembre 1946, demeurant à SEDAN (08200), 14-16 Rue Barthélémy Gaignière Résidence Gaignière, 3^e étage Apt 8, divorcée de Monsieur GOEDERT Jean-Claude, décédée à EVIGNY, le 22 octobre 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphan ROSTOWSKY, suivant procès-verbal en date du 20 décembre 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Stéphan ROSTOWSKY, notaire chargé du règlement de la succession.»
M2500112

M. GABRIEL MANT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 janvier 2010 :

Monsieur Gabriel Félicien MANT, en son vivant retraité, veuf de Madame Jeannine Marie Emilienne LAMBLIN, demeurant à RETHEL (08300), EHPAD Geneviève De Gaulle Anthoinz, 2000 rue Pierre Lafécôère.

Né à CORROBERT (51210), le 20 août 1933.

Décédé à RETHEL (08300) (France), le 1^{er} novembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ludvine MARCHAND, Notaire à RETHEL (08), 8 avenue Gambetta, le 3 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Ludvine MARCHAND, Notaire à RETHEL (08), 8 avenue Gambetta, référence CRPCEN : 08018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

M2500205

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 18/12/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BENALDJIA Saddeck décédé le 24/04/2024. Réf. 0808138879. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500157

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 18/12/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LARAIBIA Djamilia décédée le 01/10/2024. Réf. 0808138881. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500162

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LEROY Jean-Michel décédé le 05/02/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808130876.
M2500165

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

PHARMACIE JACQUES BONNOTTE / PHARMACIE RAMBAUD

Cession fonds de commerce

Suivant acte authentique reçu par Maître Vincent POUILLIOT, Notaire à TROYES (Aube), 4 place du Général Patton, le 13 décembre 2024, la Société dénommée PHARMACIE JACQUES BONNOTTE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 13.600,00 €, dont le siège est à AUXON (10130), 329 rue des Carrés, identifiée au SIREN sous le numéro 340 535 962 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, a cédé son fonds de commerce de pharmacie, sis à AUXON (10130), 329 rue des Carrés, connu sous le nom commercial PHARMACIE JACQUES BONNOTTE, à la Société dénommée PHARMACIE RAMBAUD, Société d'exercice libéral par action simplifiée au capital de 43.750,00 €, dont le siège est à AUXON (10130), 329 rue des Carrés, identifiée au SIREN sous le numéro 938 166 550 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Moyennant le prix de 1.675.000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 1.644.820,00 €,

- au matériel pour 30.180,00 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 16/12/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Vincent POUILLIOT, sis à TROYES (10000), 4 Place du Général Patton, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2500191

FIDAL

AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

Jean-Pierre DUSSAULT / PLATRIERIE SAVINIENNE FILS ET FILLE

Aux termes d'un acte ssp à TROYES du 15/11/2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 20/12/2024 dossier n°2024/00032085 référence 1004P01 2024 A 02308 ;

L'entreprise individuelle Jean-Pierre DUSSAULT, dont le siège social est 6 rue Marc Verdier - 10150 PONT SAINTE MARIE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro SIREN 442 556 619 (SIRET : 442 556 619 00033), représentée par les seuls individuels de la succession de Monsieur Jean-Pierre DUSSAULT, à savoir Monsieur Fabien DUSSAULT et Madame Céline AUBERT née DUSSAULT ;

A cédé à la société PLATRIERIE SAVINIENNE FILS ET FILLE, SAS au capital de 500 €, dont le siège social est 6 rue Marc Verdier - 10150 PONT SAINTE MARIE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro SIREN 905 323 309 (SIRET 905 323 309 00013).

Le fonds de commerce de plâtrerie concernant le bien situé 6 rue Marc Verdier - 10150 PONT STE MARIE, pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 442 556 619 00033, moyennant le prix de 54.000 €.

La date de jouissance du fonds a été fixée au 01/10/2024

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité de l'activité vendue, à la Société d'Avocats FIDAL, Bureau de TROYES, 12 rue Aristide Briand - 10000 TROYES et pour la correspondance dans les locaux où est exploité le fonds.

Pour avis.

M2500116

SELARL E. DA SILVA & A. MILLERET-DRIAT

Notaires associés
87 Bd de Dijon
10800 ST JULIEN LES VILLAS

M. Pierre RAPIN/ CHANNATH TAXI TROYES

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Elizabeth DA SILVA, Notaire à ST JULIEN LES VILLAS (Aube), le 16/12/2024, enregistré à SPFE AUBE le 24/12/2024 2024N1594,

A été cédé Les ELEMENTS D'EXPLOITATION d'un FONDS D'ACTIVITE D'EXPLOITANT DE TAXI à TROYES (Aube), à la tête de station de taxi, 4 Avenue du Maréchal Joffre, par

Monsieur Pierre Aimé Thierry RAPIN, Artisan taxi, demeurant à ISLE-AUMONT (10800) 15 rue de Clèves. Né à ANNECY (74000) le 14 janvier 1965.

A la Société CHANNATH TAXI TROYES, SAS à associé unique au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à MESNIL-SELLIERES (10220) 4 rue du Petit Chemin de Troyes, SIREN 937 976 413 RCS TROYES, représentée par M. Channath CHUOP.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140.000,00 EUR).

Propriété et jouissance ont été fixées au 01/01/2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2500183



M^{re} COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SAS MONTABERT / EURL MONTABERT PARISE

Cession FDC

Suivant acte reçu par Me Bertrand-Hugues MARTIN, le 20 décembre 2024, enregistré à Service de la publicité foncière et de l'enregistrement AUBE, le 27 décembre 2024 référence 2024N 1615 ;

La SAS MONTABERT, dont le siège est à MONTAULIN (10), 14 rue du Château, SIREN 882 470 149 R.C.S. TROYES ;

A vendu à :

La SARL à associé unique EURL MONTABERT PARISE, dont le siège est à MONTAULIN (10), 14 rue du Château, SIREN 937 548 048 R.C.S. TROYES.

Le fonds de commerce de location de chambres d'hôtes, de meublés de tourisme, de salles à usage de réception, organisation d'événements, achat et vente de produits du terroir et d'épicerie fine sis à MONTAULIN (10), 14 rue du Château.

Prix : 350.000,00 €.

Entrée en jouissance : 20 décembre 2024.

Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion,
Bertrand-Hugues MARTIN.

M2500247

CONSTITUTION

DE SOCIETE



Physis

Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social : 34 Villa Rothier, 10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Troyes du 30 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Physis
Siège social : 34 Villa Rothier, 10000 TROYES

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Guillaume JOUANNE Demeurant 34 Villa Rothier, 10000 TROYES

Est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.

Monsieur Florian BRATEC Demeurant 4 Mail des Charmilles, 10000 TROYES

Est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Troyes.

Pour avis La Gérance

M2414841



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

HOLDING SBM

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à TROYES (10000) du 31/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOLDING SBM.
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 100 €.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue René Moine - 10150 SAINTE MAURE.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. La gestion de titres de participation. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées. L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations.

Toutes prestations de services, conseils, études, assistances à ses filiales et participations sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers.

PRÉSIDENT : Madame Maryline TIERTANT, née le 10 mars 1992 à BEAUVAIS (OISE), demeurant 2 rue René Moine - 10150 SAINTE MAURE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2500063

IMA INVEST

Le 19/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : IMA INVEST.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue de la Station - 10320 SAINT JEAN DE BONNEVAL.

OBJET : Prise de tous intérêts, tous investissements et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, de parts, d'obligations, de toutes valeurs mobilières et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.

Gestion, contrôle, administration et mise en valeur de ces participations.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 50.000 €.

PRÉSIDENT : Monsieur Ignacio MADALENO demeurant 1 rue de la Station - 10320 SAINT JEAN DE BONNEVAL.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

M2500197

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

OFFICE 30 VH
NOTAIRESSociété d'exercice libéral
à responsabilité limitée de Notaires

Suivant acte sous seing privé du 18 janvier 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Notaires.
DÉNOMINATION : OFFICE 30 VH NOTAIRES.

SIÈGE SOCIAL : TROYES (10) 30 boulevard Victor Hugo.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 € divisé en 300 parts de 100 € (apports en numéraire).

OBJET SOCIAL : exercice de la profession de Notaire.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS :

- Maître Bertrand-Hugues MARTIN, demeurant à TROYES (10) 55 Rue Edouard Vaillant ;

- Maître Charlotte DAMAY, demeurant à TROYES (10) 6 Place Saint Pierre ;
- Maître Pascal COSSARD, demeurant à LAVAU (10) 71 Route de Méry.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Cessions de parts : toutes soumises à l'agrément de la majorité des 85 % des parts détenues par les associés exerçant leur activité au sein de la société.

Pour avis et mention :
Les co-gérants.

M2500239

FIDAL
AVOCATS12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

NIDOCOOK

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à ST LYE le 02/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : NIDOCOOK.

SIÈGE SOCIAL : 1 E rue aux Mûres - 10180 ST LYE.

OBJET : Services de restauration collective se définissant comme la production, à partir d'une cuisine centrale, de produits dédiés aux repas quotidiens (approvisionnement, gestion, création, financement, exploitation, acquisition, location) ; L'exploitation d'une cuisine centrale et collective dédiée à la cuisine durable et principalement axée au soutien de personnes en situation fragile, concourant au développement durable dans ses dimensions économiques, sociales, environnementales et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité ; La fabrication, la vente sur place sur place ou à emporter et la livraison de repas et plats cuisinés et de produits primeurs ; Toutes activités de prestations de services, d'accompagnement et de formation, non réglementées, en lien avec l'objet social. L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères. La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

AGREMENT : Tout transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément préalable de la société.

PRESIDENT : M^{me} Claire CORVEST, demeurant 8 impasse de la Petite Vallée - 10150 STE MAURE

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2500107

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI JLD

Avis de constitution

DÉNOMINATION : SCI JLD.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Relais de Poste - (10150) CHARMONT SOUS BARBUISSE.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers pour son propre compte.

DURÉE : 99 ans.

APPORTS EN NUMÉRIQUE : 2.000 €.

GERANCE : M. Joël DA COSTA et M^{me} Laura DA COSTA, 2 rue du Relais de Poste - (10150) CHARMONT SOUS BARBUISSE.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

M2500138

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69SCEA LES
VOLAILLES DU
PAYS D'OTHE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/12/2024, il a été constitué une SCEA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCEA LES VOLAILLES DU PAYS D'OTHE

Objet social : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L.311-1 du Code rural.

Siège social : Route Départementale 374 , VILLEMAUR-SUR-VANNES, 10190 AIX VILLEMAUR PALIS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M^{me} MOREAU Jessica Route Départementale 374 , VILLEMAUR-SUR-VANNE 10190 AIX VILLEMAUR PALIS et M. HOFFMANN Franck Route Départementale 374, VILLEMAUR-SUR-VANNE 10190 AIX VILLEMAUR PALIS

M2414303

NOUVEAUX
SERVICES EN LIGNE :DÉPOSEZ DÉSORMAIS
EN TOUTE AUTONOMIE

VOS ANNONCES sur

annonces.matot-braine.fr

MODIFICATION

DE STATUTS

Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.
10000 TROYES

FINANCIERE EURO
FONCIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.324.000 Euros

Siège social :

6 boulevard Gambetta
10000 TROYES

529 780 496 R.C.S. Troyes

1. Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2024, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

2. L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la somme de 1.324.000 €.

3. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

FORME : La société, précédemment sous forme S.A.R.L. a adopté celle de la société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION ET DIRECTION

Avant sa transformation en société par actions simplifiée, la société était gérée par : Monsieur Frédéric FOQUET, gérant, demeurant 32 rue Gambetta - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par : Monsieur Frédéric FOQUET, Président, demeurant 32 rue Gambetta - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : La société ne remplissant pas les critères réglementaires pour la nomination de commissaire aux comptes, il n'a pas été procédé à une telle nomination.

Le président.

M2500150

FIDAL
AVOCATS12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

GARNICA TROYES

Société par actions simplifiée
au capital de 2.500.000 Euros

Siège social :

1 rue de Varsovie - 10000 TROYES
843 929 696 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique et des décisions du président du 20/12/2024, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 9.000.000 € pour le porter à 11.500.000 € par émission d'actions nouvelles et de la réduction du capital social de 4.600.000 € pour le porter à 6.900.000 € par imputation sur les pertes et annulation corrélative d'actions.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500113

SCEV «LES
LOUVIERES»

Capital social : 104.016 Euros

Siège social :

7 rue des Ponts - 10200 BLIGNY
RCS Troyes 401 279 393

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2024, les associés ont décidé de la réduction du capital social de 16 €, le ramenant à 104.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2500228

SDB -

Vigne du Mérite

EARL au capital de 7.500 Euros

Siège social :

2 rue du Fort Gayot
10110 BAR SUR SEINE

RCS : Troyes 493 660 500

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2025, l'assemblée des associés a nommé M^{me} Sylvie BARAZZUTTI, demeurant 2 rue du Fort Gayot - 10110 BAR SUR SEINE, aux fonctions de co-gérante à compter du 1^{er} janvier 2025.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2412747

MON JOLI
PRENOM

SARL au capital de 2000 Euros

Siège social :

23 RUE DES GRANDES
COMMUNICATIONS

10170 CHAUCHIGNY
977600717 RCS Troyes

Le 25/10/2024, les associés ont pris acte de la démission en date du 28/10/2024 de Sarah Gauthier, ancien Gérant;

Mention au RCS de Troyes

M2414134

CHAMPAGNE
FURDYNA

EARL au capital de 1.400.000 Euros

Siège social :

13 rue du Trot
10110 CELLES SUR OURCE

RCS : Troyes n° 438 418 865

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2024, l'assemblée des associés a décidé de la cessation des fonctions de co-gérant de Monsieur Matthieu BEROUX, à compter du 30 septembre 2024.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour Avis : La gérance.

M2414412

SCI HELEAN

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :

10 rue de la Paix - 10000 TROYES
Immatriculée au RCS de TROYES
sous le n°899 954 937

MODIFICATION DES
STATUTS DE LA SCI
HELEAN

Article 7 - CAPITAL SOCIAL
Modif Art. 7 : «Article 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €) et est divisé en CENT (100) parts de dix Euros (10,00 €) chacune, réparties entre les membres de la société en proportions de leurs apports respectifs, savoir :

- Madame Hélène ROBERT-SOLER.3 parts en pleine propriété
Et 39 parts en usufruit,

- Monsieur Jean SOLER-MY.1 part en pleine propriété

Et 39 parts en usufruit,

- Madame Cloé SOLER6 parts en pleine propriété

Et 26 parts en nue-propriété,

- Monsieur Clément SOLER.6 parts en pleine propriété

Et 26 parts en nue-propriété,

- Monsieur Tristan SOLER6 parts en pleine propriété

Et 26 parts en nue-propriété «

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 100 parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

M2500207

SCI BRIAND
ROMILLY

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

1 rue du Bois Merrain
28000 CHARTRES

RCS Chartres 899 414 700

L'AGE réunie en date du 3 janvier 2025 au siège social a décidé ce qui suit : La dénomination a été modifiée : ancienne mention : SCI SHH ROMILLY ; nouvelle mention : SCI BRIAND ROMILLY. Le siège social a été transféré : Ancienne mention : 5 rue Robert Schuman - 10300 SAINTE SAVINE ; Nouvelle mention : 1 rue du Bois Merrain - 28000 CHARTRES, à compter du 03/01/2025. La gérance a été modifiée : Ancienne mention : gérant : Monsieur Hervé HAMELET et Madame Sophie HAMELET ; Nouvelle mention : Gérant : Monsieur Aymeric BRIAND demeurant 86 rue de la Vallée de l'Eure - 28600 LUISANT. L'agrément a été donné à Monsieur Aymeric BRIAND, Madame Auroré BRIAND et BRIAND INVEST en qualité de nouveaux associés de la Société.

Pour avis.

M2500221

Etude de Maître
Caroline COURAILLON-ROUETTE

26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.30.34

SAS CHAMPAGNE
DRAPPIER

Au capital de 2.612.000,00 Euros

10200 URVILLE, 14 Rue des Vignes

Nomination Directeurs
Généralistes délégués

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SAS CHAMPAGNE DRAPPIER, en date du 4 décembre 2024, il a été constaté la démission de Madame Charline DRAPPIER demeurant à PARIS (75017), 28 rue des Batignolles de ses fonctions de Directrice Générale Déléguée à compter rétroactivement du 1^{er} novembre 2024.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.

Pour avis et mention : Le Notaire

M2500327

SCEV PATOUR
NININO

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 245.000 Euros

Siège social :

1 rue Principale le Long du Bois
10260 RUMILLY LES VAUDES

812 639 920 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2024 a transféré le siège social au 3 rue Principale le Long du Bois - (10260) RUMILLY LES VAUDES à compter du même jour et a modifié les statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2500334

DISSOLUTION
DE SOCIETE

EUREKA.COM

EUREKA.COM, SARL, au capital de 5.000 €, siège social : 3 Grande rue 10250 COURTERON, 504 976 796 RCS TROYES, le 21 décembre 2024, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel. Madame Maryline FERRY demeurant 3 Rue de la Petite Confrée 21400 AMPILLY LE SEC, associée et gérante, est nommée liquidateur. Le siège de liquidation est fixé 3 Grande rue 10250 COURTENRON.

Pour avis.

M2414656



DU 14 JUILLET

Société civile de construction
vente en liquidation

au capital de 1.000 Euros

Siège social :
TROYES 10000

6 rue Grégoire Pierre Herluison

6 rue Grégoire Pierre Herluison
10000 TROYES

880 296 009 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution
anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 novembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30 novembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique BEGUINOT, demeurant 82 rue Edouard Vaillant - 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Grégoire Pierre Herluison - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500045

TAXI DU MELDA

Société par actions simplifiée
en liquidation

au capital de 2.000 Euros

Siège social :

86 rue du Général Leclerc
10600 VILLACERF

Siège de liquidation :

86 rue du Général Leclerc
10600 VILLACERF

848 594 107 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Robert FLAMISSET, demeurant 86 rue du Général Leclerc - 10600 VILLACERF, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 86 rue du Général Leclerc - 10600 VILLACERF. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500072

Recevez désormais
GRATUITEMENT
votre justificatif
numérique par mail



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

LANGÉ
DE TROYES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision unanime en date du 11/12/2024, les associées de LANGÉ DE TROYES, SAS au capital de 20 000 € ayant son siège social 5 rue Brissonnet 10000 TROYES et immatriculée au RCS TROYES n° 842 355 836, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de ladite collectivité. Elles ont nommé comme liquidateur M^{me} Julie ADNOT, demeurant 5 rue Brissonnet 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Brissonnet 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de TROYES.

Pour avis

M2500118

EARL DU GRAND
VAUCOUARD

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au Capital de 31 939 €
Siège Social : 1 B Grande rue
10 160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
RCS TROYES 410 025 829

Dissolution

L'AGE du 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024. Monsieur Pascal BOULET demeurant à Marigny le Chatel (10), 38 rue Pasteur a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

Pour avis

M2500187



MAITRE OLIVIER BENOIT

14 rue Raymond Poincaré
54000 NANCY

INNOVATION
DURABILITE DES
TOITURES

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 25.000 Euros
Siège :
16 rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU
Siège de liquidation :
16 rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU
513 731 653 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 07 janvier 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thomas VIOT, demeurant 16 bis rue Jean Monnet - 10500 BRIENNE

LE CHATEAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue Jean Monnet - 10500 BRIENNE LE CHATEAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
M2500234

MARIE-CHRISTINE

Avis de dissolution

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 14 octobre 2020, enregistré au SPFE de TROYES 1, le 22/03/2023, dossier 2023 00014377, référence 2023 N 00354, MARIE-CHRISTINE (en liquidation), capital 162.300 €, siège social à 137 rue Général de Gaulle - 10600 MERGEY, RCS TROYES 812 619 526.

Constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation a décidé sa dissolution anticipée à compter du 14/10/2020 et désigné M. Jean-Marie LIEVRE, demeurant à MERGEY (10) 137 rue Général de Gaulle en qualité de liquidateur pour une durée d'un an renouvelable.

Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé à la SCP COSSARD-MARTIN-DAMAY, notaires associés à TROYES (10) 30 Boulevard Victor Hugo.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de TROYES (10).

Pour insertion : Le Notaire.

M2500237

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



EPOUX PORTIER

Insertion - Changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marion HÉRICHER, Notaire soussignée au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, CRPCEN 51046, le 18 décembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Pierre André Charles PORTIER, retraité, et Madame Françoise Fernande Armandine THOMAS, retraitée, demeurant ensemble à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 1 Bis rue Proudhon.

Monsieur est né à AUXON (10130) le 26 juillet 1948 ;
Madame est née à TROYES (10000) le 3 novembre 1952.

Mariés à la mairie de AUXON (10130) le 2 juin 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la parution de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Marion HÉRICHER, Notaire à REIMS (51100), 23 rue Libergier.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de leur domicile.

Pour insertion, la Notaire.

M2500125



EPOUX DEBRIE

Monsieur Olivier Emile Charles DEBRIE, né à TROYES (10), le 13 juin 1968 et Madame Peggy François Michelle JOYE, née à ARMENTIERES (59), le 16 mars 1977, demeurant ensemble à NEUVILLE SUR SEINE (10), 3 rue de l'île, mariés à la Mairie de NEUVILLE SUR SEINE, le 15 avril 2000, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me GIEY, notaire à BAR SUR SEINE, le 04 avril 2000, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

L'acte a été reçu par Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, Notaire à BAR SUR SEINE, le 27 décembre 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, Notaire à BAR SUR SEINE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil,

Me Jean-Baptiste DELAVIGNE.

M2500144

AVIS DIVERS

MME DENISE
SCHUNEnvoi en possession
en l'absence d'héritiers
réservataires
Article 1378-1 du Code de
procédure civile

Par testament olographe, en date à AUXON (10130) du 27 juillet 2022, Madame Denise Germaine SCHUN née VEZIEN, demeurant Route de Thuisy à ESTISSAC (10190), née le 02/03/1929 à VILLEMORIE (10110), décédée à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), le 06/08/2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Anthony FOUADRIN, Notaire à ERVY LE CHATEL, suivant procès-verbal du 5 décembre 2024 et procès-verbal complémentaire contenant contrôle de la saisine du légataire universel du 4 janvier 2025, dont la copie authentique a été adressée au greffe du tribunal judiciaire de TROYES.

Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1007 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Anthony FOUADRIN, Place de la Mairie - 10130 ERVY LE CHATEL, Notaire en charge de la succession de Madame Denise SCHUN née VEZIEN. En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.

Pour insertion.

M2500100

M. Frédéric
MOLENAC -
LALLONDER

Suivant testament olographe du 04/04/2024

Le défunt : Monsieur Frédéric René Gérard MOLENAC - LALLONDER, demeurant 17 Rue des Tisserands 10400 TRAINEL. Né(e) le 20/09/1964 à PAU (64000), décédé(e) le 13/10/2024 à TRAINEL (10400) a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine DURAND, 58 Rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2500231

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JUVENELLE Frederic décédé le 19/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218123518. M2500160

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DEGIORGI Denise décédée le 13/02/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218093216. M2500161

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GROSS Pascal décédé le 20/06/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218127235. M2500163

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MOISON Andre décédé le 07/02/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218129604. M2500164

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CHATLINSKI Stephane décédé le 23/08/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218129775. M2500166

CLOTURE

DE LIQUIDATION



S.C.I. MARA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 121 959,21 euros
Siège social et de liquidation :
SOMMEVAL 10320
362 Rue Dahlias
428 576 144 RCS TROYES

Avis de clôture de
liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2024 au siège social et de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé madame Jacqueline RACINE, demeurant 362 Rue Dahlias, 10320 SOMMEVAL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2413618

SCI «M&A»

Société en cours de liquidation
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 2 rue des Ponts
10150 SAINTE MAURE
R.C.S. Troyes 832 344 303

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Alexandre THIELEMONT, demeurant 2 rue des Ponts - 10150 SAINTE MAURE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500324

Aisne

MODIFICATION

DE STATUTS

Champagne Franck
DEMARCO

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social : 31 grande rue
02310 CROUTTES SUR MARNE
R.C.S. Soissons n° 520 344 706

Avis de modification

L'assemblée extraordinaire des associés réunie le 15 décembre 2024, prend acte de la démission de Madame Kelly DEMARCO de ses fonctions de directrice et de sa nomination aux fonctions de présidente de la société à compter du 1^{er} janvier 2025, en remplacement de Monsieur Franck DEMARCO démissionnaire cessant ses fonctions à la même date.

ANCIENNE MENTION : La présidente de la société est Monsieur Franck DEMARCO demeurant 31 grande rue - 02310 CROUTTES SUR MARNE.

NOUVELLE MENTION : La présidente de la société est Madame Kelly DEMARCO demeurant 1 chemin rural des Fablons - 02310 VILLIERS SAINT DENIS.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention :

La gérance.

M2413639

SOCIETE JMW-
INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 226.900 Euros
Siège social :
2 rue Jean-Baptiste Colbert
02000 CHAMBRY
799 175 989 R.C.S. Saint Quentin

L'assemblée générale du 31/12/2024 a nommé, à compter du même jour, M. Grégory BOQUET, demeurant 11 rue de Viel Saint-Remy - 08430 LAUNOIS -SUR-LENCE, en qualité de président, en remplacement de M. Jean-Marie WIDEHEM, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT-QUENTIN.
M2500096

FONTY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
43 avenue de Château-Thierry
02200 BELLEU
716 980 198 R.C.S. Soissons

Le 3/12/2024, le Président a nommé, Monsieur Antoine DENIS demeurant à AMIENS (80000), 27 rue Francis Tattegrain, Directeur Général à compter du 2/12/2024.

MENTION SERA FAITE AU R.C.S. DE SOISSONS
M2500121

«SARL REVES
D'EAU»

Société à responsabilité limitée
au capital de 130.000 Euros
Siège social :
13 rue du Commerce
02160 BOURG ET COMIN
RCS Saint Quentin 808 601 249

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 27/12/2024, statuant à l'unanimité des associés a décidé, à compter du même jour, de :

- supprimer la forme juridique de l'article 3 «dénomination sociale».

- transformer la Société en Société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 130.000 €, Il est divisé en 100 parts sociales.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 130.000 €, Il est divisé en 100 actions chacune entièrement libérée.

ADMINISTRATION ET GERANCE : ANCIENNE MENTION :

COGÉRANTS : M. Emmanuel BLIN et M^{me} Sabine BLIN née BERTRAND demeurant ensemble 13 rue du commerce 02160 BOURG ET COMIN.

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : M. Emmanuel BLIN demeurant 13 rue du commerce 02160 BOURG ET COMIN.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M^{me} Sabine BLIN née BERTRAND demeurant 13 rue du commerce 02160 BOURG ET COMIN.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un tiers étranger à la société, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Mention sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2500227

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Aisne

GERANCE
FIN DE GERANCE

M. HOLDERBAUM/ M. NGUYEN

Suivant acte SSP du 28/10/2024 M. Bruno HOLDERBAUM sis 111 rue André Baudin 02500 HIRSON a donné en location-gérance à M. Marcel NGUYEN sis 41 rue de Châlons 02650 CRÉZANCY l'autorisation de stationnement n° 2 et le véhicule équipé taxi associé sis et exploité sur la commune de SAINT-MICHEL (02) pour une durée allant du 01/12/2024 au 30/11/2025 renouvelable par tacite reconduction.
M2500022

CONSTITUTION
DE SOCIETE

SCI THTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS, 24 rue de L'Isle, le 8 janvier 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI THTE.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 1.000 parts de un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.000.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
SIEGE SOCIAL : 2 rue Franklin Roosevelt - 02100 VILLENEUVE SUR AISNE.
R.C.S. : SAINT QUENTIN.
GERANCE : Monsieur Dominique BENTO RODRIGUES nommé aux termes des statuts, domicilié 2 rue Franklin Roosevelt - 02100 VILLENEUVE SUR AISNE.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, au profit des descendants des associés et soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis : Le Notaire.
M2500262

SCI LALLET TOWNSEND

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LALLET TOWNSEND
Objet social : La société a pour objet : * l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la gestion et l'exploitation de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financier portant intérêt ; * et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières à caractère civil se rattachant à l'objet social.
Siège social : 6, rue d'Haudroy, 02260 LA FLAMENGRIE, 02260 LA FLAMENGRIE
Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN
Co-gérance : M. LALLET Arthur 6 route d'Haudroy 02260 LA FLAMENGRIE et M^{me} TOWNSEND Julia 6 route d'Haudroy 02260 LA FLAMENGRIE
Arthur Lallet
M2500065

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SCI LAC 2

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON
Siège de liquidation : 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON 829 548 122 RCS ST QUENTIN

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent VERPLANCK, demeurant 3 CHEMIN DU PONCEAU 02860 PRESLES-ET-THIERNY, pour toute la durée de la liquidation, avec

les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2500024

FUSION

LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros
Siège social : 24 avenue de Soissons 02400 CHATEAU THIERRY 919 177 964 RCS Soissons

Avis de fusion

1) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/2024 établi à REIMS et à TROYES, la société OPTIMUS DB, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est situé 17 re Thiers - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, identifiée sous le numéro 917 766 065 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE, A fait apport, à titre de fusion, à la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine d'OPTIMUS DB devant être dévolue à LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'OPTIMUS DB du 31/12/2024 et par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG du 31/12/2024.
En rémunération de cet apport -fusion, la société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG a procédé à une augmentation de capital de 29.200 €, pour le porter de 30.000 € à 59.200 €, au moyen de la création de 292 actions nouvelles, de 100 € de nominal, entièrement libérées, attribuées aux actionnaires de la société OPTIMUS DB à raison de une action de la Société «LAG» pour 1,027 actions de la Société «OPTIMUS DB». La prime de fusion s'élève à un montant de 16.568 €.
3) L'absorption par voie de fusion de la Société OPTIMUS DB par la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG est devenue définitive à la date du 31/12/2024, tel qu'il résulte du procès-verbal de l'AGE de la société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG du même jour.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er}/01/2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société OPTIMUS DB à compter du 1^{er}/01/2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG et considérées comme accomplies par la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG depuis le 1^{er}/01/2024.
4) En conséquence aux termes de sa délibération du 31/12/2024, l'assemblée générale extraordinaire de la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG a modifié l'Article 7 - CAPITAL SOCIAL des statuts :
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à la somme de TRENTE MILLE EUROS (30.000 €). Il est divisé en 300 (TROIS CENTS) actions de CENT EUROS (100 €) chacune, de même catégorie, intégralement libérées».
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE NEUF MILLE DEUX CENTS EUROS (59.200 €). Il est divisé en 592 (CINQ CENT QUATRE VINGT DOUZE) actions de CENT EUROS (100 €) chacune, de même catégorie, intégralement libérées».
Pour avis, le représentant légal.
M2500244

POURSUITE D'ACTIVITE

TINTA DECORATION

S.A.R.L. au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 1 Bis rue du Bersault 02370 VAILLY SUR AISNE 483 157 863 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société
M2500078

AVIS DIVERS

M. Jean-Claude MENU

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date à PARIS du 16 juillet 1997, Monsieur Jean-Claude MENU, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à ERLOY (02260), 3 rue Lagneau, décédé à ERLOY (02260) le 16 octobre 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Alexis BAUDRY, notaire à PARIS, suivant procès-verbal en date du 21 novembre 2024 dont la copie authentique a été envoyée au greffe du tribunal judiciaire de SOISSONS le 25 novembre 2024. L'acte complémentaire au dépôt de testament constatant la saisine du légataire universel sera adressé au tribunal judiciaire de SOISSONS. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine GAULTIER, Notaire à ARGENTEUIL (95100), 7 rue Ernest Bray (référence CRPCEN : 95033), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2500106

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

Matot Braine PETITES AFFICHES

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.pamb @legalnet.org



Avis divers

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS BUDGET PRIMITIF 2025

DONNÉES SYNTHÉTIQUES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DU GRAND REIMS

NATURE DES RATIOS	VALEUR DES RATIOS PAR BUDGET			
	PRINCIPAL	ORDURES MENAGERES	ARCHEOLOGIE	PHARE DE VERZENAY
Dépenses réelles de fonctionnement / population	685,70 €	158,50 €	14,54 €	1,90 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	806,97 €	167,99 €	14,86 €	2,11 €
Dépenses d'équipement brut / population	439,48 €	47,30 €	0,40 €	0,33 €
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2025 / population	337,16 €	33,83 €	-	-
Dotation globale de fonctionnement / population	109,49 €	-	-	-
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	31,75 %	14,48 %	39,22 %	60,60 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	90,11 %	95,74 %	97,89 %	90,12 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	54,46 %	28,16 %	2,70 %	15,64 %
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2025 / Recettes réelles de fonctionnement	41,78 %	20,14 %	-	-
Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement	17,69 %	5,65 %	2,11 %	9,88 %

Le public est avisé de la mise à disposition pour consultation de ces Budgets Primitifs au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims situé à l'Hôtel de la Communauté, 3 rue Eugène Desteuque à Reims.

Meilleurs Vœux

2025

Matot Braine

Marché.



Personne n'a été surpris mais quand même ! Sans un coup de rein salutaire en décembre (+1,5%), moins de 1,7 million de voitures particulières auraient été immatriculées en 2024. On est loin des 2,24 millions de 2019 - dernière année avant la crise sanitaire - avec une chute de 22,4%. Et plus encore, si on remonte à 1990, période bénie pour l'automobile avec un exercice record de plus de 2,3 millions ventes. Plus inquiétant, cela fait cinq années consécutives que le marché automobile national patine et reste sous les deux millions d'unités. Avec 1 718 449 voitures écoulées, on est revenu à peu de choses près au niveau de 1997.

Autre signe qui interpelle : le recul de 2,6% des ventes de 100% électriques, passées de 298 525 à 291 143 voitures. Leur part de marché reste stable (16,9%) mais ce coup d'arrêt constitue une première dans leur montée en puissance continue depuis une décennie. Pourtant, l'offre n'a jamais été aussi pléthorique dans les gammes de tous les constructeurs, ce qui aurait dû entraîner une progression mécanique des ventes, au moins au détriment des autres types de motorisations. Ce n'est pas le cas, comme si on avait fait plus ou moins le plein des acheteurs potentiels. Chez les distributeurs, une réflexion revient en boucle : « Les clients n'en

veulent pas ! » Ce n'est pas la baisse significative des aides de l'Etat qui risque d'arranger la situation.

À l'inverse, les hybrides ne cessent de rallier davantage de suffrages, gagnant en l'espace de douze mois plus de 9,5% de part de marché, passant de 595 251 à 735 288 immatriculations. Avec 42,8% du total des ventes 2024, les hybrides, toutes catégories confondues, arrivent en tête des types de motorisations pour la toute première fois, dépassant les modèles thermiques essence (29,5%) et les diesel (7,3%). Ce succès tient pour une bonne part à la généralisation des hybrides dans les catalogues des marques et à la multiplication des

modèles à hybridations légères (mild hybrid) qui ont gagné 5% de part de marché en douze mois. À l'inverse, les versions rechargeables reculent : 16 500 voitures immatriculées en moins.

La chute est impressionnante pour les motorisations thermiques classiques : les essence ont perdu plus de 133 000 unités alors que les diesel en ont abandonné près de 47 000, divisant presque par dix leur taux de pénétration de leur époque la plus faste. Qui aurait pu prédire, il y a quelques années, cette évolution radicale ?

TOYOTA EN FORTE PROGRESSION

Ce recul général se répercute à des degrés divers au niveau des groupes français. Avec 452 900 véhicules particuliers, Stellantis mord la poussière (-7%) alors que Renault avec ses 425 116 modèles écoulés limite plutôt bien la casse (-2,7%). Certaines marques tirent bien leur épingle du jeu comme Renault avec une quasi stabilité : 277 297 pour une part de marché de 16,1% alors que Peugeot recule de 3,6% (232 714 - 13,5% de pdm). Dans l'un et l'autre cas, rien de dramatique. Mais que dire des contre-performances de DS (-22,9%) et Citroën (-11,4%) ? Les années se suivent et se ressemblent pour le duo du Groupe Stellantis. Ce n'est pas l'arrivée du haut de gamme électrique n°8 qui suffira à inverser la tendance chez DS alors que le renouvellement et le repositionnement cohérent de la gamme Citroën laissent l'espoir d'une amélioration sensible. Du côté

de Dacia (144 979), le recul de 7,3% interroge alors que l'on remarque le résultat de Jeep qui avec 11 790 voitures écoulées progresse de plus de 58% d'un exercice à l'autre. Certes, sa part de marché reste anecdotique (0,7%) mais quand même !

Sans faire de bruit mais avec une constance rarement démentie, le Groupe Toyota poursuit sa marche en avant année après année et profite à plein du succès des hybrides dont il est l'incontestable spécialiste. En 2024, le Groupe a immatriculé 134 770 véhicules. 18,6% de plus qu'en 2023 : une progression aux allures de record dans un contexte morose. Dans ce total, la marque Toyota se taille la part du lion avec 127 519 (+18,1%) voitures mais Lexus réalise une réelle performance avec 7 203 immatriculations (+26,9%) et fait encore mieux si on s'en tient à la seule catégorie premium où la marque est considérée comme une valeur sûre. Instabilité politique prolongée, économie en berne, aides fiscales en forte baisse pour les 100% électriques, alourdissement du malus pour toutes les autres : 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. On a l'impression que l'Etat s'ingénie à mettre des bâtons dans les roues de l'automobile. Pas de quoi donner envie aux clients potentiels de pousser les portes des distributeurs. Dommage car les derniers modèles commercialisés et les nouveautés attendues au cours des prochains mois sont attractives.

DOMINIQUE MAREE

Le fantasme de la voiture électrique pas chère

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, c'est bien connu. Cela fait des années que l'on nous berce d'illusion avec la baisse des prix de vente des voitures électriques. C'est vrai à la marge pour une petite part d'entre elles - des citadines à l'autonomie limitée - mais cela se révèle inexact si on recherche une familiale de gamme moyenne. La différence avec un modèle thermique tourne toujours autour de 30 à 40%. Et ce n'est pas la réduction des aides, voire leur disparition pour les clients des classes moyennes supérieures qui va arranger les choses sur

le marché français où les 100% électriques ont marqué le pas en 2024.

Luca de Meo, le PDG de Renault, a pointé dans une récente interview à un journal flamand une autre cause contribuant non seulement à pérenniser mais à accentuer leur prix : la multiplication des réglementations européennes. Luca de Meo en a compté de huit à douze d'ici 2030. D'un côté, les institutions européennes font le forcing pour imposer les voitures électriques vis à vis desquelles les clients restent en majorité frileux. De l'autre, elles mettent en place un carcan de plus

en plus contraignant chaque année dont le premier résultat est de rendre les 100% électriques toujours plus chères à l'achat. Luca de Meo estime que cette hausse des tarifs pourrait atteindre jusqu'à 40% d'ici la fin de la décennie. Autrement dit, rendre les modèles électriques totalement inaccessibles pour la plupart des clients.

Dans le même temps, l'Europe promet des amendes de plusieurs milliards d'euros aux constructeurs ne respectant pas un niveau moyen d'émissions, seulement atteignable à condition de réaliser 25% de ventes d'électriques dès cette année.

Un pourcentage irréaliste. Pour y échapper, les marques envisagent de réduire la production de leurs voitures thermiques et d'augmenter leurs tarifs de façon à préserver leurs résultats financiers. Des thermiques encore plus chères ou des électriques toujours hors de portée : cela ressemble à une impasse. Le tout sous le regard gourmand des constructeurs chinois qui ont le quasi monopole des batteries et lorgnent sur le gros gâteau du marché européen.

D.M.

NOTRE SERVICE APRÈS-VENTE
100% MOBILE

On se déplace chez vous, au bureau, où que vous soyez



l'**atelier**
Mobile
by autobernard



RÉVISION



ENTRETIEN



FREINAGE



PNEUMATIQUE



PARE-BRISE



BATTERIE

03 26 50 67 24

auto
bernard
by groupe Bernard



David Coridun.



Dans dix ans, David Coridun se voit toujours à la tête de Lex Persona, dans une entreprise qui aura encore bien grandi.

Depuis trois ans, Lex Persona, l'éditeur de logiciels français pionnier de la signature électronique basé dans l'Aube, amorce un virage. David Coridun a rejoint l'entreprise d'abord comme directeur administratif et financier en 2022 avant d'en prendre la direction générale un an plus tard. « Même si l'entreprise grandit, nous pouvons avoir une culture familiale, de proximité, de bonne entente et de bien-être. Je suis convaincu que ce n'est pas incompatible avec la recherche de performance, de qualité et d'expertise. Tout cela, c'est un mélange qui prend bien ! »

À 39 ans, David Coridun est né à Paris et a vécu à Montpellier, en Allemagne puis en Nouvelle-Calédonie, suivant les mutations de son père militaire avant de revenir à Montpellier pour ses études d'école de commerce. En 2010, il rejoint une société de business intelligence comme responsable financier. Il accompagne alors le rachat de cette entreprise qui

se passe aux mains de Zendesk. « C'était très formateur de faire mon premier audit financier pour le rachat d'une entreprise par une société américaine cotée en Bourse ! » Ensuite, après une année sabbatique pour s'occuper de sa fille et accomplir un projet de

renovation d'une maison, ce papa, de trois enfants aujourd'hui, rejoint Netheos en 2018, une entreprise spécialisée dans l'analyse de fraude documentaire automatisée. « J'ai toujours travaillé dans des startups, dans la tech ! » Il reste trois ans dans

l'entreprise et la quitte lorsqu'elle est, elle aussi, rachetée. Le moment est donc venu de quitter Montpellier avec l'arrivée d'un nouvel enfant. « Nous avions la volonté personnelle de nous rapprocher de notre famille sur Paris. Nous avons tracé un cercle autour de la capitale à 1 h / 1 h 30 de trajet et Troyes était dedans. Au même moment, un cabinet de recrutement m'a appelé pour un poste de directeur financier pour Lex Persona. Après un appel d'une heure et demie avec le président fondateur François Devoret, cela a matché immédiatement et la décision était prise ».

Recruté comme DAF, sa mission débordait vite sur les aspects organisationnels et de ressources humaines. « J'ai participé à la restructuration de Lex Persona et au changement d'actionariat. L'équipe est désormais structurée et installée, la cohésion aussi, et on se donne la liberté et la possibilité d'appliquer le plan que nous avons construit ensemble ».

Lex Persona emploie 40 personnes dont quatre au Maroc où il y avait une filiale historique. L'entreprise a défini un plan de recrutement à cinq ans d'une vingtaine de collaborateurs supplémentaires et vient de faire une levée de fonds pour permettre une prise de participation des salariés dans l'entreprise. « Nous avons la volonté d'embarquer le personnel dans la croissance et la transformation de l'entreprise au-delà d'une rémunération simple. La participation au capital traduit aussi un engagement des salariés. »

Aujourd'hui, la moitié de l'effectif travaille dans l'Aube, à Saint-André-les-Vergers, au siège social et dans les data centers qui sont gérés à proximité. « Nous recherchons des compétences sans aucune limite géographique. Cela nous ouvre des

opportunités de recrutement. Nous sommes experts français aujourd'hui de la signature électronique. Même si nous sommes régis par un règlement européen, nous sommes quand même évalués et audités par des organismes d'audit français. Ils

respectent les standards européens du règlement Eidas mais imposent encore plus de contraintes. Lex Persona est donc expert parmi les experts au niveau européen. Nous sommes fiers du coup d'apporter cette expertise à la française avec un capital 100 % français ». Après la levée de fonds destinée notamment au personnel, David Coridun ne cache pas d'autres ambitions. « À plus ou moins long terme, nous engagerons une structuration du capital, avec des levées de fonds pour accompagner nos projets de croissance. Là aussi, nous nous attellerons, comme on le fait avec nos fournisseurs, à partir sur des actionnaires et des fonds français. » Le but étant d'augmenter le capital avec des participations minoritaires pour se donner la chance d'appliquer le plan prévu. Lex Persona travaille aujourd'hui avec les collectivités, le ministère de la Culture, la grande distribution et active d'autres marchés comme celui des PME. Parce qu'il est temps après 20 ans d'existence d'asseoir sa légitimité en affirmant sa marque, « d'être moins timide ».

« Ce qui m'anime, c'est de travailler avec les gens même si historiquement, c'est vrai que j'étais « matheux, chiffres », souvent les DAF sont isolés dans leur bureau. Mais, avec la maturité et mon évolution personnelle aujourd'hui, je prends un réel plaisir à construire avec les gens, à me nourrir des gens, et humblement, à pouvoir partager mon expérience. Voir qu'on évolue ensemble en tant qu'équipe, me plaît énormément, qu'on fait évoluer les projets en équipe, c'est important. Après, de manière intrinsèque et personnelle, ce qui m'anime, c'est aussi la performance, les challenges, les défis. Tout en acceptant l'échec, cela fait partie du processus d'apprentissage et il ne faut pas craindre la difficulté ». Alors, loin du stéréotype du « matheux », David Coridun entretient les relations avec ses collaborateurs au quotidien, lors du séminaire annuel où la parole circule librement, des ateliers de travail ou des rendez-vous intra-équipes organisés par les managers... Pour rompre l'isolement que les personnes en télétravail pourraient ressentir, l'entreprise les invite à prendre des espaces en coworking qu'elle finance. « Le challenge humain et, encore plus, en étant en télétravail, c'est de gérer les différences qui sont nourricières, en termes d'état d'esprit, de culture, de connaissance, mais c'est de les faire fonctionner ensemble du mieux possible pour suivre l'ambition com-

mune ».

« Le matin, je me lève tôt, à 5 h. De 5 à 7 h, je travaille sur mes projets de production. Mon épouse commence tôt aussi. Puis je m'occupe de mes trois enfants jusqu'à ce qu'ils soient à l'école. Ensuite, je suis avec les équipes, soit sur place, soit en visio ou via les outils collaboratifs ». Dans dix ans, David Coridun se voit toujours à la tête de Lex Persona, dans une entreprise qui aura encore bien grandi et comme il le précise, « c'est un marché qui a vocation à s'étendre avec de la place à prendre ». Le télétravail aide aussi à dégager du temps pour le sport. « Je fais du CrossFit et j'ai l'objectif de faire l'Hyrox en avril au Grand Palais de Paris. Au printemps, je voudrais partir en van dans les Dolomites en Italie avec mes deux plus grands enfants. C'est essentiel ces moments. Cela donne du sens et de l'équilibre. C'est important pour durer. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Naissance à Saint-Germain-en-Laye.

2011 Master 2 de gestion et création des entreprises à Montpellier.

2011 Responsable BIME Analytics.

2015 Rachat de BIME Analytics par Zendesk.

2018 Responsable administratif, Netheos.

2022 Responsable administratif, Lex Persona.

2023 Directeur général, Lex Persona



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

